



HAL
open science

Lillebonne. Rapport de fouille archéologique programmée menée sur la place Félix-Faure (campagne 2023)

Jonas Parétias, Yves-Marie Adrian, Loïc Androuin, Jean-Patrick Duchemin, Noémie Lecroq, Malina Robert, Jean-Pierre Watté

► To cite this version:

Jonas Parétias, Yves-Marie Adrian, Loïc Androuin, Jean-Patrick Duchemin, Noémie Lecroq, et al.. Lillebonne. Rapport de fouille archéologique programmée menée sur la place Félix-Faure (campagne 2023). Caux Seine agglo. 2024, pp.165. hal-04684417

HAL Id: hal-04684417

<https://hal.science/hal-04684417v1>

Submitted on 5 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Région Normandie - Département de la Seine-Maritime

Lillebonne

Rapport de fouille archéologique programmée
menée sur la place Félix-Faure
(campagne 2023)

Arrêté 29-2023-373



sous la direction de

Jonas PARÉTIAS

avec les contributions de

Yves-Marie ADRIAN, Loïc ANDROUIN,
Jean-Patrick DUCHEMIN, Noémie LECROQ,
Jonas PARÉTIAS, Malina ROBERT et Jean-Pierre WATTÉ

Caux Seine agglo
Mars 2024

Couverture : Vue vers l'ouest de la place Félix-Faure en cours de fouille (à la fin de la deuxième semaine), entre le théâtre romain et le musée Juliobona. © cliché Cédric Grenet / Caux Seine agglo.

Quatrième de couverture : Vue vers le nord du chantier de fouille 2023 depuis le théâtre-amphithéâtre.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Région Normandie - Département de la Seine-Maritime

Lillebonne

Place Félix-Faure (76 190)

Fouille archéologique programmée

Rapport d'opération

Campagne 2023

sous la direction de

Jonas PARÉTIAS

avec les contributions de

Yves-Marie ADRIAN, Loïc ANDROUIN,
Jean-Patrick DUCHEMIN, Noémie LECROQ,
Jonas PARÉTIAS, Malina ROBERT et Jean-Pierre WATTÉ

Caux Seine agglo

Maison de l'Intercommunalité

Allée du Catillon

76 190 Lillebonne

Mars 2024

SOMMAIRE

I. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION	5
Fiche signalétique	6
Mots-clés des thésaurus	8
Intervenants	9
Équipe de fouille	10
Activités de terrain	10
Médiation et valorisation	10
Intervenants techniques	11
Intervenants spécialisés et rédaction du rapport	11
Tableau récapitulatif des résultats	11
Remerciements	12
Fiche d'état de site	13
Notice scientifique	13
Arrêté de désignation du responsable scientifique	14
Localisation de l'opération sur le cadastre	16
Arrêté municipal	17
II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	19
1. Présentation du site et état des connaissances	21
1.1. Introduction	23
1.2. Contexte géographique	29
1.3. Contexte archéologique	32
1.4. Histoire des recherches sur la place Félix-Faure	35
1.4.1 Le théâtre-amphithéâtre	35
a. De l'identification de l'édifice à la fin du XVIII ^e siècle aux premières fouilles	35
b. Des explorations sporadiques au XX ^e siècle	42
c. Les recherches au XXI ^e siècle	43
1.4.2 La place Félix-Faure	44
a. Les recherches au XIX ^e siècle	44
b. La surveillance de travaux de 1986	47
c. Les prospections par géoradar menées en 2019	48
d. La reprise des recherches en 2021	50
2. Objectifs et programmation	51
2.1. Problématique générale de l'intervention	53
2.2. Rappel des résultats de la campagne 2021	54
2.3. Objectifs de la campagne 2023	56
2.4. Méthodologie de l'intervention	58

III. RÉSULTAT DE L'OPÉRATION	61
1. Le décapage	63
1.1. Introduction	65
1.2. Données disponibles avant l'opération	66
1.3. Informations relatives aux réseaux	66
1.4. Résultats archéologiques	66
2. La fouille	71
2.1. Introduction	73
2.2 Stratégie et conditions d'intervention	73
2.3. Résultats archéologiques	78
2.3.1 Les remblais d'époque moderne et contemporaine	78
2.3.2 Un épais niveau de « terres noires »	84
2.3.3 Les niveaux romains	91
a. Un angle de bâtiment	91
b. Les structures quadrangulaires	96
c. De rares indices remaniés datés du I ^{er} siècle	102
2.4. Valorisation des résultats	104
3. Conclusion	106
IV. ÉTUDES SPÉCIALISÉES	109
1. Lithique. « Un lot d'objets préhistoriques en contexte romain place Félix-Faure » par Jean-Pierre Watté	111
2. Monnaies. « Inventaire des monnaies de la campagne 2023 » par Jean-Patrick Duchemin	119
3. Figurines en terre cuite. « Étude des figurines en terre cuite de la campagne 2023 » par Loïc Androuin	125
4. Petit mobilier. « Pré-inventaire du petit mobilier de la campagne 2023 » par Malina Robert	129
Bibliographie	143
Liste des figures et des tableaux	151
V. INVENTAIRES	159
1. Inventaire des unités stratigraphiques	161
2. Inventaire des minutes de terrain	165

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION

FICHE SIGNALÉTIQUE**Opération : Fouille programmée place Félix-Faure**

Localisation	
Région :	Normandie
Département :	Seine-Maritime (76)
Arrondissement :	Le Havre
Intercommunalité :	Caux Seine agglo
Commune (code INSEE) :	Lillebonne - 76 384
Adresse ou lieu-dit :	Place Félix-Faure
Références cadastrales :	Lillebonne - 2017 - Section : AL 01 Parcelle : non numérotée, entre la rue du Victor-Hugo et les parcelles 315 et 316
Coordonnées géographiques en Lambert 93 (RGF93/CC50) :	X : entre 1521693 et 1521711,50 Y : entre 8260524 et 8260511 Z : entre 16,60 m NGF et 11,73 m NGF

Statut du site	
Statut juridique du terrain :	Domaine public
Propriétaire du terrain :	Ville de Lillebonne Hôtel de Ville Esplanade François-Mitterrand BP 20071 76 170 Lillebonne
Protection juridique :	Site en périphérie du théâtre romain, classé au titre des monuments historiques par la liste de 1840.
Numéro de site :	0033763840002

Références de l'opération	
Année :	2023
Numéro d'arrêté de prescription	28-2023-377 en date du 14/06/2023
Validité :	du 14/06/2023 au 31/12/2023
Numéro de dossier	PRG282023000036
Code de l'opération :	173836
Maître d'ouvrage :	Caux Seine agglo Maison de l'Intercommunalité Allée du Catillon 76 170 Lillebonne
Responsable scientifique :	Jonas PARÉTIAS
Organismes de rattachement :	Caux Seine agglo UMR 7044 Archimède - Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée - Europe (membre associé)
Axe de recherche de la programmation CNRA :	Axe 9. Le phénomène urbain

Données relatives à l'opération	
Dates de l'intervention :	du 31/07/2023 au 25/08/2023
Durée de l'intervention :	20 jours
Emprise estimée du site :	3 000 m ²
Surface décapée	231 m ²
Surface fouillée	89 m ²
Épaisseur de la stratigraphie archéologique observée	4,50 m (au sud du sondage)
Épaisseur de la stratigraphie post-antique (médiévale, moderne et contemporaine)	entre 1,90 m et 2,80 m (au sud du sondage)
Épaisseur observée de la stratigraphie antique	maximum 2 m (au sud du sondage)
Niveau d'apparition des vestiges archéologiques romains	entre 13,60 m NGF et 14,05 m NGF

Lieu de dépôt du matériel archéologique	
Dépôt pour étude :	Musée Juliobona
Dépôt après rendu du rapport	Dépôt du SRA de Normandie - Canteleu

Informations sur la composition du rapport	
Nombre de volume :	1
Nombre de pages	165
Nombre de figures	88
Nombre de tableaux	1

MOTS-CLÉS DES THÉSARUS

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Antiquité tardive (285-476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge central
 - bas Moyen Âge
- Époque moderne
- Époque contemporaine

Sujets et thèmes

- Abri
- Bâtiment agricole
- Carrière
- Édifice militaire
- Édifice public
- Édifice religieux
- Espace artisanal
- Espace funéraire
- Grotte
- Habitat rural
- Habitat urbain
- Mégalithe
- Parcellaire
- Structure agraire
- Villa
- Voirie
- Borne
- Fondation de bâtiment
- Fosse
- Fossé
- Foyer
- Mur maçonné
- Négatif de poteau
- Niveau de circulation
- Niveau de construction
- Niveau de démolition
- Niveau de sol
- Remblai
- Solin en pierres sèches
- Structure hydraulique
- Talus

Mobilier et matériaux

- Bois
 - Céramique
 - Coquillage
 - Charbon
 - Enduit peint
 - Faune
 - Fer
 - Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Instrumentum*
 - Lapidaire
 - Marbre
 - Militaria*
 - Monnaie
 - Mosaïque
 - Outil
 - Pollen
 - Scorie
 - Terre cuite architecturale
 - Torchis
 - Verre
- ### Études
- Analyse ADN
 - Analyse chimique
 - Analyse géophysique
 - Anthracologie
 - Anthropologie
 - Archéobotanique
 - Archéozoologie
 - Datation ¹⁴C
 - Céramologie
 - Enduit peint
 - Géomorphologie
 - Instrumentum*
 - Lapidaire
 - Lithique
 - Malacologie
 - Mobilier ferreux
 - Modélisation 3D
 - Mortier
 - Numismatique
 - Palynologie
 - Pédologie
 - Terres cuites architecturales
 - Verre

INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service régional de l'Archéologie (SRA) de Normandie		
Nicola COULTHARD	Conservatrice régionale de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Fabrice HENRION	Conservateur régional adjoint (Rouen)	Prescription et contrôle scientifique
Cyrille BILLARD	Conservateur régional adjoint (Caen)	Prescription et contrôle scientifique

Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA)		
Vanessa ELIZAGOYEN	Rapportrice du dossier	Contrôle scientifique

Comité scientifique du projet Juliobona		
Cécile ALLINNE	Université de Caen Normandie, Maître de conférences	Suivi scientifique
Yvan MALIGORNE	Université de Bretagne Occidentale, Maître de conférences	Suivi scientifique
Pierre NOUVEL	Université de Bourgogne, Professeur en archéologie	Suivi scientifique
Corinne SANCHEZ	CNRS, Directrice de recherche	Suivi scientifique

Caux Seine agglo (CSa)		
Jonas PARÉTIAS	Chargé d'études en archéologie	Responsable scientifique

Suivi administratif et institutionnel

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Normandie	
Frédérique BOURA	Directrice régionale des affaires culturelles (Caen)
Charles DESSERTY	Directeur régional adjoint des affaires culturelles (Caen)
Diane DE RUGY	Directrice régionale adjointe déléguée au pôle patrimoines et architecture
Damien EUCHI	Directeur régional adjoint délégué au pôle publics, territoires projets

Service régional de l'Archéologie (SRA) de Normandie	
Nicola COULTHARD	Conservatrice régionale de l'Archéologie
Fabrice HENRION	Conservateur régional adjoint (Rouen)
Cyrille BILLARD	Conservateur régional adjoint (Caen)
Christelle GUILLAUME	Assistante administrative
Corinne REYNAL	Coordination administrative et programmation budgétaire du pôle patrimoines

Sous-direction de l'Archéologie (SDA)	
Murielle LEROY	Inspectrice du Patrimoine

Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA)	
Vanessa ELIZAGOYEN	Rapportrice du dossier

Conservation régionale des Monuments Historiques (CRMH) de Normandie	
Philippe ROCHAS	Conservateur régional de Monuments Historiques (Caen)
Guillaume LEFEVRE	Conservateur régional adjoint (Rouen)

Caux Seine agglo	
Angélique PARICHE	Directrice du Pôle Grands Équipements Culturels et Sportifs
Élise COUSIN	Responsable du Service Musées et Patrimoine
Jonas PARÉTIAS	Chargé d'études en archéologie et coordinateur du PCR « Juliobona, capitale des Calètes (Cap. Cal.) »
Marion RENIER	Assistante administrative du Service Musées et Patrimoine
Sébastien LEVESQUE	Responsable du Service Voirie
Vincent BRÉANT	Coordinateur du Service Voirie
Sabine VIGIER	Comptable au Service Finances

ÉQUIPE DE FOUILLE

Responsable scientifique de l'opération : Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo, UMR 7044 ArcHiMède)

Adjointe au responsable de l'opération : Noémie LECROQ (Caux Seine agglo)

Gestionnaire des collections : Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo)

Fouilleurs et fouilleuses : Sara AMAGLIO, Nathan BLANDIN, Lucie BOISSIÈRES, Anatole BOULE, Déborah BUNEL, Valérie CIGOLINI, Sophie CLÉMENT, Jérôme CONSTANT, Élise COUSIN, Matthieu DALON, Lucie DELAHAYE, Yann FÉVRIER, Thibault FORTIN, Mathieu FROMAGER, Francis GIRAUD, Aubin GRAVIER, Marjorie HERVIO, Émilie LEGRAND, Barbara LHÉRITIER, Eliott LE DU, Magali LE GOURRIEREC, Hervé LE PRÊTRE, Léa MAIRAVILLE, Lou MARCHAL, Aude MATHIEU, Nathalie PAUMIER, Matthieu TERRASSE, Thibault THÉAUDIN,

ACTIVITÉS DE TERRAIN

Relevés en plan : Nathan BLANDIN, Aubin GRAVIER, Noémie LECROQ et Barbara LHÉRITIER

Relevés stratigraphiques : Sara AMAGLIO, Nathan BLANDIN, Matthieu DALON, Lucie DELAHAYE, Yann FÉVRIER, Mathieu FROMAGER, Thibault FORTIN, Aubin GRAVIER, Noémie LECROQ, Eliott LE DU, Barbara LHÉRITIER, Léa MAIRAVILLE, Lou MARCHAL, Matthieu TERRASSE, Thibault THÉAUDIN

Topographie et SIG : Delphine PARENT, Louise MAUGER et Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo)

Photographies : Karine LEBRUN et Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo)

Photographies aériennes par drone : Cédric GRENET et Delphine PARENT (Caux Seine agglo)

Enregistrement de terrain : Jonas PARÉTIAS et Noémie LECROQ (Caux Seine agglo)

Enregistrement du mobilier : Jonas PARÉTIAS et Noémie LECROQ (Caux Seine agglo)

Mise au propre des stratigraphies : Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo)

Mise au propre des plans : Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo)

MÉDIATION ET VALORISATION

Médiation : Lucie BOISSIÈRES, Stéphanie GOBERT, Clément HANNETIER et Margo ROUÉ (Caux Seine agglo)

Valorisation : Thomas COUDOUR, Karine LEBRUN, Mathilde MEHEU, Alicia TOURNACHE (Caux Seine agglo)

INTERVENANTS TECHNIQUES

Sécurisation du chantier : Sébastien LEVESQUE, Vincent BRÉANT et les agents des services techniques (Caux Seine agglo)

Marquage et piquetage : Vincent BRÉANT (Caux Seine agglo)

Terrassement mécanique : Entreprise Drouet Terrassement, Perriers-la-Campagne, 27 170 Nassandre-sur-Risle (décapage et rebouchage)

Réfection de l'espace de stationnement : Société Eurovia, ZI Les Herbages, 76 170 Lillebonne

INTERVENANTS SPÉCIALISÉS ET RÉDACTION DU RAPPORT

Coordination scientifique et rédaction : Jonas PARÉTIAS (Caux Seine agglo)

Étude archéozoologique (à venir en 2024) : Aurélien PIOLOT (Évéha, base de Caen)

Étude céramologique (caractérisation, étude à venir en 2024) : Yves-Marie ADRIAN (Inrap Grand-Quevilly, UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA)

Étude des figurines en terre cuite : Loïc ANDROUIN (doctorant à l'EPHE-PSL, UMR 8210 ANHIMA)

Étude du mobilier lithique : Jean-Pierre WATTÉ (chercheur associé UMR 6566 CreAAH)

Étude du verre (à venir en 2024) : Émilie WINCKEL (Évéha, base de Caen)

Étude numismatique : Jean-Patrick DUCHEMIN (NUMÉARCH, UMR 8164 HALMA)

Inventaire du petit mobilier : Malina ROBERT (Département du Loir-et-Cher)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Néolithique	/	lithique	mobilier épars
Antiquité	angle de bâtiment, niveau de sol, structures quadrangulaires	céramique, coquillage, enduits peints, faune, <i>instrumentum</i> , mobilier ferreux, monnaie, terre cuite architecturale, verre	habitat ?
Époque moderne	radier de silex	céramique, coquillage, faune, mobilier ferreux, monnaie, verre	jardin
Époque contemporaine	1 fossé, 5 structures en creux	céramique, coquillage, faune, mobilier ferreux, verre	place de marché

Tab. 1 : Tableau récapitulatif des résultats.

REMERCIEMENTS

À l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la campagne de fouille, ainsi qu'à l'ensemble des habitantes et habitants du territoire de Caux Seine agglo et des environs qui portent de l'intérêt aux recherches menées à Lillebonne.

À Caux Seine agglo, pour le soutien essentiel apporté à la réalisation du chantier et à son bon déroulement :

- Mme Virginie CAROLO-LUTROT, Présidente de Caux Seine agglo ;
- M. Pascal SZALEK, Vice-Président en charge des musées et du patrimoine ;
- M. Paul MARTINEZ, Directeur Général des Services ;
- Mme Angélique PARICHE, Directrice du Pôle Grands Équipements Culturels et Sportifs, et ses équipes ;
- M. Fabrice POIGNANT, Directeur du Pôle Cadre de Vie, et ses équipes ;
- Mme Sylvie CAZOULAT, Directrice du Pôle Ressources et Moyens, et ses équipes ;
- M. Virgil LANGLADE, Directeur de la Communication, des Relations Publiques et des Services Généraux, et ses équipes ;
- M. Cédric GRENET, Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information, et ses équipes.

À la ville de Lillebonne pour la mise à disposition du terrain et le suivi technique :

- Mme Christine DÉCHAMPS, Maire de Lillebonne ;
- Mme Marie-Hélène LONGO, Adjointe au Maire déléguée à la culture, la communication et l'événementiel ;
- M. Ludovic ARNOLD, Directeur du pôle cadre de vie ;
- Mme Noëlle FORTIN, Responsable de la communication ;
- M. Dominique GIMAY, Responsable des services techniques ;
- Mme Céline LEPREVOST, Responsable de l'urbanisme, la gestion foncière et de l'habitat.

Au département de la Seine-Maritime pour le soutien logistique lors de la fouille :

- M. Bertrand BELLANGER, Président du Département de la Seine-Maritime ;
- M. Patrick TEISSÈRE, Vice-Président en charge de la Culture, la Lecture publique, le Patrimoine et la Coopération décentralisée ;
- M. Benjamin LESOBRE, Directeur de la Culture et du Patrimoine ;
- Mme Marie LAMBIN, Responsable du théâtre romain de Lillebonne ;
- M. Benoît SIEURIN, Assistant de site archéologique.

À la direction régionale des Affaires Culturelles de Normandie pour le suivi administratif :

- Mme Frédérique BOURA, Directrice régionale des Affaires Culturelles de Normandie ;
- M. Charles DESSERTY, Directeur régional adjoint des Affaires Culturelles de Normandie ;
- Mme Diane DE RUGY, Directrice régionale adjointe déléguée au pôle patrimoines et architecture ;
- M. Damien EUCHI, Directeur régional adjoint délégué au pôle publics, territoires projets ;
- Mme Nicola COULTHARD, Conservatrice régionale de l'Archéologie de Normandie ;
- M. Fabrice HENRION, Conservateur régional adjoint de l'Archéologie de Normandie ;
- M. Cyrille BILLARD, Conservateur régional adjoint de l'Archéologie de Normandie ;
- Mme Corine REYNAL, Coordinatrice administrative et programmation budgétaire du pôle patrimoines ;
- Mme Christelle GUILLAUME, Secrétaire administrative au SRA ;
- M. François-Xavier MONET, Secrétaire administratif au SRA.

À l'UMR 7044 Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée - Europe (Archimède) pour l'appui institutionnel :

- M. Michel HUMM, Directeur de l'UMR 7044 Archimède.

À l'ensemble des commerçants lillebonnais partenaires qui ont soutenu la fouille programmée :

Caves Bérigny ; Chédru Traiteur ; Confiserie des Arts ; Épicerie Label Irène ; Les Caves Pour Tous Lillebonne ; Marie Chédru Immobilier ; Torrification le Trèfle.

FICHE D'ÉTAT DU SITE

À l'issue de l'opération, le sondage a été rebouché.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Depuis les premières explorations archéologiques menées par des érudits à partir des années 1820, la richesse du sous-sol de Lillebonne (Seine-Maritime) et la qualité des vestiges mis au jour ne cessent de susciter l'intérêt des chercheurs. Créée à l'époque augustéenne, à la faveur de la réorganisation territoriale entreprise après la Conquête, la ville de *Iuliobona* bénéficiait du statut de chef-lieu de la cité des Calètes. Située en Gaule lyonnaise, elle administrait un territoire, dont les limites correspondent approximativement à celles du peuple gaulois éponyme.

Alors que le potentiel archéologique de Lillebonne ne fait aucun doute et que les découvertes majeures se sont multipliées depuis deux siècles, les ensembles fouillés avec les méthodes récentes d'acquisition et d'enregistrement des données restent encore très peu nombreux. La reprise d'une opération de fouille programmée, dirigée par le chargé d'études en archéologie de Caux Seine agglo, dans le secteur de la place Félix-Faure s'inscrit dans une dynamique volontariste de la communauté d'agglomération destinée à valoriser le patrimoine romain du territoire. Il s'agit, d'une part, de recueillir des données nouvelles afin d'alimenter la réflexion scientifique sur la ville de *Iuliobona* et, d'autre part, de sortir d'une forme de dépendance vis-à-vis des données anciennes, héritées des XIX^e et XX^e siècles.

Caractérisée par sa proximité avec le théâtre-amphithéâtre qui matérialise sa limite sud, la place Félix-Faure constitue un espace urbain central (environ 3 000 m²) dans la configuration actuelle de la ville de Lillebonne. Ce secteur, qui ne formait pas un ensemble unique et cohérent dans l'Antiquité, occupait la partie méridionale de l'assiette bâtie de la ville. La découverte de vestiges monumentaux en 1986 à l'occasion de travaux de réseaux, suivie plus de 30 ans plus tard par une campagne de prospections par géoradar (2019), révélèrent son potentiel archéologique. La première campagne archéologique programmée (2021) menée sur 200 m² confirma l'excellente conservation des vestiges, datés des premières décennies du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au IV^e siècle.

Les résultats de cette deuxième campagne de fouille (2023) offrent un éclairage complémentaire sur le secteur oriental de la place Félix-Faure, dont l'essentiel de l'emprise reste encore inexploré. L'intérêt de cette parcelle repose avant tout sur l'excellent état de conservation des niveaux archéologiques sous-jacents, préservés des creusements et des aménagements postérieurs par d'épaisses couches de remblais, notamment par l'horizon de « terres noires » qui scelle les niveaux antiques. Les vestiges romains (structures et mobilier), qui sont apparus à une altitude comprise entre 13,60 m NGF et 14,05 m NGF, sont datés des II^e et III^e siècles de notre ère. Quelques éléments de mobilier, découverts en position secondaire, peuvent également être rattachés au I^{er} siècle et au IV^e siècle, sans que des aménagements y soient associés.

Ces données contrastent avec les connaissances disponibles sur la partie orientale et le centre de la place puisque les quelques aménagements antiques reconnus durant la campagne 2023 (un angle de bâtiment, un sol aménagé et plusieurs structures) sont dépourvus de toute monumentalité. Leur organisation spatiale semble déterminée selon les quatre points cardinaux, en cohérence avec les observations antérieures. L'exiguïté de l'emprise de fouille à l'issue de la campagne – en raison de la puissance stratigraphique et des paliers de sécurité – ne permet toutefois pas de généraliser cette observation à l'ensemble du secteur. Les couches de remblais successifs, en particulier à l'extrémité est du sondage, témoignent, en outre, de la continuité d'occupation de cet espace urbain et des nombreux aménagements qui y ont été effectués depuis l'Antiquité. Si elle est entreprise à l'avenir, la poursuite des investigations sur la place Félix-Faure devra intégrer des moyens matériels et humains plus conséquents pour permettre de caractériser sur de plus grandes surfaces la structuration de ce quartier de *Iuliobona* et son évolution depuis le début du I^{er} siècle de notre ère jusqu'aux changements qui interviennent pendant l'Antiquité tardive.

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 28-2023-373 du **14 JUIN 2023**

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté SGAR 23-015 en date du 30 janvier 2023 portant délégation de signature du préfet de région Normandie, préfet de la Seine-Maritime en matière d'activités à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR282023000036, de demande d'opération archéologique arrivé le 5 avril 2023 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Ouest en date des 23 et 24 mai 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jonas PARETIAS est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2023, sise en :

RÉGION : NORMANDIE

- DEPARTEMENT : SEINE-MARITIME
COMMUNE : LILLEBONNE
Lieudit ou adresse : Place Félix Faure
Cadastre : Section : domaine public

Intitulé de l'opération : Fouille programmée place Félix Faure.

Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.

Code de l'opération : **173536**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance de la conservatrice régionale de l'archéologie territorialement compétente et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement la conservatrice régionale de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse à la conservatrice régionale de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Néant.

Article 6 - La directrice régionale des affaires culturelles, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jonas PARETIAS.

Fait à CAEN, le **14 JUIN 2023**

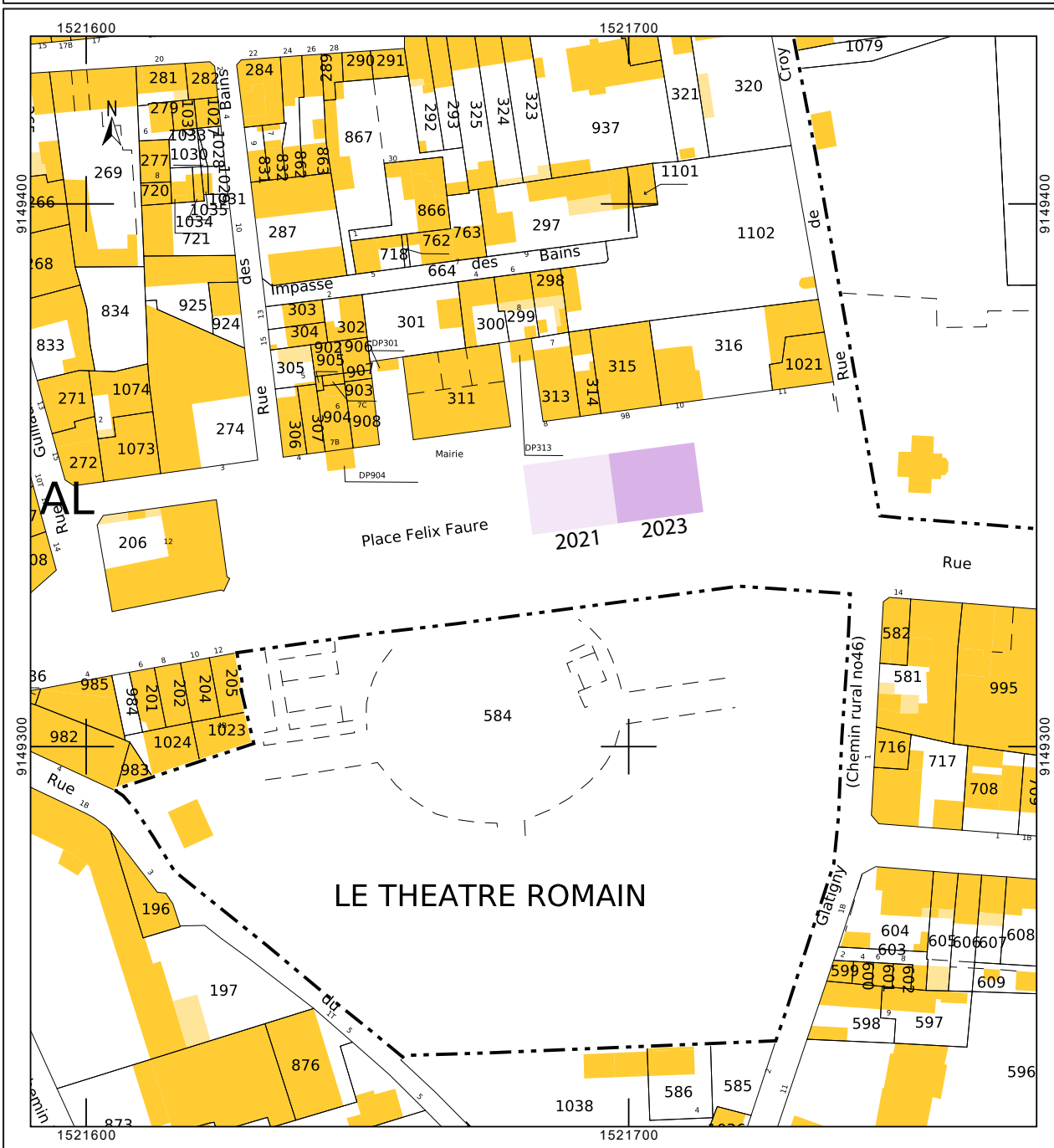
Pour le Préfet de la région Normandie,
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles,



Frédérique BOURA

LOCALISATION DE L'OPÉRATION SUR LE CADASTRE

<p>Département : SEINE MARITIME</p> <p>Commune : LILLEBONNE</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF 76 - PTGC antenne Le Havre Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale 19 avenue du Général Leclerc 76085 76085 Le Havre Cedex tél. 0235192257 -fax sdif76.ptgc@dgif.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AL Feuille : 000 AL 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 04/04/2023 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC50 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



ARRÊTÉ MUNICIPAL

Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne

ST / AG /6.1/217/2023



Objet : Stationnement interdit
Place Félix Faure
Fouilles archéologiques

Le Maire de la Ville de LILLEBONNE,

Vu les articles L.2122.27, L. 2212.1, L2213.2 et L.2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant recueil des textes qui réglementent la circulation,

Vu le Code Pénal, notamment l'article R 610.5,

Vu les arrêtés du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 modifiés, relatifs à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté municipal n° 256/2019 du 14 juin 2019, portant réglementation générale de la circulation et du stationnement, dans l'agglomération

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à la signalisation routière temporaire,

Considérant l'intervention de Caux Seine agglo,

Considérant l'emprise de ces travaux sur la chaussée et la nécessité d'assurer la sécurité du chantier et des usagers,

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement sera interdit, aux endroits matérialisés à cet effet, place Félix Faure.

Article 2 : La présignalisation et la signalisation seront à la charge de Caux Seine agglo.

Article 3 : Cette mesure prend effet à partir du 24 juillet au 3 septembre 2023.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents. Les véhicules en infraction seront susceptibles d'être enlevés pour une mise en fourrière, aux frais de leur propriétaire.

Article 5 : Le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commandant de Police Bolbec/Lillebonne, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Chef de la Police Intercommunale, le Chef de Centre du CIS, la Direction Départementale des Routes et de Caux Seine agglo, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur est transmise.

Le Maire, Certifié sous sa responsabilité le
Caractère exécutoire de cet acte, informe
que le présent arrêté peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de
deux mois à compter de la présente notification.



Fait à Lillebonne, le 9 juin 2023

Pour le Maire empêché,

Le 1^{er} Adjoint,

Kamel BELGHACHEM.

VILLE DE LILLEBONNE

HÔTEL DE VILLE - ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND - B.P. 20071 - 76170 LILLEBONNE
Tél 02 32 84 50 50 - Fax 02 32 84 52 99 - lillebonne.fr - contact@lillebonne.fr

II.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.

PRÉSENTATION DU SITE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1. INTRODUCTION

Créée à l'époque augustéenne, à la faveur de la réorganisation territoriale entreprise après la Conquête, *Iuliobona* est mentionnée par diverses sources latines (Ptolémée, *Géographie*, II, 8, 5 ; *Table de Peutinger*; *Itinéraire d'Antonin*). Rattachée administrativement à la Gaule lyonnaise, la ville bénéficiait du statut de chef-lieu. Elle administrait la cité des Calètes qui couvrait alors un territoire (l'équivalent de l'actuel pays de Caux), dont les limites reprenaient approximativement celles du peuple gaulois éponyme.

S'il est tout à fait possible que le pouvoir romain ait décidé d'installer *ex-nihilo* cette ville dans un secteur stratégique – à la croisée des réseaux maritimes, fluviaux et terrestres et où les ressources aquifères sont abondantes –, les recherches archéologiques menées jusqu'à présent n'ont que très rarement atteint les niveaux archéologiques les plus anciens. Cette situation peut à la fois être expliquée par des facteurs naturels (le secteur vallonné a permis de préserver une puissance stratigraphique importante) et historiques (la première fouille archéologique préventive à Lillebonne a débuté au mois de mars 2024). Si le sous-sol de Lillebonne n'a pas livré d'indices d'occupation(s) structurée(s) antérieures à la Conquête, les hauteurs environnantes offrent des conditions propices aux installations préhistoriques et protohistoriques. Les sites du Platon (au sud-est), des Hauts Champs (au nord) et des Champs Nigauds, à Saint-Jean-de-Folleville (à l'ouest), tous trois datés du Néolithique (Watté 1989), témoignent de l'ancienneté de l'occupation dans le secteur. Bien que la Protohistoire ne soit pas représentée, il est encore trop tôt pour exclure totalement l'éventualité d'une présence antérieure à la période romaine. En effet, la chronologie du secteur peut, à l'heure actuelle, tout autant résulter d'un état des connaissances partiel ou d'une réalité historique. Les différentes opérations menées jusqu'à présent à Lillebonne depuis la deuxième moitié du XX^e siècle et les diagnostics réalisés depuis 20 ans dans le cadre de l'archéologie préventive ont révélé que les indices les plus anciens datent des premières décennies du I^{er} siècle de notre ère, plus particulièrement de l'époque tibérienne (premier tiers du I^{er} siècle de notre ère). Cet écart entre l'intégration des territoires conquis dans l'Empire, leur structuration en province, l'organisation en cités décidée par Auguste dans les années 20-10 avant notre ère et les premiers témoignages archéologiques n'est pas exclusif à *Iuliobona*. En effet, sauf exception

notable, la majorité des chefs-lieux des Trois Gaules ne connaissent pas de transformations substantielles perceptibles par l'archéologie (aménagement de quais, création d'îlots, terrassements à l'échelle d'un secteur) avant les dernières décennies avant notre ère, voire dans les premières décennies du I^{er} siècle de notre ère (Reddé 2015). La question des origines de *Iuliobona* en tant que chef-lieu (ville nouvelle ou persistance d'un héritage protohistorique) reste ouverte et tributaire de l'apport de données nouvelles, sur de vastes superficies, afin de mieux cerner la genèse de l'occupation humaine.

Le positionnement de *Iuliobona* dans une vallée secondaire de l'estuaire de la Seine offre des conditions propices au développement humain. Située à l'interface entre les différentes voies de communication (terrestres, fluviales et maritimes), la ville se trouve sur un axe compris entre les villes de Rouen-*Rotomagus* où des quais ont été identifiés (Lequoy 2020), le port antique d'Aizier (Mouchard 2020a) et Harfleur-*Caracotinum*, située à 30 km à l'ouest, à proximité de l'embouchure de l'estuaire. Depuis l'Antiquité, l'action humaine et les processus érosifs ont largement modelé le paysage, en comblant progressivement la vallée du Bolbec/rivière du Commerce. Les activités anthropiques menées dans le secteur depuis la fin de l'époque moderne, notamment pour canaliser le cours de la Seine et permettre la navigation de bateaux de fort tonnage, ainsi que l'accélération de l'aménagement du territoire pour développer l'industrie aux XIX^e et XX^e siècles ont profondément modifié l'environnement que nous percevons aujourd'hui. Alors que la *carte de Cassini* (datée 1757 pour la section du Havre) place le lit mineur de la Seine à 2,50 km de la ville (voire à seulement 1,6 km pour le lit majeur), les plus proches rives du fleuve sont désormais distantes de 4 km du centre-ville. Dans ce contexte, il est difficile aujourd'hui d'imaginer que *Iuliobona* était probablement un lieu important pour les échanges régionaux et l'un des débouchés privilégiés du commerce fluvial sur la Seine.

À ce titre, les questions autour de l'existence et, surtout, de l'emplacement du port fluvial de Lillebonne ne cessent de susciter l'intérêt depuis le XIX^e siècle. Toutefois, en l'état actuel de nos connaissances, les indices archéologiques, historiques et géomorphologiques restent encore trop fugaces.

Concernant la période romaine, aucun aménagement portuaire n'a été identifié à ce jour, que ce soit par la fouille ou par des méthodes non invasives comme les prospections géophysiques et électriques (Mairaville *et al.* 2024). Le « quai romain » longeant le Bolbec/rivière du Commerce reconnu au début des années 2010 (Kliesch dir. 2011) était en réalité le mur de clôture ouest de la nécropole du Catillon. Enfin, le fond du port est parfois localisé à partir de la relecture des côtes altimétriques d'opérations archéologiques anciennes et sur le niveau restitué du lit majeur de la Seine à l'époque antique (Spiesser 2020, p. 122), sans toutefois faire consensus (Mouchard, 2020b, note 43).

Si quelques sources antiques mentionnent les Calètes ou *Iuliobona*, elles documentent principalement le contexte régional de la cité des Calètes, son lien avec la Seine et l'ouverture commerciale offerte par son positionnement géographique en zone estuarienne (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 14 ; IV, 3, 5 ; Pline, *Histoire naturelle*, IV, 107), sans toutefois faire mention d'activités portuaires spécifiques à la ville. Les passages de Pline l'Ancien relatifs au lin et à son usage par les Romains, notamment pour fabriquer des voiles (Pline, *Histoire naturelle*, XIX, 7-8), ne suffisent cependant pas à eux seuls à attester d'une particularité de la cité des Calètes. Si la culture de cette plante est attestée dans le nord des Trois Gaules, que ce soit chez les Calètes ou chez les Morins, elle n'est pas exclusive à ces régions puisque le Centre et le Sud-Ouest offrent des conditions favorables à sa culture. En définitive, les provinces gauloises toutes entières sont estimées pour cette plante qui peut être transformée en fibres très utiles dans l'artisanat. D'autres régions de l'Empire, mais aussi certains territoires germains situés outre-Rhin (Pline, *Histoire naturelle*, XIX, 8-9, Tacite, *Germanie*, 17-4), fabriquent des produits diversifiés à base de lin.

Les sources postérieures à l'Antiquité ne sont malheureusement pas plus loquaces : hormis des mentions de déchargements de marchandises pondéreuses au niveau du Mesnil entre le XIV^e et le XVI^e siècle, il n'est jamais question d'un port aux époques médiévale et moderne. En outre, l'existence d'un port à Lillebonne au milieu du XII^e siècle, souvent invoquée comme un élément témoignant d'une tradition portuaire dans la ville, n'est en réalité pas attestée après un réexamen des archives (Dubois 2024). Fondée à la fois sur la tradition populaire (Pigné 1831-1845, p. 177) et sur une lecture faussée de la fin du XIX^e siècle du récit de fondation

de l'abbaye du Valasse (Héronval 1897, p. 246), elle est très largement reprise par les auteurs postérieurs, contribuant ainsi à sa diffusion jusqu'à nos jours. Des indices épars, notamment de gros blocs calcaires interprétés comme un long mur de quai, des anneaux en fer qui auraient permis d'amarrer les bateaux, sont fréquemment évoqués pour soutenir l'hypothèse du port. Jamais attestés archéologiquement ni relevés, ces éléments ne peuvent constituer des preuves, d'autant que les exemples de quais antiques connus ne disposent pas de ce type d'équipement. Si la présence d'un port à *Iuliobona*, intégré à la ville ou dans son environnement proche, reste très probable pour tirer profit de son positionnement stratégique, son emplacement précis, sa structuration – par un chenal d'accès reliant le bassin situé aux abords sud-ouest de la ville à la Seine où un point de rupture de charge est identifié au niveau du Mesnil-sous-Lillebonne (Mouchard 2008) ou par un port par atterrissage accessible par une sorte de golfe ennoyant le Bolbec/rivière du Commerce à marée haute (Spiesser 2020, p. 118) –, sa chronologie et son importance demeurent à ce jour conjecturales.

Les découvertes effectuées à Lillebonne depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, notamment l'emplacement des nécropoles et les indices archéologiques reconnus lors des opérations, permettaient d'estimer que la ville romaine occupait une superficie d'environ 23 ha (Spiesser dir. 2021, p. 13 ; fig. 2). Ce chiffre est toutefois susceptible d'évoluer dans les années à venir, à la faveur d'interventions archéologiques programmées ou préventives. En effet, un diagnostic mené par l'INRAP en décembre 2021 sur une parcelle située à l'ouest de l'emprise urbaine actuelle a révélé la présence de vestiges romains (Adrian dir. 2022) dans un secteur jusqu'ici considéré comme situé à l'extérieur de la ville romaine. L'assiette totale se trouve ainsi augmentée de deux ou trois mille mètres carrés (**fig. 1**). La mise en évidence d'une voie axée sud/nord invite à reconsidérer partiellement le schéma viaire retenu jusqu'alors (Spiesser 2020, p. 182) et à envisager sa possible extension au sud de la rue du Havre. Les connaissances sur l'emprise urbaine placent *Iuliobona* dans la catégorie des chefs-lieux de moyenne superficie, une donnée qui ne reflète ni l'importance économique de ses élites (la culture matérielle en atteste) ni sa prépondérance administrative dans la cité (la curie de la cité y siège).

De la ville romaine, nous connaissons un édifice thermal public, quatre riches demeures urbaines (*domus*) dont une dispose de bains privés et

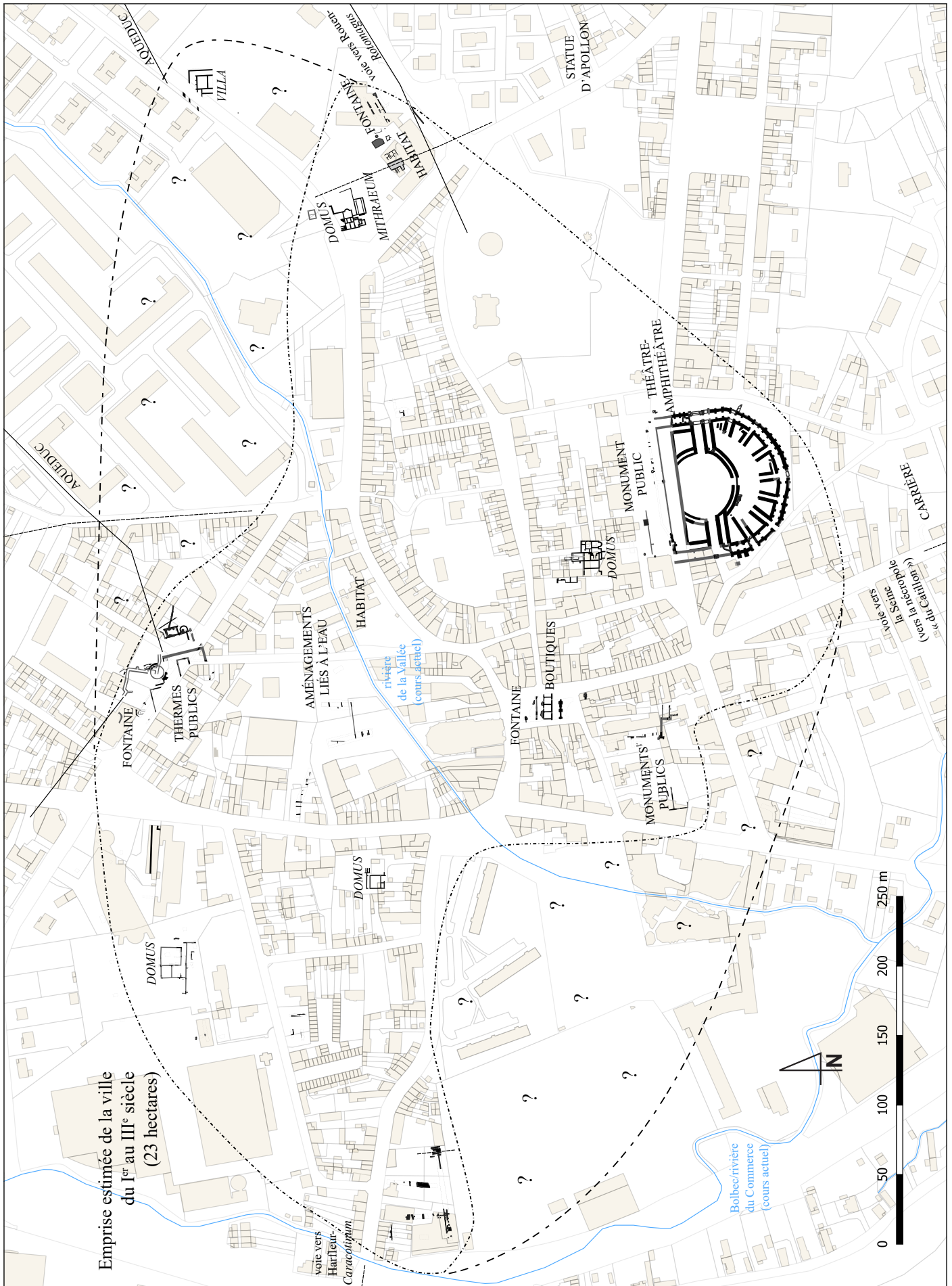


Fig. 1 : Plan de la ville de *Iuliobona* entre le I^{er} et le III^e siècle.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

une autre d'un *mithraeum*, des espaces funéraires qui ont livré au moins deux tombes exceptionnelles – celle dite de Marcus en 1864 (Cochet 1865 ; Robert 2017) et celle dite de Domina en 2019 (Wech dir. 2022) –, des boutiques, deux aqueducs, trois fontaines, un rempart, un secteur en partie dédié à l'activité artisanale et un théâtre-amphithéâtre. Cet édifice – le mieux conservé du nord de la France – témoigne encore aujourd'hui de la majestuosité de *Iuliobona*. Ces vestiges archéologiques, couplés à la prise en compte des blocs sculptés (*membra disiecta*) et du mobilier qui se distingue par sa qualité, offrent une idée de l'ampleur des investissements éditaires effectués pour doter le chef-lieu des espaces nécessaires à la vie collective dans un contexte où la plupart n'ont pas encore été identifiés, et documentent l'existence d'une élite fortunée.

En l'état actuel des connaissances, les principales phases de développement de *Iuliobona* sont essentiellement datées entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et le III^e siècle. Dans la deuxième moitié du III^e siècle, la ville est la proie d'incendies, en témoignent les niveaux caractéristiques en de nombreux secteurs lors de diagnostics archéologiques et de fouilles programmées. Il peut s'agir d'un défaut d'entretien des bâtiments comme d'un phénomène provoqué et généralisé à tout ou partie de la ville. Qu'ils soient accidentels ou volontaires, uniques ou multiples, simultanés ou successifs, ces aléas ont nécessairement eu un impact non négligeable (bien que difficilement quantifiable en l'état) sur l'organisation urbaine et sur les populations. Leurs causes et leur chronologie exactes ne sont cependant pas connues.

Dans le contexte troublé de la crise du III^e siècle, d'autres aléas, naturels et anthropiques, peuvent être à l'origine d'une exposition aux risques de la ville et contribuer à son affaiblissement (Parétias, à paraître). À la faveur d'un climat d'instabilité généralisé et des difficultés rencontrées par l'administration centrale, une série d'usurpateurs (de Postume à Tetricus) proclamés par l'armée du Rhin va revendiquer l'exercice du pouvoir dans une région couvrant les Trois Gaules, les Germanies et l'île de Bretagne entre 260 et 274. Si la reconquête de ces régions par Aurélien permet un retour dans le giron du pouvoir impérial, elle n'occasionne qu'une tranquillité de courte durée. Les sources de la fin du III^e siècle et du IV^e siècle (Eutrope, *Breviarium* ; Aurelius Victor, *De caesaribus* ; *Panegyrique de Maximien*) relatent en effet l'existence de raids réguliers et d'actes

de pirateries dans le secteur de la Manche et de la Seine durant les années 280 (Mantel *et al.*, à paraître ; Parétias, à paraître). D'abord missionné pour rétablir l'ordre impérial, Carausius, le commandant de la *classis britannica* d'origine ménapienne, se révolte jusqu'à se faire proclamer empereur par ses troupes sur l'île de Bretagne en 286. Pendant quelques années, il va étendre son influence sur une large bande côtière qui comprend la cité des Calètes. Après la reprise du secteur continental par l'empereur Constance Chlore en 293, Carausius est acculé en Bretagne. Il finit par être usurpé à son tour en 296, marquant le retour du contrôle impérial dans le secteur. Ces nombreux soubresauts témoignent à eux seuls d'une instabilité chronique et d'épisodes violents (raids, sièges, etc) pendant une trentaine d'années, en lien avec des aléas extérieurs (Saxons et/ou Germains) auxquels l'historiographie a accordé une place importante, mais aussi et surtout internes (usurpations, autonomie territoriale temporaire) qui ne doivent pas être sous-estimés.

À la même époque, et sans qu'il soit possible d'établir un lien de cause à effet entre ces événements, les cités du nord-ouest des Trois Gaules connaissent d'importantes réorganisations administratives. Bien que les sources ne documentent pas ce basculement, ces changements interviennent probablement sous l'impulsion de Dioclétien, dont l'accession au pouvoir met fin à des décennies de crises. Il modifie en profondeur le système de gouvernance afin d'améliorer l'efficacité de l'administration et de rapprocher la prise de décision des territoires. Entre le règne de Carin (282-285), dont le nom est attesté à Lillebonne par une inscription découverte en position secondaire (Vipard 2011), et le concile d'Arles en 314, *Iuliobona* perd son statut de chef-lieu de cité. Dans cet intervalle de deux décennies, les cités voisines des Calètes et des Vélocasses sont regroupées. De cette fusion naît une nouvelle cité, avec Rouen pour chef-lieu : la *civitas Rotomagensium*. Renforcée par cette réorganisation et désormais dotée d'un territoire plus vaste, Rouen-*Rotomagus* est promue capitale de la Lyonnaise Seconde en 297 sous le règne de Dioclétien. Signe de sa réelle prépondérance régionale à la transition des III^e et IV^e siècles, le statut de cette ville est conforté par la réforme constantinienne dans le premier tiers du IV^e siècle. Ce changement administratif provoque-t-il des mutations irrémédiables, parmi lesquelles une perte de l'attrait de l'élite pour *Iuliobona* avec la disparition des charges administratives (magistratures) et religieuses (prêtrises) que conférerait le statut

de chef-lieu ? Ou au contraire, parachève-t-il des transformations déjà effectives dans les décennies précédentes : une perte d'influence de *Iuliobona* et de ses notables, des difficultés économiques, une réorganisation après un épisode conflictuel (mesure de rétorsion après le soutien à un usurpateur déchu) ?

Si, là encore, les sources ne permettent pas de caractériser la nature, les causes et la chronologie des événements, le cas de *Iuliobona* n'apparaît pas comme un exemple isolé dans le contexte régional, même si les réorganisations administratives se traduisent de manières différentes d'un territoire à l'autre. Elles ne sont en outre pas systématiques puisque certaines cités, comme celle des Bellovaques et des Ambiens, restent inchangées. Parmi les cités du nord-ouest des Trois Gaules, un certain nombre connaît toutefois des changements structurels à la fin du III^e siècle (Delmaire 2004 ; Parétias 2021, p. 23-28). Parmi les mutations connues, le déplacement du chef-lieu constitue le cas de figure le plus fréquent dans l'environnement régional élargi. Les exemples proches sont nombreux : transfert de Cassel-*Castellum Menapiorum* à Tournai-*Tornacum* chez les Ménapes, de Bavay-*Bagacum* à Cambrai-*Camaracum* chez les Nerviens, de Valognes-*Alauna* à Coutances-*Constantia* chez les Unelles. Cette réorganisation, qui n'est pas sans conséquence sur l'équilibre interne de la cité, peut intervenir en réponse à une demande des notables ou pour s'adapter à des changements, notamment économiques. Elle n'est en revanche pas anodine puisque l'autorisation de l'empereur ou de son légat est nécessaire lorsque l'intégrité du territoire se trouve modifiée. Quoiqu'elle ne soit pas exceptionnelle, cette démarche implique de profondes mutations administratives, bien sûr, mais aussi sociales et symboliques. Par exemple, la subdivision d'une cité existante et la création d'une nouvelle entité peuvent entraîner la promotion d'une ville à un rang administratif supérieur. C'est le cas dans la cité des Morins, où Théroouanne-*Tervanna* se voit amputée d'une partie de son territoire pour créer la *civitas Bononensium* dont le chef-lieu est Boulogne-*Bononia*. Le dernier cas

de figure, qui nous intéresse directement, consiste à fusionner le territoire de deux cités existantes pour n'en faire qu'une seule. C'est le cas de Lillebonne et de Rouen, mais aussi de Vieux-la-Romaine-*Aregenua*, jusqu'alors chef-lieu des Viducasses, qui perd son statut et son territoire au profit de la *civitas Baiocassium* dont le chef-lieu devient Bayeux-*Augustodurum* (Fichet de Clairfontaine *et al.* 2004).

Plutôt que d'interpréter ces mutations selon une vision strictement liée à des problématiques locales (Spiesser *dir.* 2021, p. 23) – l'envasement du port reste une raison très souvent évoquée dans la littérature scientifique –, force est de constater qu'un changement s'opère. À *Iuliobona*, la ville ouverte cède la place à un *castrum* localisé sur les hauteurs. Il encinte une superficie de 3,90 ha, à laquelle s'ajoute probablement une seconde enceinte constituée par le théâtre, désormais fortifié, pour un total de 7,50 ha (**fig. 2**). Cette contraction urbaine ne signe pas la fin de *Iuliobona*, dont le rôle ne doit pas être minoré. La plupart des équipements publics sont démantelés, voire réutilisés à d'autres fins, les formes de l'habitat évoluent, tout comme la structure générale de l'occupation : ce n'est tout simplement plus la même ville que lors des trois siècles précédents. Ces mutations attestent d'une réorganisation et témoignent d'une continuité de la présence humaine sur place (Le Maho 2004), dans des proportions tout à fait similaires avec celles des occupations attestées aux alentours. Alors que ce type d'aménagement défensif est généralement observé dans les chefs-lieux de cités voisins (Évreux-*Mediolanum Aulercorum*, Amiens-*Samarobriua*, Rouen-*Rotomagus*, etc.), mais pas seulement, *Iuliobona* conserve tout de même une réelle importance stratégique au cours du IV^e siècle. À ce titre, elle bénéficie probablement de la présence (au moins ponctuelle) d'agents du pouvoir impérial (administration, armée ?), sans toutefois conserver un rôle suffisamment significatif pour apparaître dans la *Notitia Galliarum*.

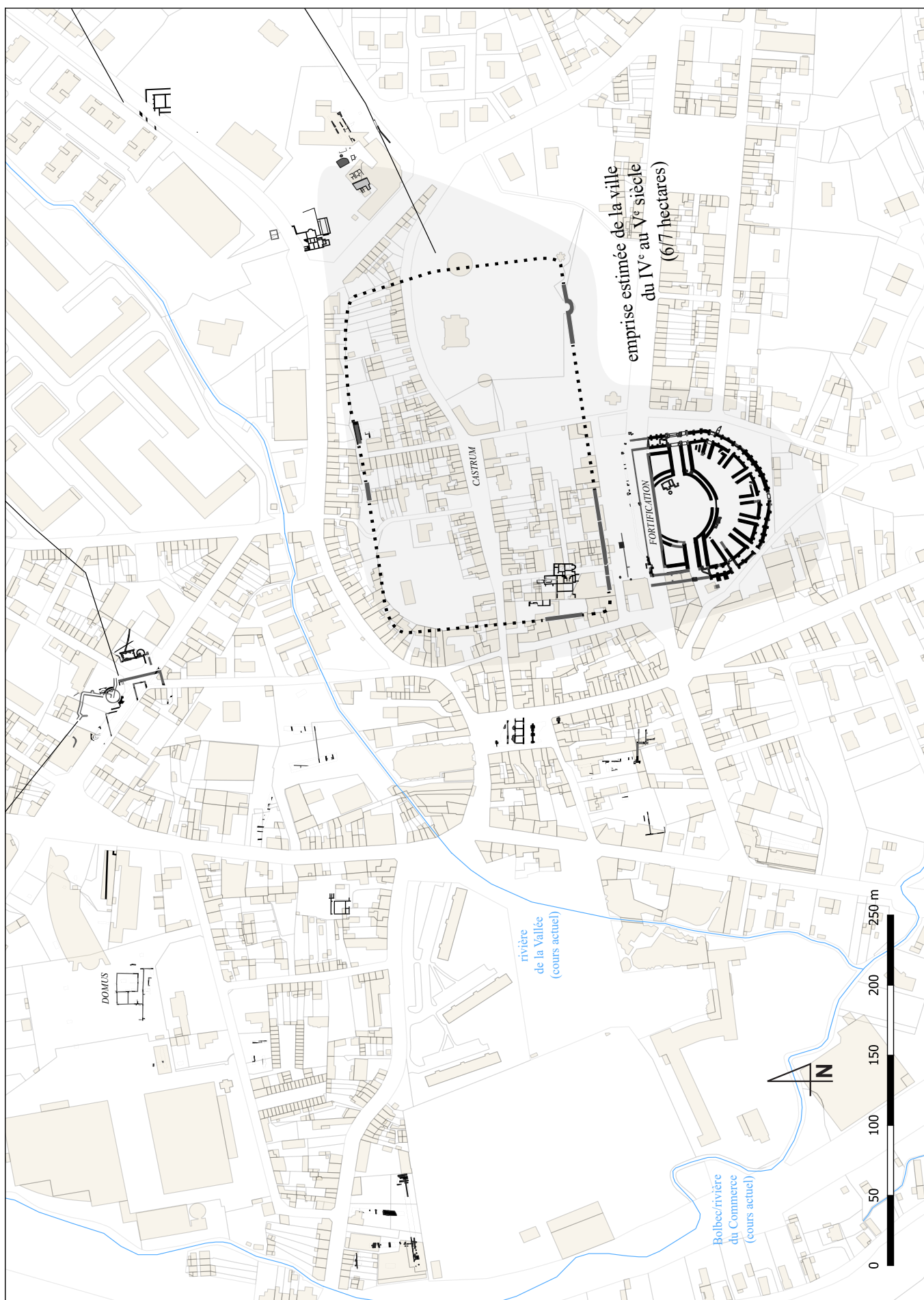


Fig. 2 : Plan de la ville de *Iuliobona* pendant l'Antiquité tardive.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

1.2. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Lillebonne est une commune située en Normandie, dans le département de la Seine-Maritime (76). Elle s'étend actuellement sur 14,66 km² et compte un peu moins de 9 000 habitants. Elle est localisée dans la partie sud-ouest du Pays de Caux, un territoire caractérisé par de hauts plateaux crayeux et de petites vallées affluentes de l'estuaire de la Seine. Implantée entre Rouen et Le Havre, la ville est installée à 1,25 km de la vallée de la Seine, dans une vallée de l'un de ses affluents : le Bolbec/rivière du Commerce (**fig. 2**).

La ville romaine et le centre-ville actuel se trouvent dans le secteur où la rivière de la Vallée rejoint le Bolbec/rivière du Commerce, qui se jette dans la Seine au niveau de la zone industrielle de Port-Jérôme-sur-Seine. Profonde de 80 m au niveau de Lillebonne, la première est installée dans une vallée large de 650 m en haut des versants et de 130 m en fond de vallée. La seconde est profonde de 105 m et large de 1 200 m (versant compris) en aval de Lillebonne. Actuellement présent à une altitude moyenne de 5 m NGF, le fond de la vallée s'étend sur une largeur qui oscille entre 330 m et 550 m. La place Félix-Faure se situe au débouché d'un vallon sec, parallèle à la vallée de la rivière de la Vallée et qui débouche sur la vallée du Commerce. Avec une altitude moyenne de 16 m NGF, le sommet de la place se trouve en contrebas de la colline du château, dont le point culminant atteint environ 27 m NGF au nord. La colline du Toupin, contre laquelle a été édifié le théâtre romain, délimite la place au sud. Son sommet se trouve à environ 34 m NGF. Ces vallées se sont probablement formées au cours du Quaternaire, sous l'effet de l'érosion liée à l'alternance de périodes de glaciation et de fonte des glaces.

La géologie de la région (**fig. 3**) se compose de niveaux de craie mise en place pendant le Crétacé (Sechi *et al.* 2010). La craie s'est ensuite altérée au cours du Cénozoïque sous l'action de l'eau de pluie chargée en acide carbonique et en oxyde atmosphérique. L'argile à silex est le résultat de ces altérations. Lors des périodes glaciaires, des dépôts lössiques se sont déposés au sommet des plateaux durant les phases glaciaires du Quaternaire, en particulier lors de la dernière glaciation, Weichsélienne. Ces löss forment un sol brun qui dépasse 5 m d'épaisseur sur le plateau de Caux (Laignel 1997). Depuis le début de l'Holocène, l'infiltration de l'eau de pluie dans ces sols a entraîné leur décalcification. Il s'agit par conséquent

de sols bruns lessivés, particulièrement soumis aux phénomènes d'érosion au niveau du Pays de Caux. Cette charge sédimentaire s'est progressivement accumulée dans le fond des vallées, en témoignant l'épaisseur du colmatage holocène présent dans la vallée du Commerce (Apel 1906 ; Haddad *et al.* 2021). Le substrat du vallon sec sur lequel se situe la place Félix-Faure présente cependant quelques particularités géologiques locales, avec la présence d'importants niveaux d'argile localisés 300 m à l'est, au niveau du lieu-dit de la Briqueterie (Brognard 1919), ainsi que d'une alternance de dépôts du Crétacé caractéristiques d'un ancien environnement marin au niveau de la Pommeraie, 600 m à l'est de la place. Ces dépôts sont des marnes calcaires à passes de sables glauconieux, constituées de nombreux fragments de calcaire liés par une matrice argileuse de couleur jaune orangé. Elles s'alternent avec des niveaux argilosableux verts comportant de nombreux fragments de calcaire : les sables glauconieux. Ils apparaissent vers 45 m NGF dans le versant sud de la Côte Blanche.



Fig. 3 : Localisation de la place Félix-Faure sur une carte IGN au 1/250 000° (en haut) et au 1/25 000° (en bas).
 © IGN – Géoportail, modification Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

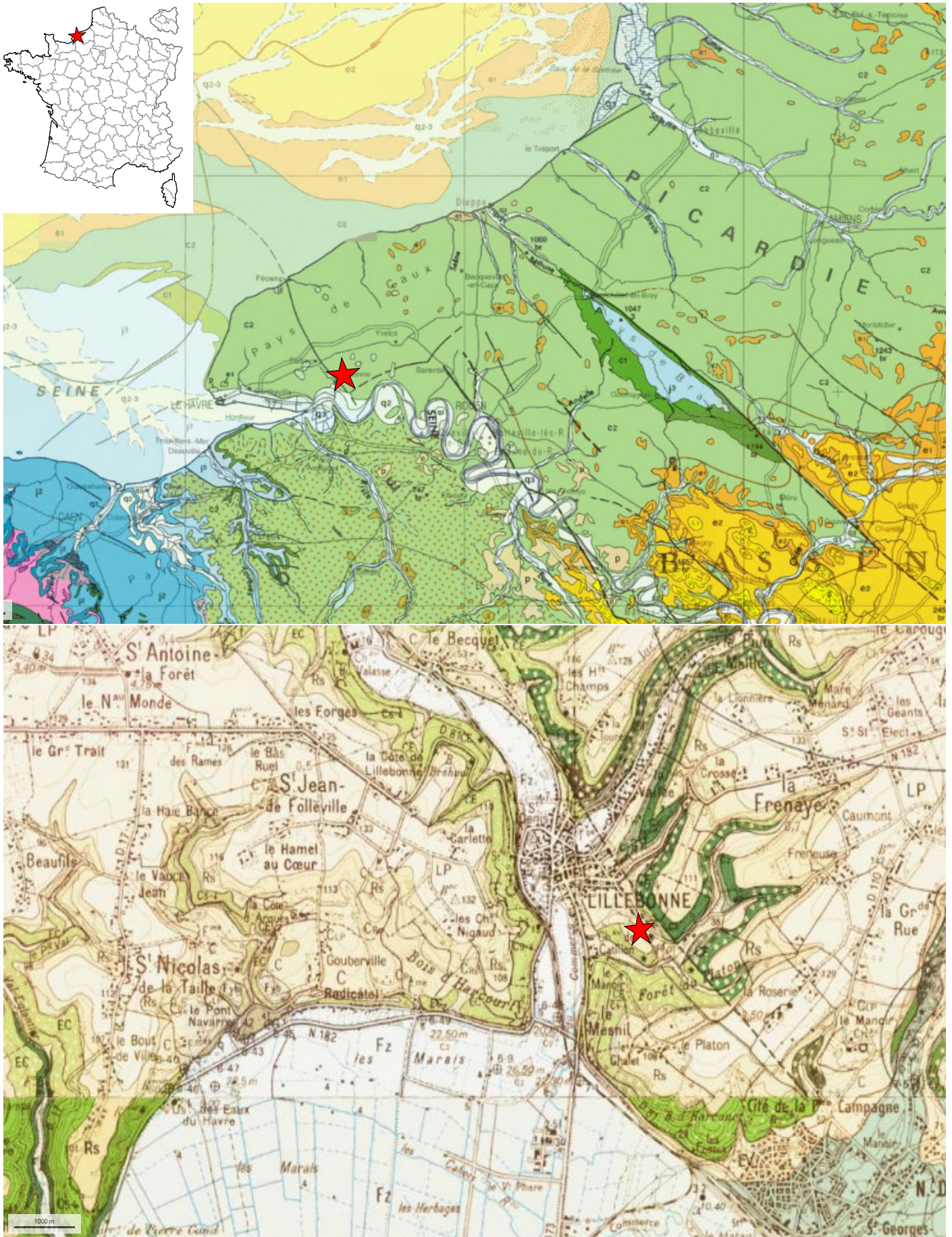


Fig. 4 : Localisation de la place Félix-Faure dans son contexte géologique au 1/1 000 000^e (en haut) et au 1/35 000^e (en bas).
© IGN – Géoportail, modification Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

1.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

À partir du milieu du XVIII^e siècle, les premières mentions du passé Lillebonne dans des publications archéologiques (Belley 1753 ; Caylus 1764) concernèrent le château de Lillebonne, ainsi que des découvertes éparées de vestiges antiques, notamment un aqueduc et des stèles funéraires. Ce n'est véritablement qu'au début du XIX^e siècle que les trouvailles se multiplièrent sur le territoire de la commune, d'abord avec le dégagement du théâtre, puis en 1823 d'une statue en bronze doré à l'effigie d'Apollon (Rever 1824), sans que les questions archéologiques liées à sa présence à Lillebonne ne suscitent de parallèles avec les autres exemples régionaux (Parétias, Mantel et Dubois 2023). Haute de 1,94 m, cette statue intégra les collections du musée du Louvre dès 1853. De 1827 à 1829, le percement de nouvelles rues entre la colline du château et le théâtre entraîna la mise au jour d'une *domus* équipée de thermes privés, de plusieurs fragments de statues en marbre blanc, ainsi que dans le rempart du *castrum* de l'Antiquité tardive (Gaillard de Folleville 1834). À partir de 1853, la nécropole du Catillon, localisée au sud de l'assiette urbaine, concentra toutes les attentions (Cochet 1853). Les fouilles s'y succédèrent durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, révélant de nombreuses sépultures dont la datation est comprise entre la première moitié du I^{er} siècle et le III^e siècle. Cette nécropole, dont l'emprise est estimée à environ 2 ha et où près de 250 sépultures ont été découvertes, pourrait avoir accueilli, selon les dernières estimations, au moins 2 000 défunts (Spiesser 2020, p. 33). La seconde moitié du XIX^e siècle marqua un tournant dans les recherches. En effet, la multiplication des trouvailles permit une première estimation de la richesse de *Iuliobona* : une *domus* et un *mithraeum* au nord-est dans le quartier de la Côte Blanche en 1864 (Cochet 1866), une riche tombe dite « de Marcus » en 1864 accompagnée de 48 objets à l'est de la ville (Briachon 1865 ; Robert 2017), l'exceptionnelle mosaïque de la « chasse aux cerfs » en 1870 dans une *domus* à l'ouest de la ville (Chatel 1873) et le début des fouilles sur les thermes publics de *Iuliobona*, localisés au nord de la ville en 1880 (Brianchon 1880).

La majeure partie du XX^e siècle apparaît relativement calme, bien que de nombreuses petites opérations aient eu lieu tout au long du siècle malgré les interruptions pendant les deux conflits mondiaux. La fouille de la section nord du *castrum* par Léon de Vesly en 1913 (de Vesly 1913), les campagnes

successives réalisées dans le théâtre romain et les thermes publics, la reprise des fouilles entre 1964 et 1965 dans la *domus* où se trouvait la mosaïque de la « chasse aux cerfs » (Harmand 1965), ainsi que diverses fouilles de sauvetage réalisées dans les années 1970 par Michel Mangard (Mangard 1980) se déroulèrent à Lillebonne en l'espace d'un demi-siècle. Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1980 que les fouilles archéologiques s'accéléchèrent à Lillebonne sous l'action d'Éric Follain, d'abord au niveau des thermes publics (Follain 1982 ; Pitte 1985 ; Follain 1988a), puis de l'aqueduc (Follain 1988b), des habitats situés à l'est de la ville dans le quartier de la Côte Blanche (Follain 1989 ; Follain 1991) et au nord au niveau de la *domus* « Saint-Denis » (Follain 1995 ; Follain et Fournier 1996), et enfin du centre-ville où le possible *forum* fut identifié (Follain 2000). Le début du XXI^e siècle fut surtout marqué par les campagnes archéologiques effectuées sur le théâtre par Vincenzo Mutarelli entre 2007 et 2010 (Mutarelli 2007 ; Mutarelli 2008 ; Mutarelli 2009 ; Mutarelli 2011), et, depuis 15 ans, par les nombreux diagnostics archéologiques réalisés par l'Inrap (Kliesch dir. 2011 ; Leterreux 2012 ; Lukas dir. 2013 ; Adrian dir. 2016 ; Adrian dir. 2017 ; Lukas dir. 2018 ; Lukas dir. 2019 ; Adrian dir. 2022 ; Lukas dir. 2023).

Bien que ces nombreuses opérations aient permis de préciser le potentiel archéologique des différents secteurs de la ville de Lillebonne et d'affiner son emprise, aucun de ces diagnostics n'avait jusqu'alors donné lieu à des fouilles archéologiques en raison de l'abandon des projets immobiliers. La première fouille préventive fut réalisée par la MADE sur quelques dizaines de mètres carrés au début de l'année 2019, à l'occasion de l'aménagement d'une rampe d'accès dans l'enceinte du siège de Caux Seine agglomération. Elle révéla trois nouvelles tombes, dont l'une (dite « de Domina ») contenait un abondant mobilier caractéristique de l'élite (Wech dir. 2022). En 2024, les deux opérations préventives qui seront réalisées par l'Inrap en 2024 sur plusieurs centaines de mètres carrés, rue du Havre pour le chantier de la maison de santé et rue Henri-Messenger pour un projet immobilier, marqueront inévitablement un tournant pour la connaissance de *Iuliobona*.

En 2021, la carte archéologique de Lillebonne comptait 326 entités, qui correspondent à 163 bâtiments, 16 espaces funéraires, 93 aménagements

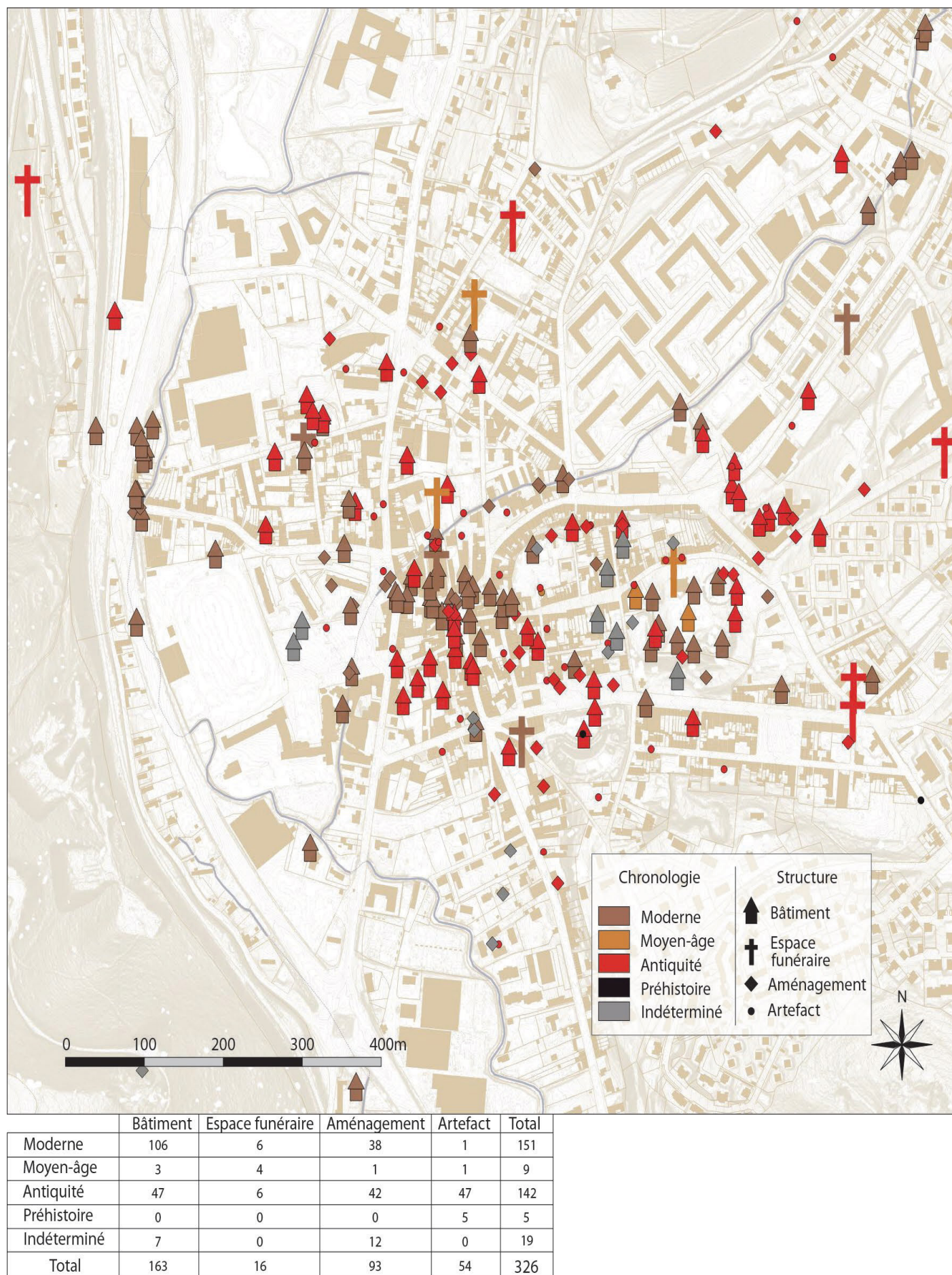


Fig. 5 : Carte archéologique de Lillebonne (état août 2021).
 © cartographie Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

et 54 découvertes d'objets isolés (fig. 5). Deux périodes de la ville de Lillebonne bénéficient d'une documentation abondante : l'Antiquité, grâce aux opérations archéologiques, et les périodes moderne et

contemporaines, par les sources textuelles. L'Antiquité tardive et la ville médiévale restent quant à elles très largement méconnues (fig. 6).

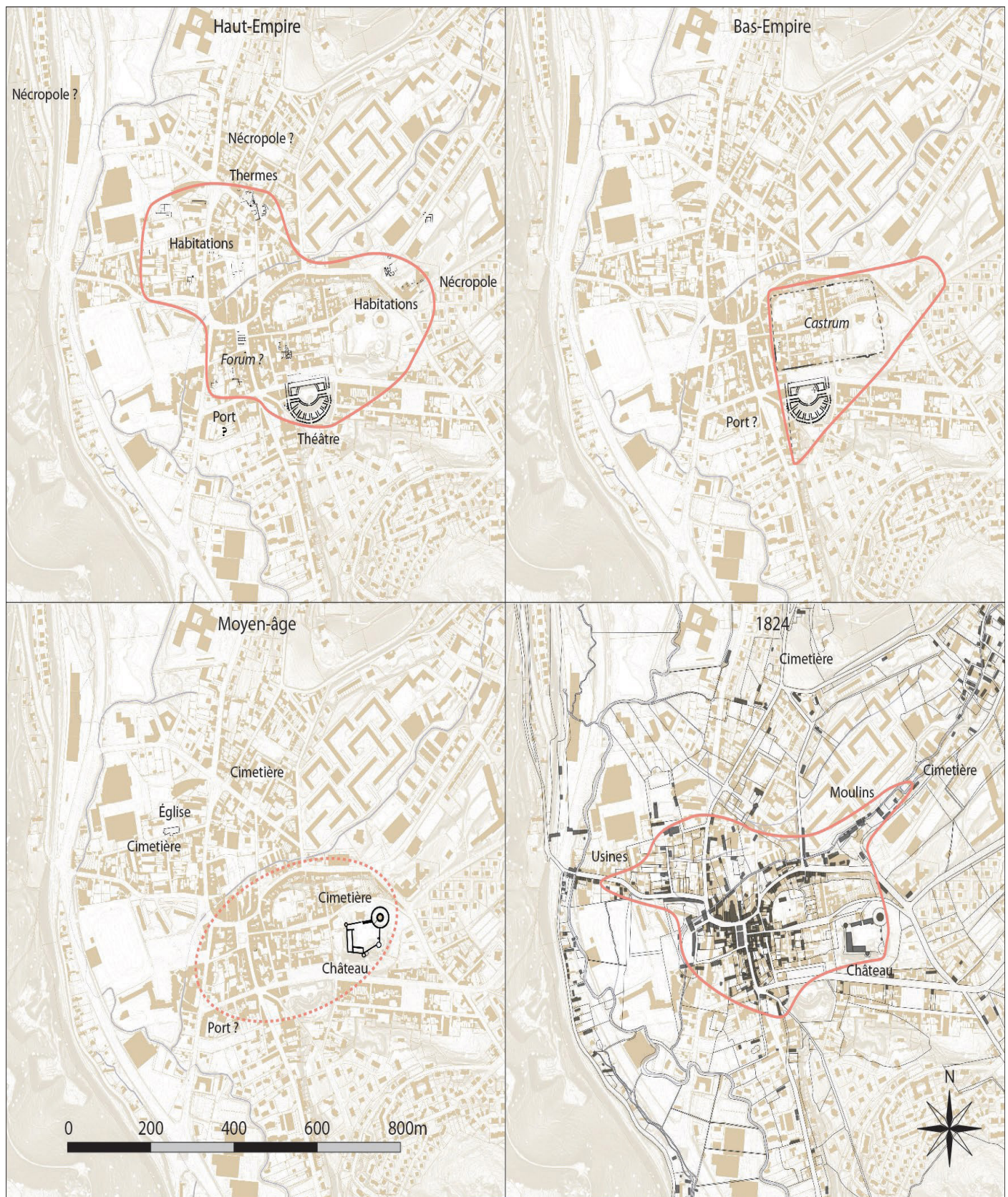


Fig. 6 : Proposition de schéma d'évolution de la ville de Lillebonne entre l'époque romaine, l'Antiquité tardive, l'époque médiévale et l'époque contemporaine.

© cartographies Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

1.4. HISTOIRE DES RECHERCHES SUR LA PLACE FÉLIX-FAURE

Élément essentiel de l'identité locale, le patrimoine romain de Lillebonne fait aujourd'hui l'objet d'un ambitieux programme de valorisation culturelle et touristique : « *Juliobona*, la cité antique sur la Seine ». Le changement de porteur de projet en 2022 n'a pas permis la tenue de la deuxième campagne de fouilles programmées sur la place Félix-Faure comme cela était initialement escompté. Toutefois, le Projet Collectif de Recherche « *Juliobona*, capitale des Calètes » initié en 2021, qui vise à acquérir des données et à les synthétiser pour accroître les connaissances et la compréhension de *Juliobona*, a été poursuivi et consolidé (Parétias dir. 2024b). Cette année de transition a permis de redéfinir la structuration du projet et les axes de recherches après la première année probatoire (Spiesser dir. 2022), conformément aux recommandations des instances scientifiques (CTRA, SRA). La poursuite des recherches dans les années à venir constituera un socle scientifique solide sur lequel fonder le projet *Juliobona* et les actions qui seront menées. Porté par Caux Seine agglo depuis 2018, en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales (ville de Lillebonne, département de la Seine-Maritime, région Normandie...) et des musées (musée du Louvre, musée des Antiquités de Rouen...), le projet *Juliobona* se donne 30 ans pour développer la connaissance archéologique de son territoire. Il s'agit ainsi d'un projet transversal au cœur des problématiques de redynamisation du centre-ville et d'attractivité culturelle, où urbanisme, archéologie, patrimoine et tourisme dialoguent. Parmi les réalisations programmées dans les années à venir figurent l'agrandissement et le renouvellement complet du musée *Juliobona* (programmations architecturale et muséographique en cours), ainsi que le réaménagement urbain de la place Félix-Faure. En parallèle de ces actions structurantes, des projets d'études et de valorisation du patrimoine romain sont mis en œuvre depuis 2017, conjointement portés par le musée, le théâtre (département de la Seine-Maritime) et la ville de Lillebonne.

La reprise d'une opération de fouille programmée, dirigée par le chargé d'études en archéologie de Caux Seine agglo, dans le secteur de la place Félix-Faure s'inscrit dans cette dynamique volontariste de collecte de données nouvelles pour alimenter la réflexion scientifique et sortir d'une forme de dépendance vis-à-vis des données anciennes, héritées

du XIX^e siècle et du XX^e siècle. L'étude documentaire menée en amont de l'intervention 2021 a été réalisée par Jérôme Spiesser dans le cadre de ses fonctions, et notamment pour l'écriture de l'ouvrage *Lillebonne. Promenade archéologique de la préhistoire au XIX^e siècle* (Spiesser 2020). Si tous les fonds d'archives n'ont pas encore été consultés – une entreprise par ailleurs complexe au regard de l'intérêt précoce pour les ruines lillebonnaises –, leur étude constitue un prérequis pour établir les problématiques de recherche dans ce secteur. La poursuite des recherches documentaires constitue en outre un objectif important dans le cadre du PCR. Caractérisée par sa proximité avec le théâtre-amphithéâtre qui matérialise sa limite sud, la place Félix-Faure (**fig. 7**) est aujourd'hui un espace urbain central dans la configuration actuelle de la ville de Lillebonne. Dans l'Antiquité, ce secteur, qui ne formait pas un ensemble unique et cohérent, occupait la partie méridionale de l'assiette bâtie de la ville.

1.4.1. Le théâtre-amphithéâtre

a. De l'identification de l'édifice à la fin du XVIII^e siècle aux premières fouilles

Le site du théâtre-amphithéâtre correspond au lieu-dit de « La Roquette », un toponyme qui apparaît dans les archives en lien avec le château de Lillebonne dès la seconde moitié du XV^e siècle. Les comptes de la seigneurie de Lillebonne y faisaient déjà référence dès 1359 sous le nom de « La Roque ». L'existence de ruines sur ce terrain était alors connue en raison des murs encore visibles. Bien que sa fonction ne soit pas encore identifiée, cet ensemble apparaissait déjà comme monumental. Dès le milieu du XVIII^e siècle, les premières propositions d'interprétation furent formulées. En 1763, le comte de Caylus, aidé par la description des ruines qu'en fait l'ingénieur des ponts et chaussées Duchesne, est le premier à identifier ce monticule hémicirculaire à un théâtre (**fig. 8**).

À cette époque, le terrain de « la Roquette » était un verger surplombant un jardin à la française, divisé en huit parterres végétalisés, situé au niveau de l'actuelle place Félix-Faure. Le profil topographique réalisé à cette occasion (**fig. 9**) documente deux espaces, avec le *castrum* dominant le jardin et le théâtre. La représentation de deux épaisses maçonneries indique que les vestiges du rempart nord du *castrum* et du mur de précinct du théâtre étaient alors visibles, tandis



Fig. 7 : Vue de détail du plan de la ville de *Iuliobona* au Haut-Empire situant le théâtre et la place Félix-Faure.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

que l'absence du rempart sud suggère, à l'inverse, qu'il avait déjà été récupéré. La représentation d'un possible front de taille dans la face sud-est du rempart (**fig. 7**), à l'emplacement de la carrière du Trou d'Enfer, corrobore cette hypothèse.

Après la Révolution française, le domaine seigneurial de la famille d'Harcourt, dont dépendait le théâtre romain, fut subdivisé pour être revendu. Le terrain de « la Roquette » fut alors acquis en 1794 par Pierre Caron, cafetier à Lillebonne, qui décida d'entreprendre des travaux de terrassement pour

aplanir le terrain et de tirer profit de l'opération en revendant les matériaux de construction extraits dans le théâtre. En 1812, les déblais issus de la parcelle servirent par exemple à exhausser le sol marécageux de la filature de M. Lemaitre, implantée au sud-ouest de l'édifice (**fig. 10**), vidant un *cuneus* et le couloir de circulation axial. L'extraction des terres de ce secteur entraîne la mise au jour d'un escalier d'accès : les dalles qui formaient les marches furent alors retirées pour être vendues. Pierre Caron délaissa ensuite cette partie de

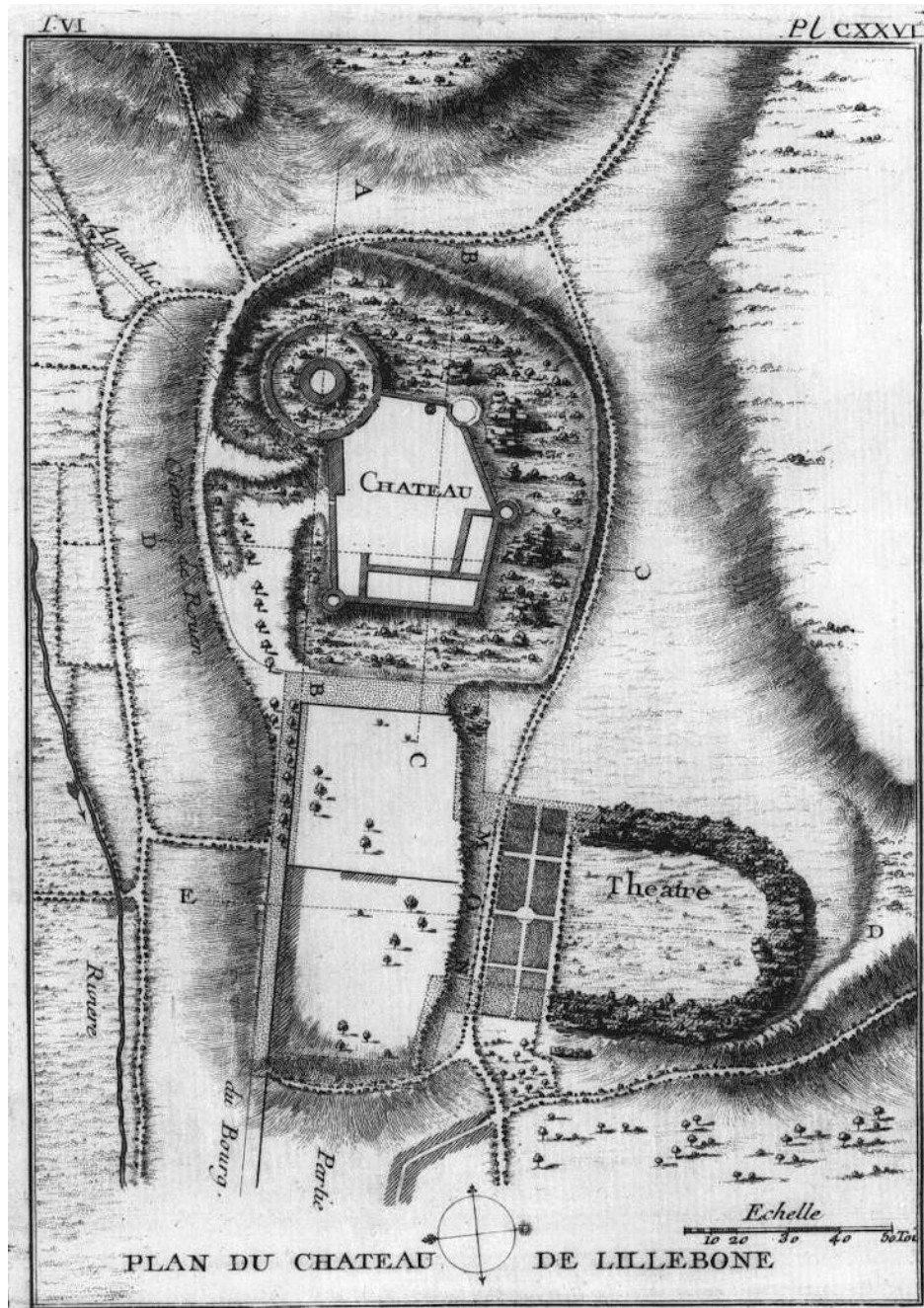


Fig. 8 : Plan du château et du théâtre au milieu du XVIII^e siècle.
© plan d'après Duchesne, Caylus 1764.

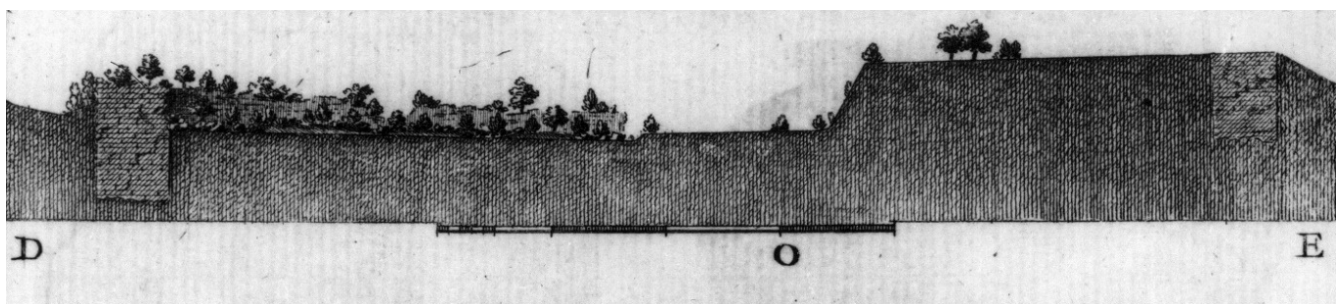


Fig. 9 : Profil topographique du castrum (à droite) et du théâtre (à gauche) au milieu du XVIII^e siècle.
© plan d'après Duchesne, Caylus 1764.

l'édifice pour creuser à l'opposé, au niveau du secteur sud-ouest du couloir de précinction. Un deuxième escalier fut alors découvert, avant d'être à son tour démonté pour être revendu. Charles Basile Éloi Pigné, Lillebonnais et historien local, vint régulièrement visiter l'édifice et observer l'avancement des travaux. Avant que l'escalier ne soit retiré, il releva son profil et réalisa une gravure de l'aménagement. Dans son *Panorama de Lillebonne*, publié en 1831 (Pigné 1831-1845), il releva que l'entrée du *vomitorium* était scellée par des blocs, montés à sec, une technique de mise en œuvre inhabituelle dans l'édifice qui indique qu'il s'agit de blocs réemployés.

L'annonce de l'identification du théâtre romain de Lillebonne reste dans un premier temps confidentielle. Il faut attendre 1812 et la découverte d'un trésor monétaire de 150 monnaies pour que les érudits locaux, en particulier François Rever, s'intéressent à Lillebonne. L'érudit se rendit alors sur place et, très ému par la destruction du site qui s'opère devant lui, décida d'alerter le propriétaire de l'intérêt patrimonial du théâtre. Pierre Caron continua néanmoins de tirer profit de ces ruines qu'il avait acquises légalement et les destructions ne cessèrent

donc pas immédiatement. François Rever contacta alors l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen et le Conseil général de la Seine-Inférieure pour avertir qu'un site archéologique majeur était en train d'être détruit. Si Pierre Caron ne souhaitait pas vendre son terrain, il permit toutefois à François Rever de lui acheter le droit de réaliser une fouille entre les deux zones ouvertes les années précédentes. Ce sondage fut alors réalisé dans l'arène sur une profondeur de 2,60 m. En 1817, à la mort de Pierre Caron, ses héritiers décidèrent de céder le terrain tant convoité. Le théâtre fut alors acquis par le Conseil général de la Seine-Inférieure l'année suivante. Cette acquisition n'entraîna toutefois pas l'arrêt du déblaiement du monument, mais celui-ci fut désormais réalisé sous la supervision de François Rever. En 1819, il déblaya la partie nord-ouest du couloir de précinction et réalisa un sondage dans la *cavea* afin de vérifier la conservation des vestiges et la présence d'un espace de circulation intermédiaire. Il orienta ensuite ses recherches vers la galerie périphérique, puis descendit progressivement : il révéla d'abord le plan des caissons, suivi du bas de la *cavea* où il découvrit des gradins en pierre, toujours en place.

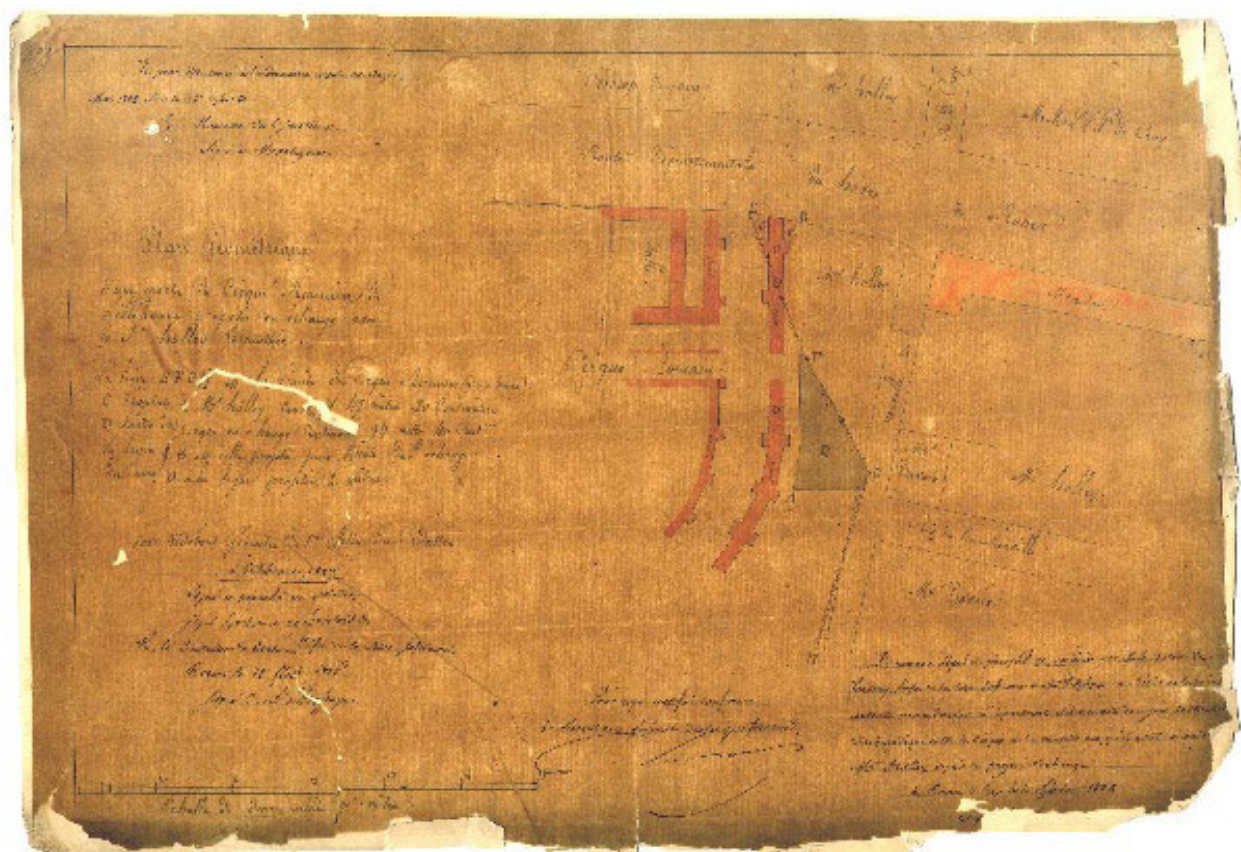


Fig. 10 : Plan de 1828 représentant l'angle nord-est du théâtre, la première partie de l'édifice mise au jour par Pierre Caron.

© cliché AD76 – 4T164.

Au centre de la *cavea*, il retrouva une structure qualifiée de caisson, dont les murs étaient en grand appareil. Des fragments de colonne et de marbre furent découverts à proximité. Les plans réalisés quelques années plus tard révélèrent la présence de quatre piliers en façade et de deux bases ou socles quadrangulaires au fond. Ces informations sont confirmées par une photographie des vestiges prise en 1867 (fig. 11). Au vu de son emplacement, de sa structuration et des éléments de décors mis au jour

à proximité, il est possible qu'il s'agisse des derniers vestiges d'un *sacellum*, à l'instar de celui mis au jour dans le grand théâtre de Vendeuil-Caply (Dufour 1982). Après la mort de François Rever, dont les travaux ont permis de révéler l'importance du théâtre (fig. 12 et 13), les fouilles archéologiques sont réalisées sous la direction d'Emmanuel Gaillard, entre les années 1828 et 1836.



Fig. 11 : Photographie du théâtre en 1867, montrant les piliers du possible *sacellum*.

© cliché AD76 – 6Fi3.

Fig. 12 : Plan du théâtre réalisé vers 1826.

© cliché AD27 – 2357.

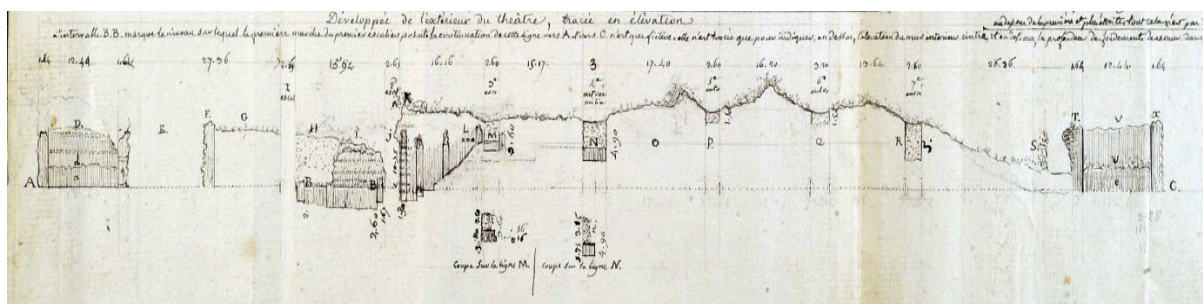
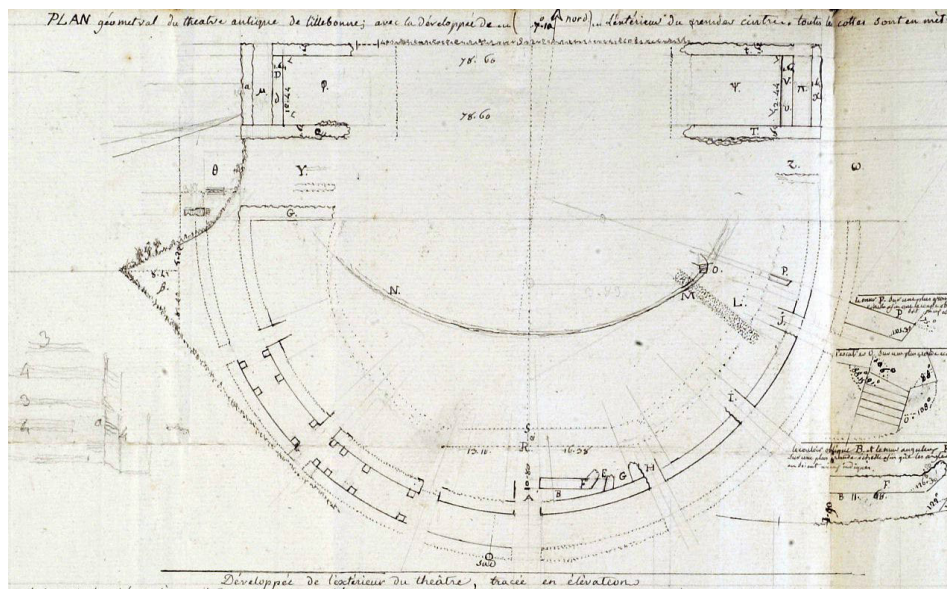


Fig. 13 : Profil développé du mur interne du couloir de précinction réalisé vers 1826.

© cliché AD27 – 2357.

Il entreprit des sondages au centre de l'arène où il découvrit un petit édifice (fig. 14), avant de poursuivre, à partir de 1830, dans la partie occidentale de la parcelle. Il retrouva de nombreux blocs lapidaires utilisés en remplois : des bas-reliefs, des fragments de colonnes, de corniches, de fronton et de stylobates. Réutilisés pour obstruer certains accès, ces blocs furent alors interprétés comme des aménagements destinés à fortifier le théâtre à la fin de l'Antiquité. Cette hypothèse est probablement à reconsidérer puisque ces remplois, souvent issus de monuments funéraires, sont retrouvés en divers endroits de la ville et non pas spécifiquement dans l'édifice de spectacle. En effet, si de tels blocs servent de fondation au *castrum*, cette pratique architecturale n'est toutefois pas propre aux ouvrages militaires. Dans le deuxième tiers du XIX^e siècle, la vente de matériaux extraits dans le théâtre fut poursuivie (fig. 15).

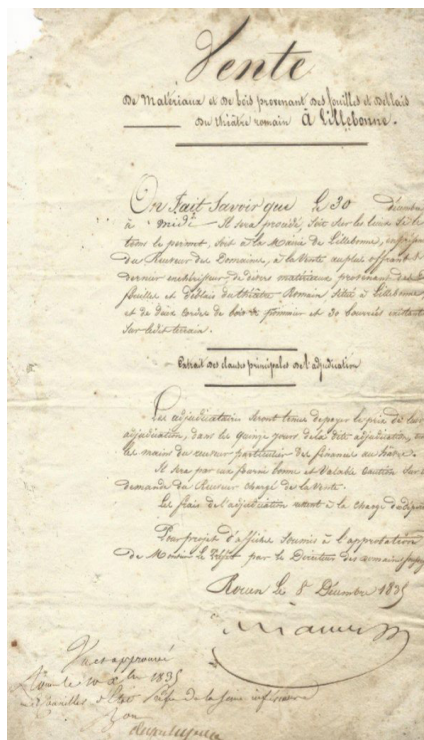


Fig. 15 : Acte de vente des matériaux issus des fouilles du théâtre romain en 1835. © cliché Ville de Lillebonne.



Fig. 14 : Gravure du théâtre et de la place Félix-Faure au milieu du XIX^e siècle. © cliché musée Juliobona – 2015.0.100.3.

Certaines habitations, comme celles de rue des Bains et de l'impasse du Mont-Joli, par exemple, présentent également des remplois. De plus, la découverte du petit édifice dans l'arène du théâtre-amphithéâtre, interprété comme un balnéaire et qui utilise en fondation des blocs issue de monuments funéraires, amène à s'interroger sur une possible réutilisation de ce monument public comme espace résidentiel. Le recours aux matériaux périssables (principalement terre et bois) ne laissant que peu de traces pendant l'Antiquité tardive a probablement complexifié l'observation de ces indices tenus lors des sondages menés au XIX^e siècle. L'obstruction des ouvertures aurait pu servir non pas à se protéger, mais à subdiviser les ruines du théâtre en plusieurs espaces, y compris résidentiels. Cette hypothèse peut aussi concorder avec la découverte de nombreux vestiges mobiliers, amenant les érudits à supposer que le théâtre avait servi de vaste dépotoir, à une période où l'habitat de *Iuliobona* peine à être localisé.

Grâce aux indications recueillies par Éloi Pigné, les grandes séquences générales de la stratigraphie peuvent être reconstituées au niveau de l'arène et, selon lui, étendues aux couloirs et aux galeries du théâtre. En partant du niveau de circulation de l'époque, le premier mètre était composé d'un

limon argileux vierge de tous vestiges, correspondant au fond de l'ancien étang toujours présent au début du XVIII^e siècle. S'en suivait ensuite une succession de niveaux de démolition sur une épaisseur comprise entre 2,30 et 2,60 m. Ces niveaux contenaient de nombreux moellons calcaires et fragments de briques, ainsi que des coquilles de moules et d'huîtres, et recouvraient une couche noire cendreuse contenant des monnaies et d'autres objets d'époque romaine. L'intérieur des caissons était toutefois remblayé par une terre grise avec de nombreux petits fragments de calcaire, dans laquelle aucun vestige n'a été découvert.

Après la mort d'Emmanuel Gaillard en 1836, Achille Deville, directeur du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, supervisa la fin de la mise au jour des ruines du théâtre, qui intervint en 1841 (fig. 16). Preuve qu'une certaine conscience de la valeur patrimoniale de l'édifice se constitua alors, le théâtre de Lillebonne figura parmi les premiers sites archéologiques classés au titre des monuments historiques par Prosper Mérimée, alors inspecteur général des monuments historiques, dans la liste de 1 000 monuments français établie en 1840.

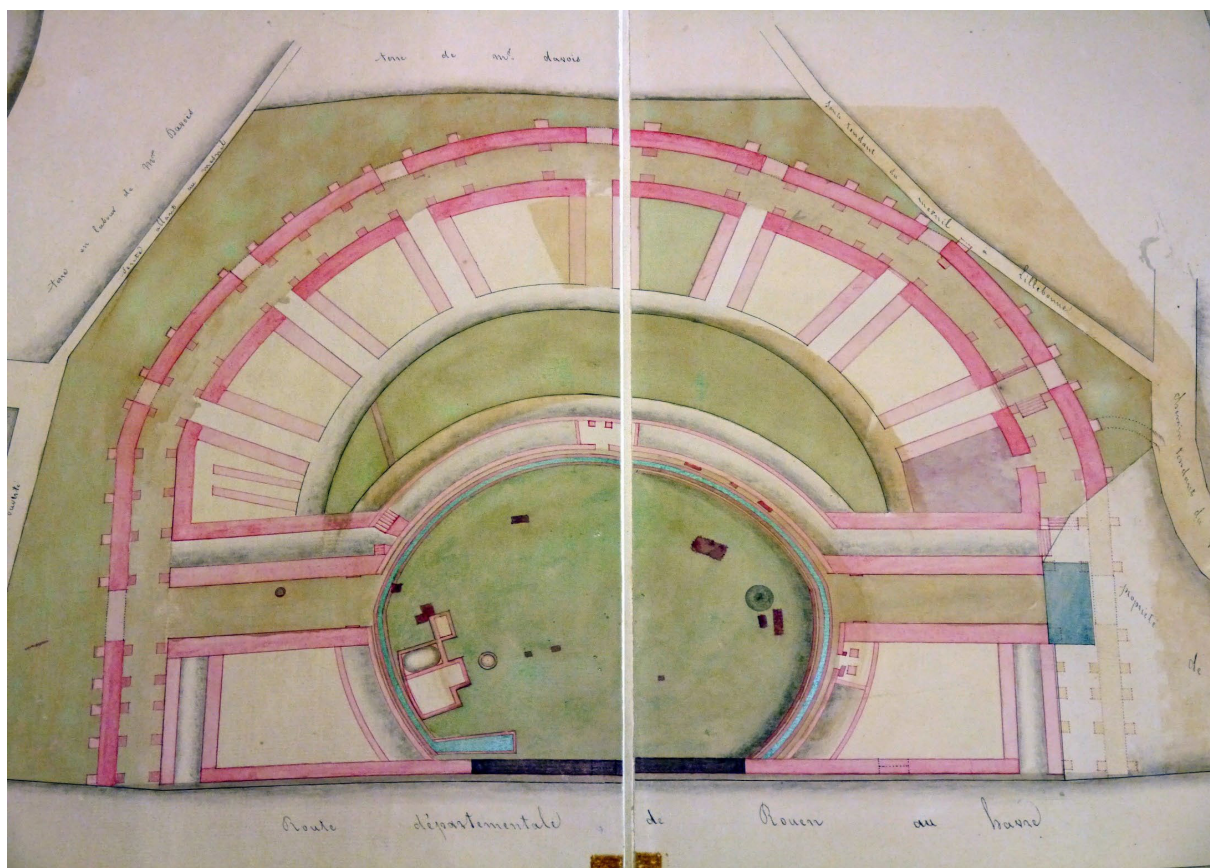


Fig. 16 : Aquarelle du théâtre romain au milieu du XIX^e siècle, après son dégagement.
© cliché AD76 – 6Fi3.

b. Des explorations sporadiques au XX^e siècle

Désormais davantage ciblées et organisées, les fouilles du théâtre ne reprirent qu'au début du XX^e siècle, et plus particulièrement entre 1908 et 1915 sous la direction de Léon de Vesly, fraîchement nommé directeur du musée des Antiquités de la Seine-Inférieure. Aidé par André Guyot, alors gardien du théâtre, il initia l'étude de plusieurs zones de l'édifice de spectacle : les accès oriental et occidental, ainsi que le pourtour de l'arène.

Il commença par fouiller l'entrée ouest, une zone nouvellement acquise par le département de la Seine-Inférieure. Il y découvrit le claveau d'une archivolt ornée (**fig. 17**), haute de 0,4 m, qu'il interpréta comme un élément de l'ornementation de l'arcade de l'entrée principale, en raison de la similitude entre la largeur de l'accès et celle de la courbure restituée du bloc (6 m). Dans ce même secteur, il mit également au jour des bases de colonnes et une frise. En analysant le balnéaire construit dans l'arène, il repéra plusieurs bas-reliefs remployés en fondation. En 1911, il entreprit le démantèlement de l'édifice pour récupérer ces éléments lapidaires, dont les observations récentes indiquent qu'ils appartenaient à un mausolée funéraire (Spiesser et Ferreira 2019). Lors des dernières campagnes dirigées par Léon de

Vesly en 1914 et 1915, des sondages furent menés aux extrémités septentrionales du couloir annulaire.

Après une interruption lors de la Première Guerre mondiale, les investigations ne reprirent que deux décennies plus tard, entre 1935 à 1938, grâce à la volonté d'Albert Grenier, alors professeur au collège de France. Ce n'est cependant pas lui qui réalisa ces investigations, mais Paul Franchette, architecte en chef des Monuments historiques. Après une première campagne dans la *cavea* pour connaître la nature des gradins, il conclut que ceux-ci étaient en bois. L'année 1936 fut consacrée à l'arène et à la recherche du mur de scène. Il creusa alors trois galeries, chacune longue de 12 m, sous l'actuelle rue Victor-Hugo. Dans l'une d'elles, il identifia un mur, interprété comme étant celui du mur de scène. Les deux dernières années furent consacrées à l'étude de l'accès oriental du théâtre.

À l'automne 1940, un mausolée en l'honneur d'un officier allemand fut créé au centre de la *cavea*, à l'emplacement du possible *sacellum* (**fig. 11**), puis démonté au moment de la Libération. Quelques travaux et campagnes de restauration eurent ensuite lieu entre 1957 et 1974. Il faut attendre 1986 pour que la pose d'une conduite d'eau sous la rue Victor-Hugo permette à Éric Follain d'observer la partie ouest du mur de scène du théâtre.



Fig. 17 : Claveau ornant peut-être l'entrée principale ouest du théâtre.
© collection département de la Seine-Maritime ; cliché Jérôme Spiesser / Caux Seine aggro.

c. Les recherches au XXI^e siècle

À partir de 2006, les recherches dans l'édifice de spectacle furent reprises par Vincenzo Mutarelli. Il réalisa notamment un relevé du monument et proposa pour la première fois un phasage chronologique (fig. 18), en croisant les archives historiques et les informations issues de quatre nouvelles campagnes de fouilles qu'il mena pour le compte du département de la Seine-Maritime entre 2007 et 2010.

La construction du théâtre intervient à la fin du I^{er} siècle de notre ère, dans un secteur préalablement occupé par une ou plusieurs habitations, l'une d'entre elles ayant été partiellement observée à l'angle nord-est de l'édifice. Il envisagea néanmoins un possible état antérieur du monument, dont seule une partie de

l'arène serait connue. Le théâtre fut ensuite agrandi à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle pour atteindre 106,5 m de large pour au moins 90 m de long. Dans les années 269-273, le théâtre perdit sa fonction d'édifice de spectacle : les ouvertures furent alors obstruées avec les blocs en grand appareil ou sculptés dont certains proviennent indéniablement de monuments funéraires, devenant une forteresse ou un lieu d'habitation.

En l'absence de recherches plus approfondies sur ce monument majeur pour l'étude des édifices de spectacle dans le nord des Trois Gaules, les données proposées par Vincenzo Mutarelli constituent l'essentiel de nos connaissances.

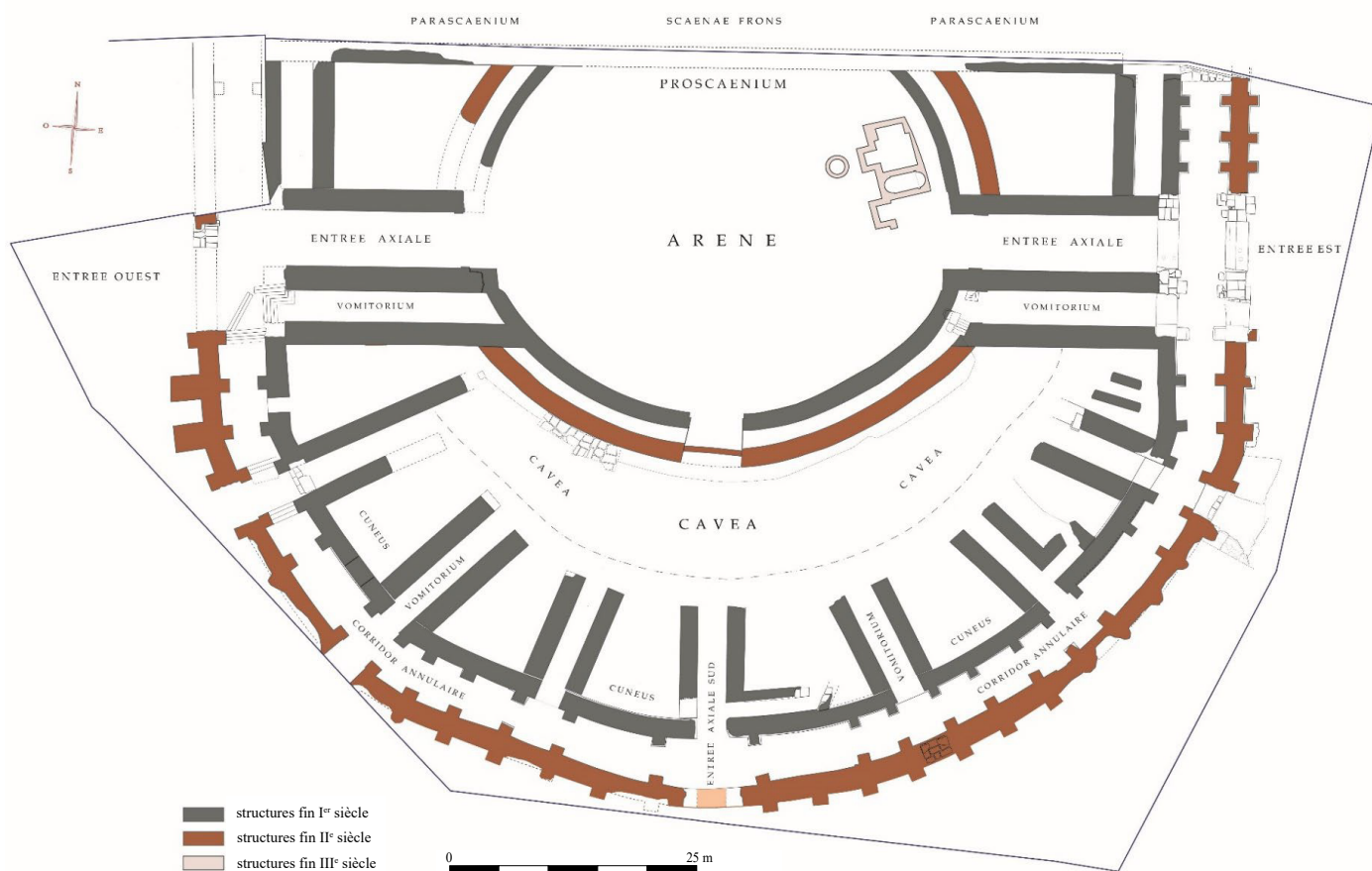


Fig. 18 : Plan de phasage du théâtre romain.

© relevé et DAO Vincenzo Mutarelli / Conseil départemental de la Seine-Maritime.

1.4.2. La place Félix-Faure

a. Les recherches au XIX^e siècle

Alors que l'édifice de spectacle commence à être dégagé, d'autres fouilles archéologiques ont lieu à Lillebonne entre le sud du *castrum* et la place Félix-Faure. Ces interventions sont liées à trois phénomènes conjoints : l'essor démographique que connaît Lillebonne au début du XIX^e siècle, la création d'une nouvelle entrée de ville au niveau de la rue Victor-Hugo et la découverte du monument romain. Un projet de construction d'un nouveau quartier au niveau du *castrum* fut développé dans les années 1820 afin de loger les nouveaux habitants de la ville. Afin de désenclaver ce secteur implanté sur son promontoire, le maire décida donc de percer trois nouvelles rues en direction du théâtre pour faire de la place Félix-Faure le nouveau cœur de ville (**fig. 19**). Ces travaux menèrent à la création de la rue Guillaume-le-Conquérant en 1820, suivi de la rue des Bains en 1827 et de la sente de Croy en 1829. La place fut ensuite totalement réorganisée pour accueillir des édifices et espaces publics, anciennement installés place Sadi-Carnot, à savoir les halles, la prison et, bien entendu, la mairie, dont la construction fut achevée en 1840. Ces travaux occasionnèrent la démolition du rempart sud du *castrum*, l'effondrement de la carrière du Trou d'Enfer au nord-est de la place, mais aussi la découverte de ruines antiques jusqu'alors inconnues.

Le percement de la rue des Bains débuta par l'angle nord-ouest de la place Félix-Faure (**fig. 20**). Les ouvriers découvrirent un mur antique (**fig. 20**, n° 33), parallèle au théâtre. Il s'agissait d'un mur maçonné avec du mortier de chaux, en *opus mixtum*, avec des assises de pierre et trois assises de réglage en brique.

Il présentait la particularité d'être renforcé par de petits contreforts. Un grand escalier, inséré dans la maçonnerie antique (**fig. 20**, n° 32) et dont seules sept larges marches ont pu être observées, permettait autrefois de gravir la colline. Il est nécessairement antérieur à l'Antiquité tardive puisque ce mur est recoupé au nord par la construction du rempart du *castrum* (**fig. 20**, n° 30 et 31). La démolition de ces fondations permit de retrouver de nombreux blocs lapidaires, aujourd'hui exposés au musée des Antiquités de Rouen. Leur morphologie et la présence de motifs sculptés (un tambour de colonne avec des masques scéniques, un torse d'une femme nue et une scène avec un homme guidant des chevaux) invitent à reconnaître sans ambiguïté qu'il s'agit de remplois. Deux puits ou puisards furent aussi retrouvés à proximité (**fig. 20**, n° 34 et 35). Leurs comblements livrèrent de nombreux fragments de céramique et de verrerie d'époque romaine. En 1828, une *domus* avec un balnéaire fut mise au jour dans la propriété de M. Holley, tandis que l'année suivante, en 1829, de nouveaux vestiges antiques furent retrouvés dans la propriété voisine, appartenant à M. Pimare.

La localisation du plan des vestiges antiques découverts de 1827 à 1829 pose problème. Il s'agit en effet d'une compilation de différentes opérations menées pendant trois années, dans un secteur présentant un dénivelé important (près de 7 m). Ce plan livre toutefois plusieurs repères permettant de situer les vestiges : le mur du théâtre, le rempart, ainsi que les bâtiments et des informations cadastrales contemporains des fouilles (**fig. 21**), à savoir le bâtiment de M. Vincent et la limite de propriété entre MM. Holley et Pimare.



Fig. 19 : Plan de la place Félix-Faure dans la seconde moitié du XIX^e siècle.
© cliché musée Juliobona.

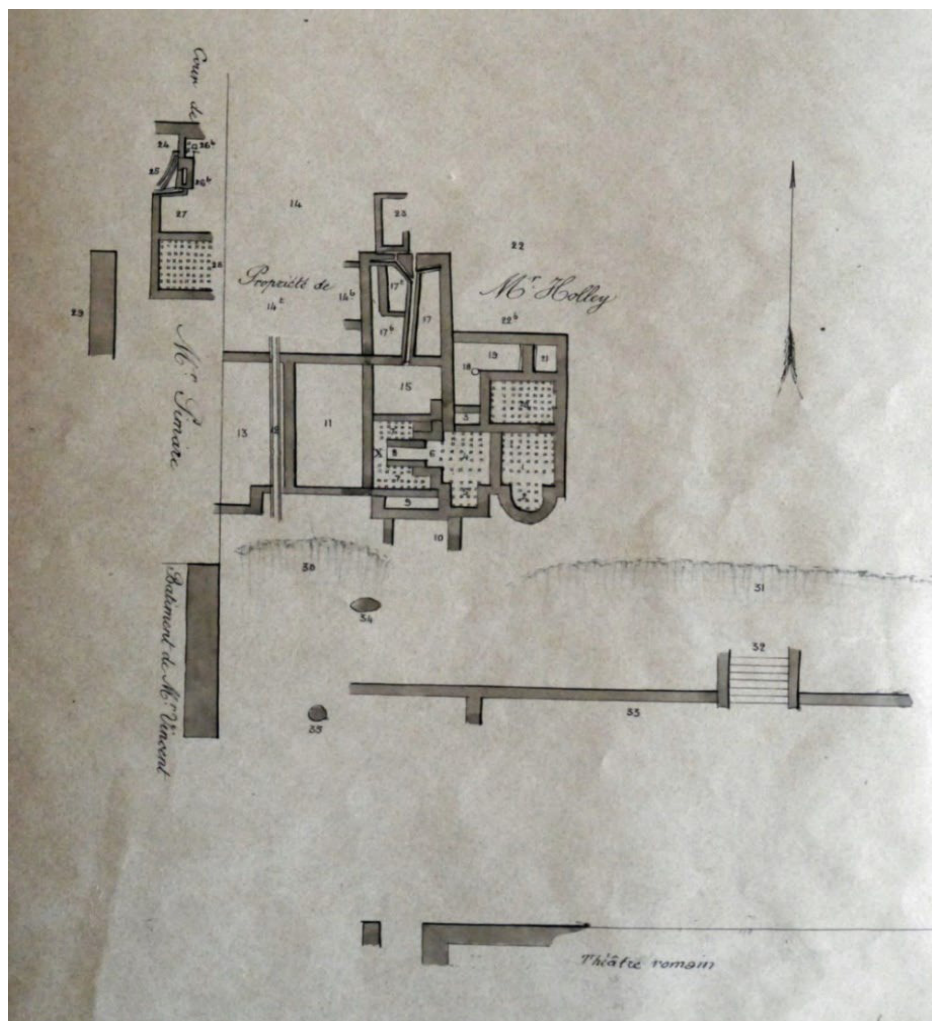


Fig. 20 : Plan des vestiges de la rue des Bains et de la place Félix-Faure réalisé en 1834 par Emmanuel Gaillard de Folleville.
© cliché musée Juliobona.

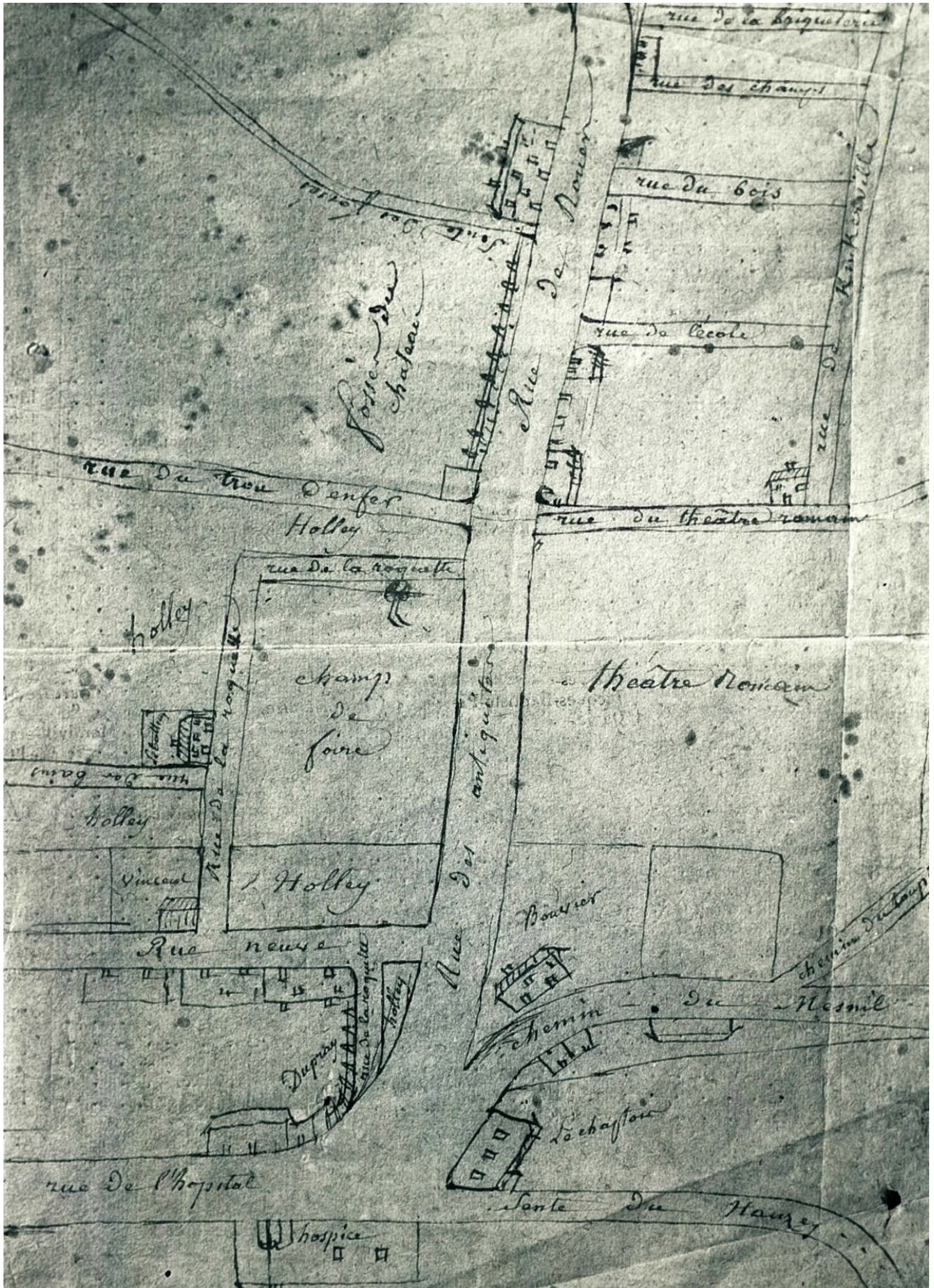


Fig. 21 : Croquis représentant les propriétés autour de la place Félix-Faure, dans la première moitié du XIX^e siècle.
© cliché musée Juliobona.

b. La surveillance de travaux de 1986

La réfection d'une conduite d'évacuation d'eau en 1986 a nécessité le creusement de tranchées sur 3 m de profondeur, permettant à Éric Follain d'observer la stratigraphie et de localiser des maçonneries ou des structures (Follain 1986) : un départ de mur présent dans l'alignement des vestiges observés en

1827, mais aussi un sol pavé à l'ouest de la place et un édifice antique dans la partie orientale (fig. 22-23). Les informations réunies au cours de cette opération ont été réétudiées (fig. 24) en amont de l'intervention menée par Jérôme Spiesser en 2021 afin de dresser le profil stratigraphique de la place Félix-Faure et d'estimer la puissance stratigraphique du secteur.

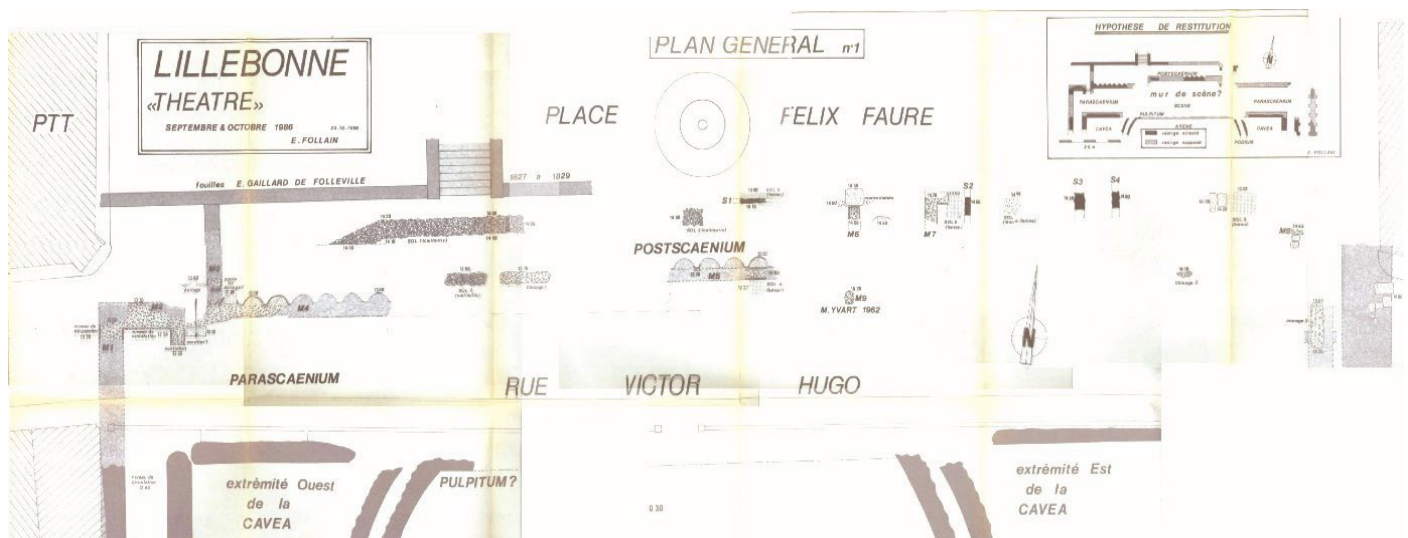


Fig. 22 : Plan des vestiges de la Place Félix-Faure, à l'issue de la surveillance de 1986.

© relevé et mise au net Éric Follain ; Follain 1986.



Fig. 23 : Vue du parement externe du mur 5.

© cliché Éric Follain ; Follain 1986.

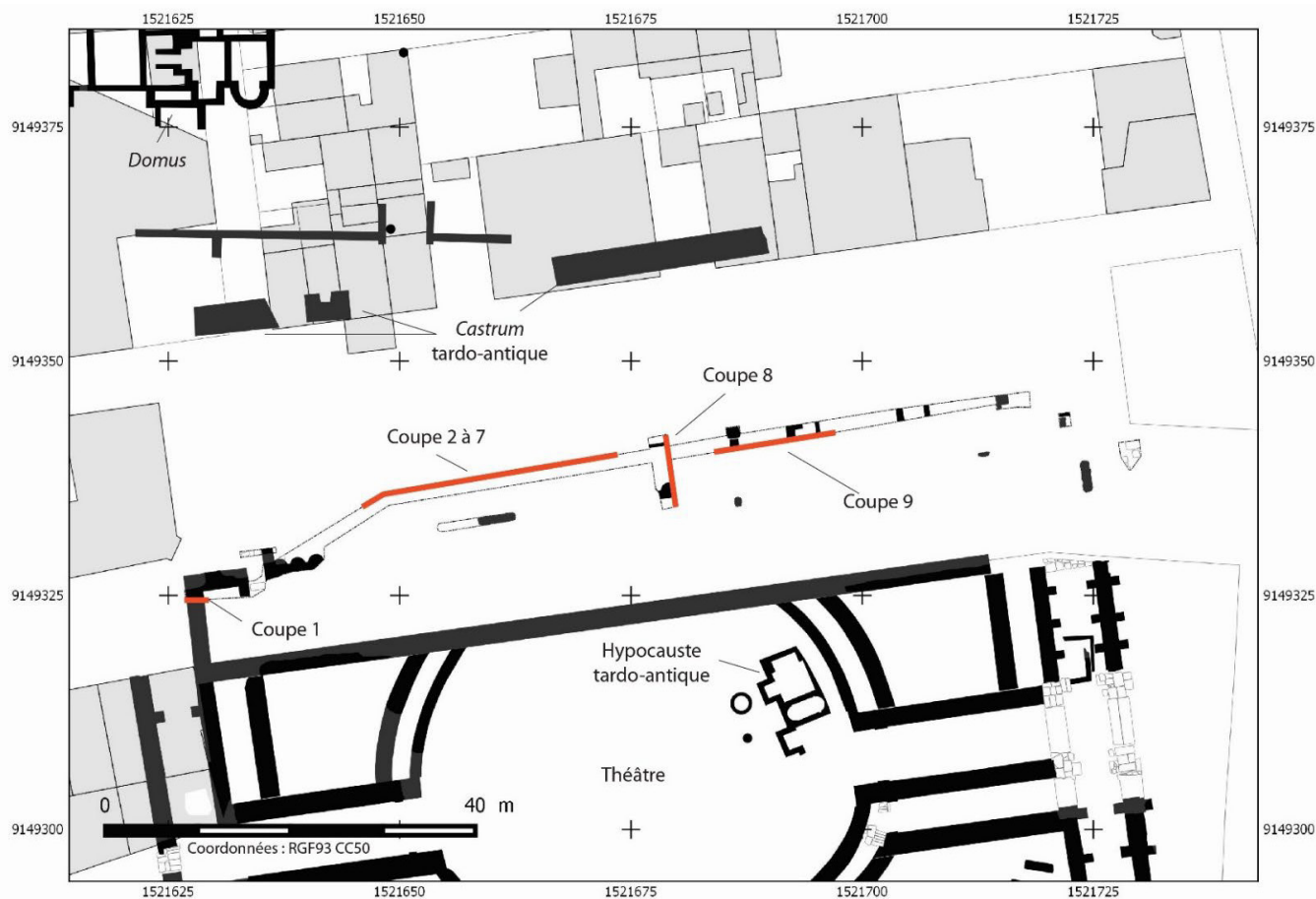


Fig. 24 : Plan de localisation des vestiges découverts en 1986 et des coupes réalisées.

© DAO et SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine Agglo; d'après Follain 1986.

c. Les prospections par géoradar menées en 2019

En février 2019, une prospection par géoradar a été menée par SOT Archaeological Prospection sur la place Félix-Faure (Sala *et al.* 2019) pour caractériser les vestiges en sous-sol (**fig. 25**), notamment le plan du bâtiment antique présent au nord-est de l'édifice de spectacle (**fig. 26**). Si le sous-sol a été appréhendé sur une profondeur maximale de 1,7 m, la présence du mobilier urbain n'a pas permis de passer le géoradar au centre de la place, devant le musée. Ce manque d'information est toutefois à nuancer puisqu'il s'agit de l'emplacement de la fontaine Julia, implantée au XIX^e siècle (**fig. 27**). Ses vestiges et la présence de canalisations auraient probablement perturbé la lecture géophysique.

La lecture des données issues des prospections a révélé la présence d'un bâtiment large de 14 m, sur 20 à 30 m de long, dans la moitié est de la place. Ces anomalies apparaissent dès 0,80 m de profondeur au nord-ouest et à 1,20 m dans sa partie sud-est, soit des profondeurs compatibles avec le sommet des niveaux antiques.

La compilation de l'ensemble des opérations archéologiques qui ont eu lieu sur la place Félix-Faure révèle un schéma cohérent (Spiesser *dir.* 2021, p. 48-53), avec un espace à l'arrière du mur de scène, probablement en lien avec l'édifice de spectacle, et une cour dallée. Dans cet espace large de 14 m, deux schémas se distinguent. La moitié ouest ne semble pas ou peu bâtie. La surveillance de 1986 a néanmoins révélé l'existence d'un sol pavé de calcaire émoussé en surface, observé sur au moins 25 m. Il est donc possible que cet espace fût autrefois une place pavée. La partie orientale de la place livre à l'inverse de nombreux indices de constructions bâties, dont un possible édifice large de 14 mètres pour une longueur estimée entre 20 et 30 m (**fig. 26**).

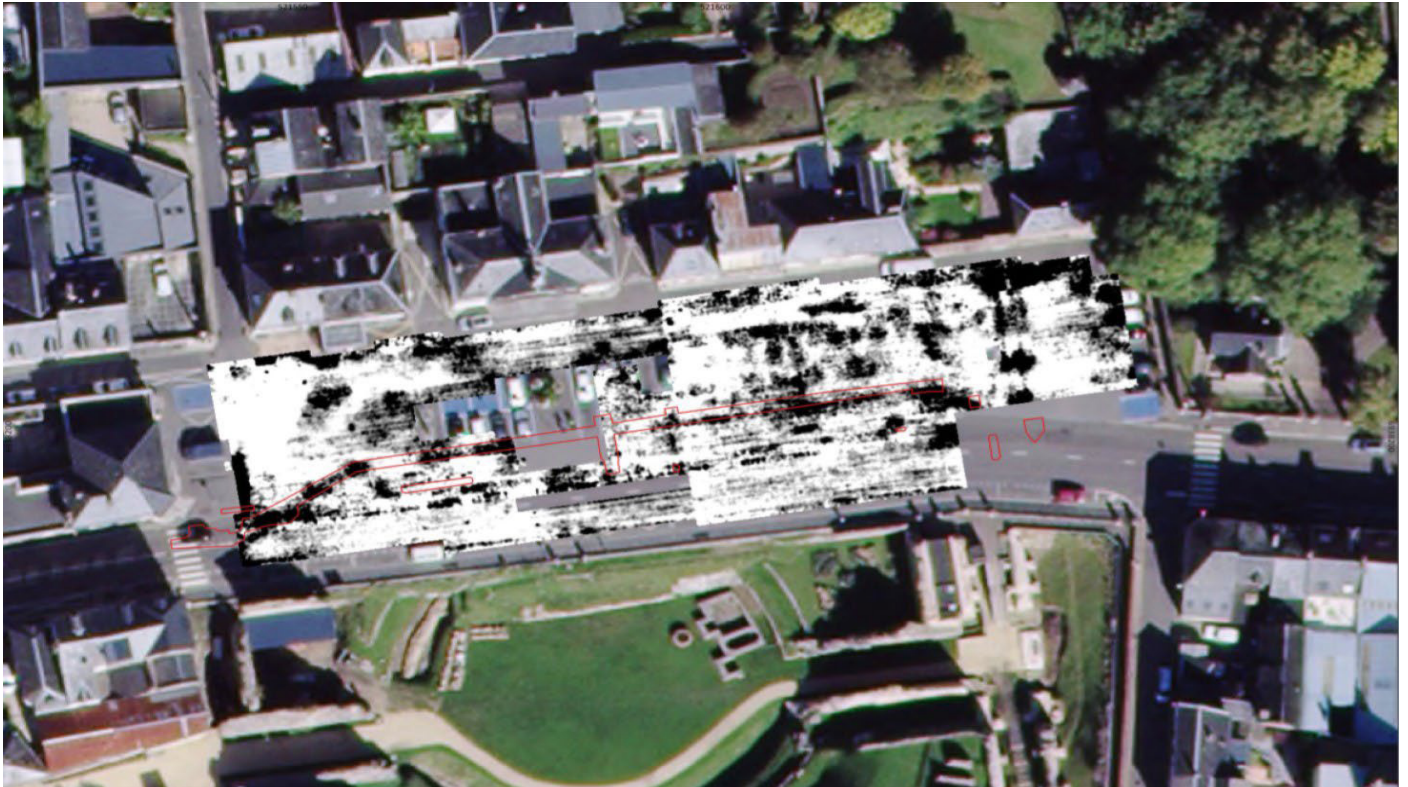


Fig. 25 : Résultats issus de la prospection par géoradar de la place Félix-Faure : 140 – 165 cm de profondeur.
© infographie Sala *et al.* 2019.

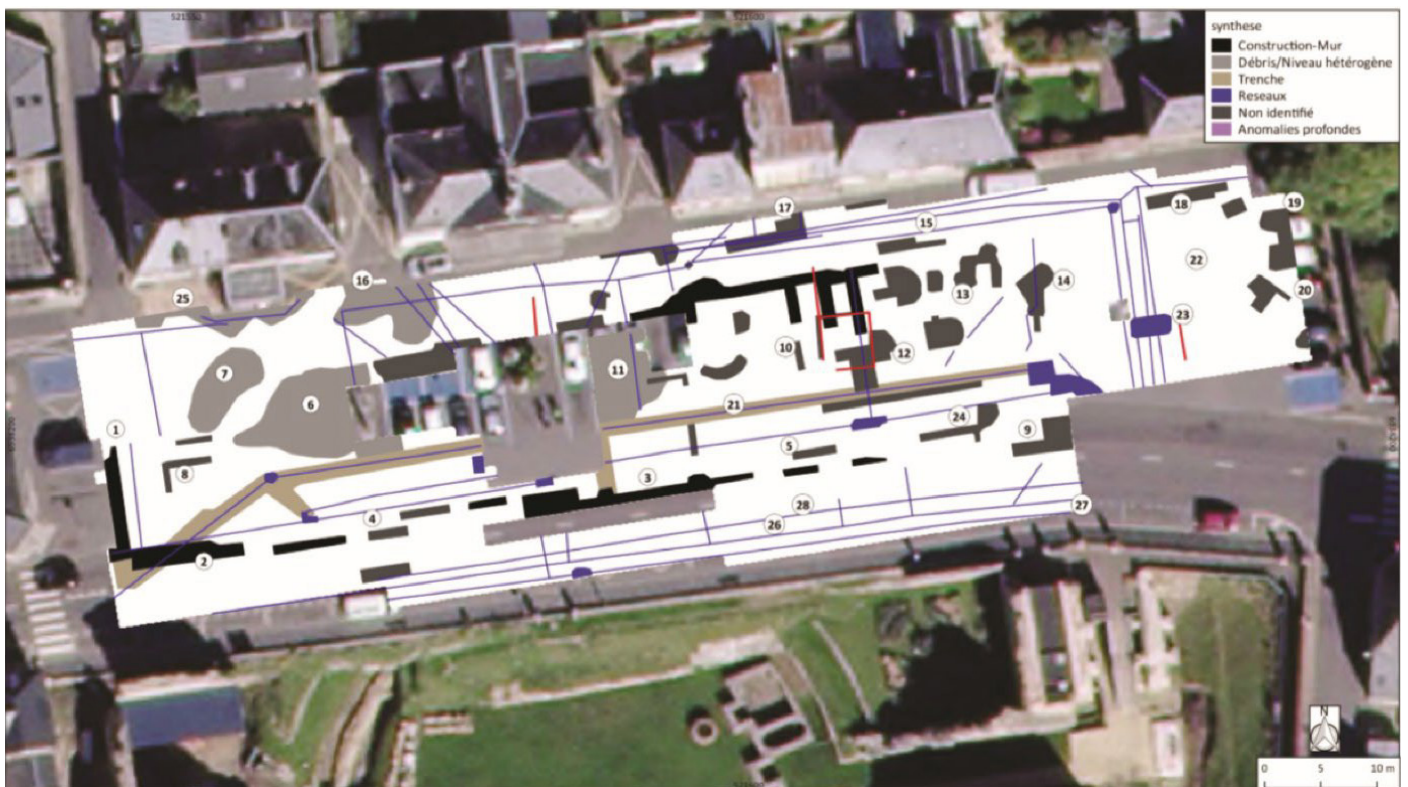


Fig. 26 : Proposition d'interprétation des résultats issus de la prospection par géoradar.
© infographie Sala *et al.* 2019.

d. La reprise des recherches en 2021

Après une décennie d'interruption, les dernières campagnes programmées à Lillebonne remontant au début des années 2010 sous la conduite de Vincenzo Mutarelli, l'année 2021 a marqué la reprise des opérations dans la commune à l'initiative de Caux Seine agglo dans le cadre du projet « *Juliobona, la cité antique sur la Seine* », avec le soutien financier de la DRAC- SRA de Normandie.

La mise en œuvre d'un chantier de fouille programmée à Lillebonne, dirigée par le chargé

d'études en archéologie de Caux Seine agglo, s'inscrit dans cette dynamique volontariste de collecte des données scientifiques nouvelles pour alimenter la réflexion et sortir d'une forme de dépendance vis-à-vis des découvertes fortuites et des opérations archéologiques anciennes. La poursuite des recherches dans les années à venir et les résultats cumulés de l'archéologie programmée et de fouilles préventives constitueront un socle scientifique solide sur lequel fonder le projet Juliobona et les actions en lien avec le patrimoine romain qui seront menées par la collectivité.



Fig. 27 : Carte postale figurant l'ancienne mairie et de la fontaine Julia à la fin du XIX^e siècle.
© cliché musée Juliobona.

2.

OBJECTIFS ET PROGRAMMATION

À la suite du départ de Jérôme Spiesser et du recrutement d'un nouveau chargé d'études en archéologie en 2022, il n'a pas été possible de solliciter une autorisation pour mener la deuxième phase sur la place Félix-Faure en 2022. Après une interruption d'un an, toutes les conditions étaient réunies pour reprendre les recherches dans ce secteur en 2023.

La place Félix-Faure couvre une superficie de 2 700 m² et jusqu'à 4 000 m² en considérant que

2.1. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE L'INTERVENTION

À l'exception de l'édifice de spectacle, d'un portique monumental identifié rue des Chouquets (Adrian dir. 2017) et des boutiques observées sur la place Carnot – interprétées par certains archéologues comme le forum du chef-lieu (Follain, dans Parétias dir. 2024b), une hypothèse qui suscite une sévère controverse et doit, pour être pleinement validée, être étayée par des faits –, les bâtiments publics de *Iuliobona* et leur monumentalité sont difficilement perceptibles aujourd'hui. Qu'il s'agisse des temples et sanctuaires dédiés aux dieux du panthéon du chef-lieu et de la cité, des équipements publics indispensables aux activités communautaires, économiques, commerciales (portiques, boutiques) ou des espaces de rassemblement (place publique), la panoplie monumentale de la ville reste pour l'essentiel à découvrir.

Pour renouveler les réflexions, encore aujourd'hui essentiellement tributaires des recherches menées au XIX^e et XX^e siècles, la compréhension de l'organisation de *Iuliobona* repose donc sur l'acquisition de nouvelles connaissances. Cet apport documentaire, corrélé à une analyse stratigraphique qui mettra en exergue les données récentes et anciennes, concourra à étudier la genèse de la ville, le développement de sa trame urbaine, la structuration des espaces civiques et la monumentalisation de ces derniers, en lien avec les chantiers de construction financés par des notables fortunés faisant acte d'évergétisme et se livrant une compétition effrénée pour augmenter leur capital symbolique ainsi que leur influence.

Les vestiges repérés sous la place Félix-Faure présentent un potentiel sans équivalent à ce jour à Lillebonne pour apporter des éléments de compréhension sur ces thématiques développées dans le cadre du PCR « *Iuliobona*, capitale des Calètes ». Jusqu'alors très partiellement attestée

la rue Victor-Hugo, qui la longe au sud, intègre cet ensemble urbain. Elle présente un important pendage vers le sud-ouest : l'altitude moyenne atteint 14,50 m NGF au sud-ouest et 17 m NGF au nord-est. Les niveaux sous-jacents conservent une stratigraphie archéologique allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine, sur une profondeur d'au moins 4 m.

au XIX^e siècle lors d'explorations limitées et par le sondage pratiqué en 1986 par Éric Follain à l'occasion de travaux de réseaux (Follain 1986), la présence de maçonneries monumentales a été confirmée par les prospections par géoradar menées en 2019 pour le compte de Caux Seine agglo (Sala *et al.* 2019, *cf. supra*). Les résultats obtenus à l'issue de cette opération non invasive n'offrent toutefois pas une lecture suffisamment fine des vestiges sous-jacents pour être en mesure d'interpréter le plan et la fonction des bâtiments et des structures.

En 2021, l'objectif de la reprise des opérations programmées à Lillebonne dans le secteur de la place Félix-Faure, situé à l'interface entre le théâtre et le rempart sud du *castrum*, était d'évaluer son potentiel archéologique. Désormais, l'ouverture de sondages ciblés vise également à caractériser la structuration et l'évolution de l'espace urbain et en particulier de l'édifice public pressenti, que ce soit au niveau de son plan, de son architecture ou encore de sa chronologie, ainsi que son intégration dans l'environnement urbain.

2.2. RAPPEL DES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2021

La place Félix-Faure a livré des niveaux antiques qui remontent aux premières décennies de l'occupation de la ville jusqu'à la forte contraction urbaine pendant l'Antiquité tardive, période à laquelle l'occupation humaine évolue de manière substantielle.

À l'issue de la campagne 2021, la fouille d'une fenêtre de 200 m² (fig. 28) a permis de caractériser la stratigraphie sur 3,80 m d'épaisseur au total pour au moins 2,25 m de niveaux antiques (Spiesser dir. 2022). L'impossibilité d'ouvrir une surface trop importante et l'existence des paliers de sécurité n'ont cependant pas permis d'atteindre le niveau du sol naturel. Remarquablement conservés, les indices d'occupation, compris entre le début du I^{er} siècle et le IV^e siècle, offrent des témoignages renouvelés sur des constructions de natures très diverses : édifice public, habitats et ouvrage défensif (fig. 27). Ont été découverts un angle de maison pourvue d'un solin

et d'une élévation en matériaux périssables datée de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, deux murs maçonnés identifiés comme ceux d'un même édifice construit dans le troisième quart du I^{er} siècle, des indices d'habitat des II^e et III^e siècles détruits par un incendie dans la seconde moitié du III^e siècle et une section du fossé sud du *castrum* (4,10 m de large pour 1,80 m de profondeur, sans que ni le fond ni le centre du fossé n'aient été appréhendés).

Parmi l'ensemble des vestiges exhumés, les deux maçonneries monumentales observées dans le sondage présentent un intérêt particulier eu égard au manque de données concernant l'architecture monumentale à *Iuliobona*, à l'exception du théâtre. Épaisses d'1 m et conservées par endroit sur 1,90 m de hauteur, elles sont parallèles entre elles et suivent un axe nord-sud. Les deux maçonneries quadrangulaires implantées contre le parement est



Fig. 28 : Plan de la fouille de la place Félix-Faure à l'issue de l'intervention 2021.
© DAO et SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo ; Spiesser dir.

du mur 2 témoignent de l'existence d'un système de contrefortement. Ce dernier marquerait la limite occidentale de l'édifice, la suite du bâtiment se développant vraisemblablement dans la partie orientale de la place, en position centrée par rapport au théâtre.

Si leur connexion avec la façade diamétrale du théâtre n'a pas pu être établie, notamment au vu de la difficulté de pratiquer un sondage au sud de la place Félix-Faure en raison de la nécessité de maintenir la circulation, l'orientation de ces deux maçonneries diffère légèrement par rapport à l'édifice de spectacle (fig. 29). En outre, les analyses menées sur les mortiers indiquent que la construction de ce bâtiment de grande dimension est antérieure de quelques décennies à celle du théâtre. La proximité entre ce bâtiment et le mur de scène conduit à s'interroger sur la possibilité qu'ils entretiennent une relation fonctionnelle et sur les modalités de leur mise en œuvre.

Alors que ces vestiges étaient initialement envisagés comme appartenant à une *porticus post scaenam*, l'hypothèse d'un podium de temple a, un temps, été privilégiée. D'autres destinations sont toutefois proposées pour cet édifice (de spectacle antérieur au

théâtre ou encore une fonction civique), sans que le raisonnement amenant à ces hypothèses ne fasse l'objet d'une démonstration (Spiesser dir. 2022, p. 171-172). En l'état actuel des connaissances, les données manquent encore pour caractériser son plan, un préalable indispensable pour identifier sa fonction, la place qu'il occupait dans le schéma urbain du chef-lieu et son lien éventuel avec le théâtre. La légère différence d'orientation des maçonneries mises au jour en 2021 par rapport à la façade du théâtre n'apparaît en outre pas suffisante pour conclure à une datation antérieure ou à renoncer à un lien fonctionnel avec le théâtre. En effet, les chantiers de construction de grande ampleur étant mis en œuvre sur de longues périodes, il n'est pas rare que la construction de certains bâtiments soit échelonnée dans le temps, y compris à l'intérieur d'un même programme édilitaire. En outre, l'absence de stricte axialité entre les maçonneries ne constitue pas un argument suffisant pour établir une chronologie relative, tant les cas de malfaçons ou de variations des techniques de construction (sur un même édifice, un même programme, un même ensemble) sont fréquents.

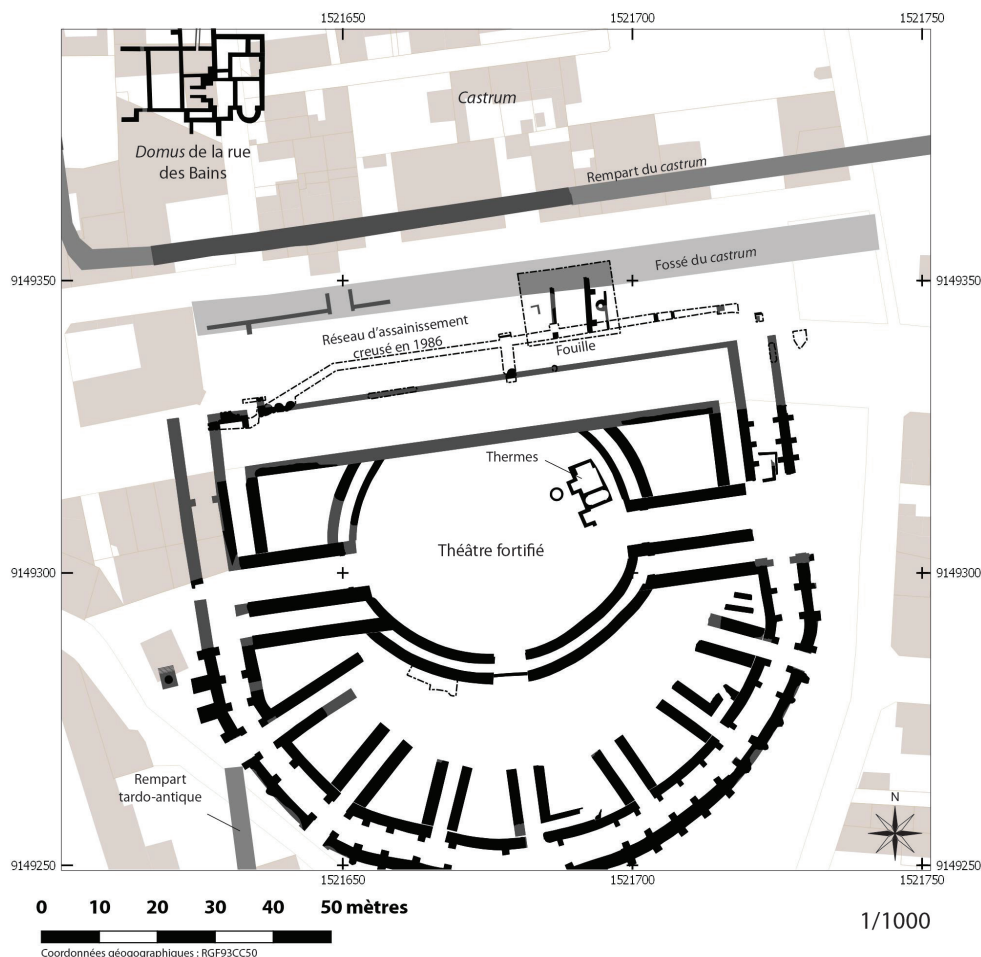


Fig. 29 : Synthèse des connaissances dans le secteur de la place Félix-Faure à l'issue de l'intervention 2021. © DAO et SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine aggro.

Seule la poursuite d'acquisition de connaissances dans le secteur, et particulièrement dans l'environnement du sondage pratiqué en 2021, pouvait apporter des indices archéologiques et planimétriques plus tangibles sur cette question.

2.3. OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE 2023

Une première analyse de l'orientation de l'édifice et la présence des contreforts contre le parement oriental du mur 2 auraient davantage nécessité l'implantation d'un sondage à l'ouest de la zone fouillée en 2021. Toutefois, cette option n'a pas pu être explorée en raison des contraintes matérielles et techniques. D'une part, la fontaine monumentale implantée en face de la mairie au XIX^e siècle (**fig. 27**) a nécessairement perturbé les niveaux superficiels et occasionné des contraintes techniques trop importantes pour une campagne de quelques semaines seulement. D'autre part, la présence de l'unique axe de circulation (un passage piéton) assurant la liaison entre le musée Juliobona et le théâtre à cet emplacement justifiait à notre sens de proposer une solution alternative. Avec l'organisation de l'exposition « Qui es-tu Apollon ? De *Juliobona* à la Culture Pop » au musée Juliobona du 15 avril au 30 novembre 2023 (Besnard *et al.* 2023), un évènement majeur sur le territoire qui a reçu le soutien exceptionnel du ministère de la Culture avec l'obtention du label « exposition d'intérêt national », il n'apparaissait pas opportun de perturber les schémas habituels de circulation vers le musée et à l'intérieur de la place.

Au regard des résultats des prospections par géoradar, qui permettent d'identifier des zones d'intérêts et, dans une certaine mesure, d'orienter les choix, la zone située directement à l'est du sondage 2021 offrait un intérêt certain pour la compréhension du secteur. Deux anomalies rectilignes axées sud/nord, qui présentent la même orientation que le mur 2 identifié en 2021, avaient été repérées en 2019 (**fig. 26**). Ces vestiges monumentaux caractéristiques de l'architecture publique pouvaient appartenir à l'édifice identifié, leur observation précisant ainsi le plan et l'articulation générale du secteur. Comme l'interprétation des anomalies s'apparente souvent à un exercice aléatoire – en particulier à Lillebonne où la comparaison entre le plan du géoradar et de ceux de la

campagne 2021 constitue un exemple en la matière –, ces anomalies linéaires pouvaient au contraire résulter d'un effet prismatique induit par les cartographies des prospections. La fouille d'une nouvelle fenêtre d'environ 200 m² en 2023 avait pour objectif d'apporter des éléments complémentaires afin de corroborer les premières analyses ou d'offrir un éclairage supplémentaire pour la compréhension de ce secteur.

La place Félix-Faure constituant encore aujourd'hui le centre névralgique de la ville de Lillebonne, l'implantation du sondage a nécessité la prise en compte des contraintes liées à son utilisation actuelle, en parallèle des problématiques scientifiques. En effet, l'essentiel de l'espace central de la place est dévolu au stationnement des véhicules individuels (**fig. 30**), tandis que chacune des extrémités latérales permet la circulation des véhicules (sur la place à l'est, au nord et à l'ouest ; sur la rue Victor-Hugo au sud).



Fig. 30 : Vue satellite de la place Félix-Faure et de son insertion dans le milieu urbain.
© IGN / Géoportail.

2.4. MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION

L'emprise du sondage de la campagne 2023 correspondait à un rectangle de 17,96 m de long sur 12,90 m de large (231 m²), implanté directement à l'est du sondage 2021 (fig. 31). Le positionnement de cette deuxième intervention avait fait l'objet d'une concertation avec le Conseil Scientifique du Projet Collectif de Recherche « *Juliobona*, capitale des Calètes » lors de la constitution de la première demande de fouille programmée à la fin de l'année 2020. Les résultats scientifiques obtenus en 2021 ayant conforté la nécessité de pratiquer des observations sur la place Félix-Faure, cette nouvelle campagne de fouille programmée a été menée dans la continuité, à l'emplacement initialement pressenti.

En prévision du chantier, une habilitation pour l'obtention de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour personnel opérateur a été obtenue par le porteur du projet auprès de l'organisme de certification ATSI (centre de Saint-Jean-de-la-Neuville).

L'ensemble des opérations préalables à la fouille a bénéficié de l'expertise administrative et opérationnelle des services techniques de Caux Seine agglo. Une déclaration de travaux (DT) a d'abord été effectuée, suivie d'une déclaration d'intention de conduite de travaux (DICT). Comme ce fut déjà le cas en 2021, le retour des différents opérateurs a révélé la présence de très nombreux réseaux sous la place (assainissement, alimentation en eau, fibre optique, gaz et électricité). Le marquage/piquetage a été réalisé par le service voirie de Caux Seine agglo, avant le début des opérations de terrassement. À l'issue de cette intervention, les réseaux ont été localisés avec suffisamment de précisions pour conduire les opérations prévues en toute sécurité et sans qu'une intervention complémentaire (IC) ne soit nécessaire.

Compte tenu des enjeux liés à la circulation sur et à proximité de la place Félix-Faure pendant la durée du chantier, une concertation préalable a été menée avec l'ensemble des acteurs concernés



Fig. 31 : Plan de programmation de la campagne 2023. En jaune, l'emprise envisagée pour le sondage.
© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

par les usages actuels de cet espace urbain :

- la région Normandie, par l'intermédiaire du service mobilité de Caux Seine agglo, pour la gestion des cars régionaux dont les arrêts sont présents sur la place ;
- le département de la Seine-Maritime, propriétaire du théâtre romain, qui est parfois amené à organiser des événements estivaux dans le cadre de sa programmation annuelle ;
- la ville de Lillebonne, propriétaire du terrain, pour les questions d'accessibilité, de stationnement et de cheminement piéton .

L'implantation du sondage (limitée à l'espace de stationnement) et la période choisie pour la fouille (pendant la période estivale et avant la rentrée scolaire) ont permis de maintenir les usages de la place, à l'exception du stationnement. Un arrêté municipal a été édicté par la ville de Lillebonne pour interdire l'accès à la place pendant toute la durée du chantier.

La semaine du 24 au 28 juillet a permis l'installation du chantier et la réalisation du décapage. Avant l'intervention de l'engin mécanique, des

barrières de type Héras ont été disposées autour de la fouille et du secteur dévolu au stockage des déblais pour éviter toute intrusion sur le sondage et garantir la sécurité des riverains (**fig. 32**).

Le local de fouille était situé au n° 5 de la place Félix-Faure dans un bâtiment anciennement occupé par la brasserie «La Moule en fête». Caux Seine agglo en a fait l'acquisition dans le cadre de la maîtrise foncière nécessaire à l'extension et à la rénovation du futur musée Juliobona. Il offre tous les espaces nécessaires à la vie collective de l'équipe de fouille pendant la journée de travail (réfectoire, toilettes, vestiaires). Il permet également la réalisation de toutes les activités liées au traitement du mobilier (mise en sécurité, lavage et conditionnement) et au stockage des outils.

Des panneaux d'information ont été réalisés par la direction de la Communication de Caux Seine agglo pour communiquer auprès des habitants et des habitants ainsi que des touristes de la tenue d'une fouille archéologique et des principaux objectifs du chantier.



Fig. 32 : Vue de la place Félix-Faure à la fin de la préparation du chantier.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

III.

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

1.

LE DÉCAPAGE

1.1. INTRODUCTION

La délimitation de l'emprise de fouille a été effectuée avec un GPS Zeno (Leica), dont la précision est centimétrique.

Le sondage présente une forme rectangulaire de 17,90 m de long (est-ouest) sur 12,40 m de large (sud/nord), pour une surface totale de 231 m². La surface de l'enrobé était comprise entre 15,77 m NGF au sud-ouest et 16,60 m NGF au nord-est. D'est en ouest, la place Félix-Faure présente un pendage de près de 3 %, tandis qu'un second pendage (nord/sud), légèrement plus important (3,79 %) affecte également ce secteur.

Située dans un espace urbain contraint, la zone de fouille est comprise entre : au nord, la bande roulante de la place Félix-Faure ; à l'est, un réseau d'évacuation des eaux usées ; au sud, l'espace de circulation piéton qui longe la rue Victor-Hugo ; et à l'ouest, le sondage archéologique effectué en 2021.

L'enrobé a d'abord été découpé avec une scie à béton par l'entreprise Drouet. L'agrégat a été retiré à l'aide d'une pelle mécanique. L'analyse de pollution présente dans les enrobés du parking de la place Félix-Faure effectuée en 2021 n'ayant pas révélé de pollution à l'amiante dans l'emprise du sondage, ces déchets ont été évacués (fig. 33) par tombereau dans une décharge adaptée. Le décapage a ensuite été réalisé avec une pelle mécanique hydraulique sur chenille, munie d'un godet à lame lisse de 2 m.



Fig. 33 : Vue vers le nord-ouest du retrait de l'enrobé en cours.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Cette opération a été effectuée mécaniquement par passe de 0,05 m, en portant une attention particulière à la mise au jour des réseaux, en suivant les informations de localisation et de profondeur transmises par les opérateurs concernés.

1.2. DONNÉES DISPONIBLES AVANT L'OPÉRATION

D'après les données connues avant l'opération, ce secteur présente une puissance stratigraphique conséquente. Observés sur plus de 3,50 m d'épaisseur dans le sondage effectué en 2021 directement à l'ouest de la nouvelle zone de fouille, les niveaux archéologiques datent de l'époque contemporaine jusqu'au début du I^{er} siècle de notre ère. Le sol géologique n'avait toutefois pas pu être atteint (Spiesser dir. 2022, p. 179).

1.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSEAUX

Après le retrait du premier niveau, constitué d'un enrobé bicouche épais de 0,20 m (u.s. 1), l'emplacement des deux tranchées liées aux réseaux situés dans l'emprise de la fouille est apparu :

- un câble de télécommunications qui traverse transversalement le sondage (nord-sud). Son coffrage a été dégagé manuellement et laissé visible afin d'éviter de l'endommager (**fig. 34**, à l'arrière-plan ; **fig. 35** et **fig. 37**, st. 3).
- le réseau d'évacuation des eaux pluviales, installé en 1986, qui coupe longitudinalement le sondage (est-ouest) dans la partie sud, au niveau du premier palier de sécurité (**fig. 34**, au premier plan et **fig. 36**, st. 22).

Un réseau non identifié matérialisé par un tuyau en plomb de 0,04 m de diamètre, localisé au moment du décapage et non signalé sur les plans fournis par les opérateurs lors de la DT-DICT, a été découvert au nord-est du sondage. Une intervention de l'opérateur a été nécessaire pour le caractériser, révélant ainsi qu'il s'agissait d'une canalisation d'eau désaffectée et sans danger pour la suite de l'opération.

1.4. RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

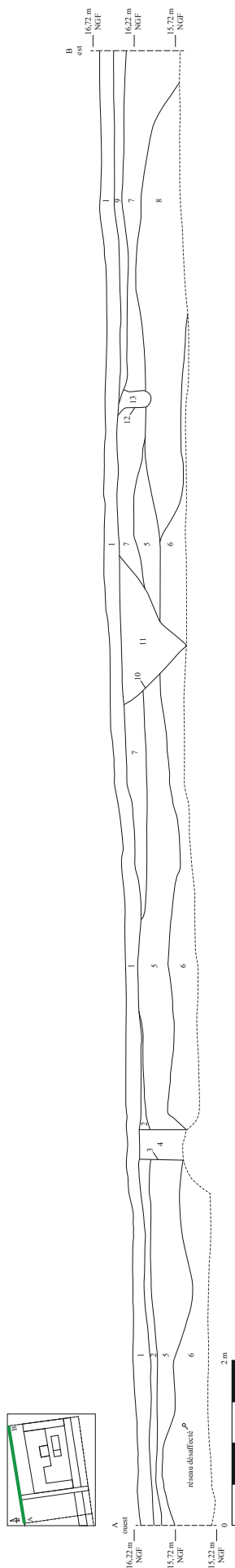
Lors du décapage, les conditions météorologiques n'ont pas permis de reconnaître des structures dans les niveaux supérieurs, exclusivement constitués de successions de couches de remblais contemporains et modernes. Bien qu'ils soient peu pourvoyeurs d'informations, ces niveaux ont été toutefois relevés afin de documenter l'ensemble de la séquence stratigraphique observée dans ce secteur. Deux coupes longitudinales, au nord (**fig. 35**) et au sud (**fig. 36**), ainsi qu'une coupe transversale, à l'est (**fig. 37**), ont été effectuées. La coupe transversale réalisée à l'est du sondage 2021 (**fig. 38**), qui correspond à la limite ouest du sondage pratiqué en 2023, complète la documentation disponible pour la phase préliminaire d'exploration.

Six structures, identifiées lors du relevé des coupes stratigraphiques, ont été observées. La première (st. 10) correspond à un creusement au profil en « V » large de 1,80 m à l'ouverture et profond de 0,80 m. Elle présente un comblement (u.s. 11) limoneux brun hétérogène avec présence de cailloutis de différentes tailles, de rognons de silex et de blocs de calcaire. Orientée nord/sud, elle matérialise probablement un fossé (**fig. 35**). Située à 1,70 m à l'est de la st. 10, une structure en creux (st. 12) large de 0,25 m et profonde de 0,40 m (**fig. 35**) a été relevée. Son comblement (u.s. 20) est caractérisé par un niveau limoneux brun clair avec de nombreux blocs calcaires et quelques rares rognons de silex. Également orientée nord/sud, elle ne peut pas être interprétée en l'état. À 7,10 m au sud du bord de fouille nord, un creusement (st. 19) au profil en « U » de 0,47 m de large pour 0,80 m de profondeur a été observé (**fig. 36**). Son comblement (u.s. 20) est constitué d'une unique couche sablonneuse noir avec des inclusions d'argile orangée, de TCA (env. 5 cm) et de silex (5 à 8 cm). Une petite fosse (st. 38) de 0,58 m de large par 0,10 m de profondeur a été identifiée dans la coupe est-ouest effectuée au sud du sondage (**fig. 37**). Son comblement (u.s. 40) de silex très grossiers constitue l'unique remplissage de la structure. Directement à l'ouest, une structure (**fig. 37**, st. 40) en creux de 0,10 m de large pour 0,40 m de profondeur a été reconnue. Son comblement est exclusivement constitué de silex très grossiers et de béton (u.s. 41).



Fig. 34 : Vue vers l'ouest de la zone de fouille, à la fin du décapage. Au premier plan, à gauche, apparaît le comblement de la tranchée pratiquée en 1986.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

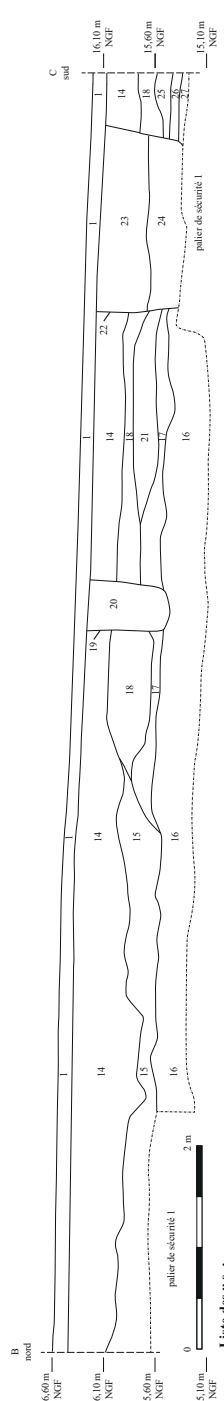
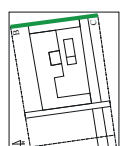


Liste des u.s. :

- 1 : enrobé bicouche
- 2 : niveau limoneux beige avec cailloutis (diam. max 4 cm), rognons de silex, calcaire et fragments de TCA
- 3 : creusement vertical large de 0,35 m pour le réseau de télécommunications
- 4 : niveau limone-argileux brun clair très hétérogène
- 5 : niveau limoneux brun avec des fragments de TCA, du cailloutis (diam. max. 10 cm) et des inclusions de mortier
- 6 : niveau limoneux brun-beige avec de nombreux blocs en calcaire (supérieurs à 10 cm), rognons de silex et quelques fragments de TCA
- 7 : niveau sableux beige de nombreux cailloutis, rognons de silex et fragments de calcaire (max. 3 cm) et rares fragments de TCA
- 8 : niveau limoneux brun foncé avec de nombreux fragments de TCA, quelques blocs en calcaire et de nombreuses inclusions de charbon
- 9 : niveau sableux beige-brun avec des nodules de rognons de silex (max. 5 cm), de calcaire (max. 5 cm) et inclusions de mortier
- 10 : creusement au profil en "v" non identifié large de 1,80 m à l'ouverture et profond de 0,80 m
- 11 : comblement limoneux brun hétérogène avec présence de cailloutis de différents tailles, de rognons de silex et de blocs de calcaire
- 12 : creusement d'une petite structure de 0,25 m de large et de 0,40 m de profondeur
- 13 : comblement limoneux brun clair avec de nombreux blocs calcaire et quelques rares rognons de silex

Fig. 35 : Coupe ouest/est (AB) du décapage 2023.

© relevé Eliott Le Dù et Léa Matraille ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Liste des u.s. :

- 1 : enrobé bicouche
- 14 : niveau sablonneux brun-noir avec de nombreuses inclusions de calcaire (1 à 5 cm) et fragments de TCA
- 15 : niveau sablonneux noir avec quelques gros rognons de silex et de rares inclusions calcaire (1 à 5 cm) et fragments de TCA
- 16 : niveau limoneux gris sombre très compacte avec quelques rognons de silex épars, nombreuses inclusions de silex et de TCA (1 cm)
- 17 : niveau sablonneux gris clair
- 18 : niveau sablonneux orangé avec quelques rognons de silex (diam. max. 12 cm) et de nombreux fragments de calcaire et de silex (5 à 7 cm)
- 19 : creusement au profil en "U" de 0,47 m de large sur 0,80 m de haut
- 20 : comblement sablonneux noir avec des inclusions d'argile orangée, de TCA (env. 5 cm) et de silex (5 à 8 cm)
- 21 : niveau sablonneux gris clair comportant quelques rognons de silex (4 à 8 cm) et de rares inclusions
- 22 : creusement quadrangulaire de 1,70 m de large sur au moins 0,80 m de haut pour le réseau d'assainissement de 1986
- 23 : comblement sablonneux gris avec de nombreuses inclusions de calcaire, de fragments de silex et de graviers
- 24 : niveau argileux noir comportant quelques fragments de calcaire et de silex (5 à 15 cm)
- 25 : niveau sablonneux noir avec quelques inclusions de calcaire, de silex et de TCA
- 26 : niveau argileux orangé
- 27 : niveau argileux noir

Fig. 36 : Coupe sud/nord (BC) du décapage 2023.

© relevé Lou Marchal et Matthieu Terrasse ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

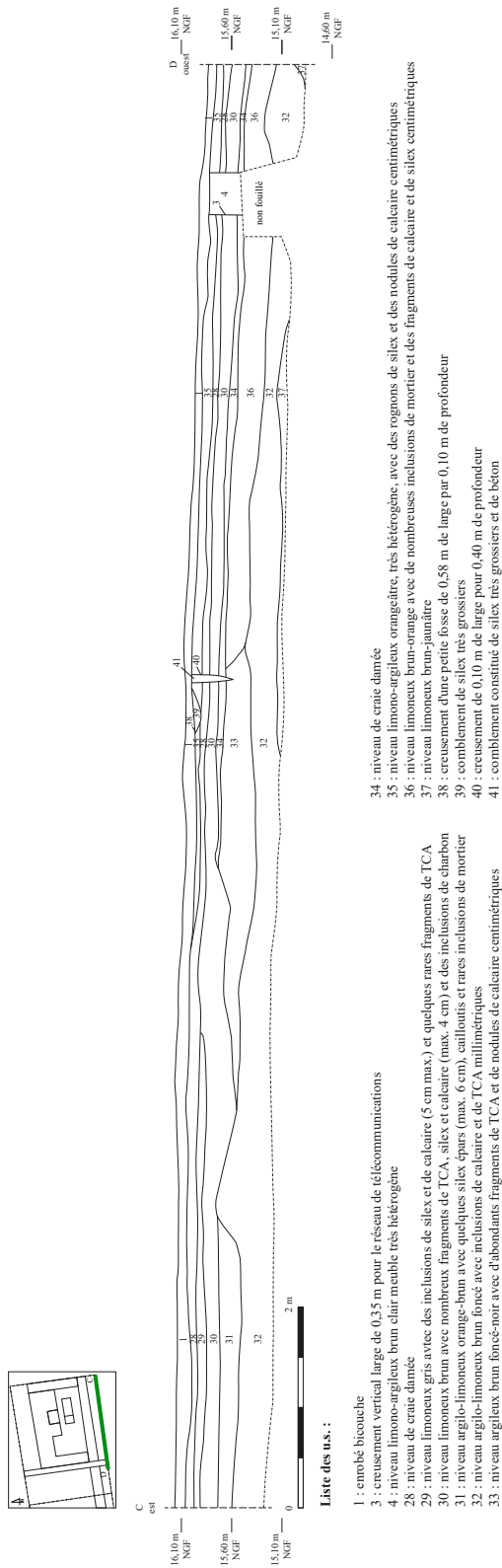


Fig. 37 : Coupe est/ouest (CD) du décapage 2023.

© relevé Barbara Lhéritier et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétiás / Caux Seine agglo.

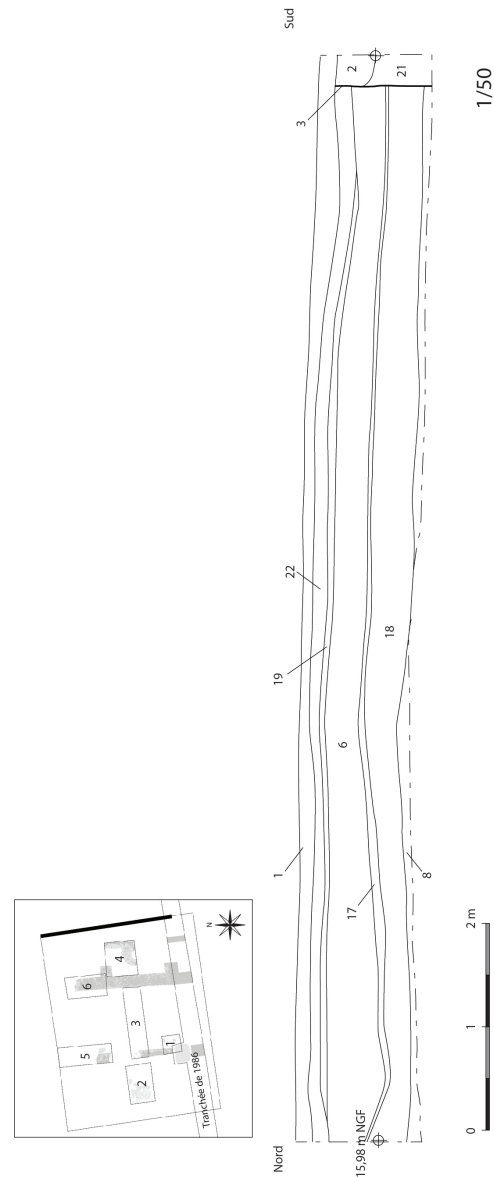


Fig. 38 : Coupe sud/nord du décapage 2021.

© relevé Léa Mairaville et Valérie Cigolini ; DAO Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Ces six structures, directement implantées sous le niveau d'enrobée bicouche, sont attribuables à la phase la plus récente, à savoir la période contemporaine. Jusqu'alors occupé par un jardin ornemental appartenant au château de Lillebonne, comme l'atteste le plan publié en 1764 par le comte de Caylus (**fig. 8**), cet espace change de fonction au début du XIX^e siècle. Le développement économique de Lillebonne et l'accroissement démographique qui en résulte nécessitèrent d'importants travaux pour doter la ville des infrastructures nécessaires à la vie collective. L'actuelle place Félix-Faure fut alors créée, entourée au nord par la mairie (l'actuel musée Juliobona) construite en 1838, suivie de celle des halles et d'une prison quelques années plus tard à l'ouest et à l'est. Ce vaste espace dépourvu de construction devint le centre névralgique de Lillebonne au XIX^e siècle et fut notamment utilisé comme champ de foire à de multiples occasions (Pigné 1831-1845). La présence de tessons caractéristiques des périodes modernes et contemporaines, notamment des céramiques glaçurées et des fragments de verre

irisés observés au moment du décapage, complètent les observations stratigraphiques. L'absence de constructions sur la place a permis la préservation des niveaux archéologiques sous-jacents. C'est ce qui explique l'excellente conservation des séquences stratigraphiques, notamment des terres noires (*cf. infra*), au plein centre-ville de Lillebonne, alors même que la continuité d'occupation du secteur depuis l'Antiquité aurait pu causer des dommages irréremédiables pour les niveaux antérieurs au Moyen Âge, comme c'est souvent le cas dans les chefs-lieux de cités environnantes comme à Rouen-*Rotomagus*, Beauvais-*Caesaromagus* ou encore Évreux-*Mediolanum Aulercorum*.

Le décapage mécanisé a été mené jusqu'à une altitude moyenne de 15,20 m NGF (**fig. 34**). Le choix de cette altimétrie a été conditionné par la présence de la conduite d'évacuation d'eau réalisée en 1986 qui traverse le sud de la place Félix-Faure, d'une part, et par le niveau d'apparition des vestiges archéologiques antiques observés en 2021 (15,00 m NGF environ).

2.

LA FOUILLE

2.1. INTRODUCTION

Dans la continuité de la dynamique de recherche initiée par Caux Seine agglo en 2021, la campagne 2023 a pris la forme d'une fouille programmée de quatre semaines sur la place Félix-Faure. Du 31 juillet au 25 août 2023 (dix-neuf jours ouvrés), une vingtaine de personnes de toute la France, alliant novices et expérimentés, a participé à l'opération. L'équipe était constituée d'étudiants et d'étudiantes bénévoles et de stagiaires en archéologie et histoire de l'art, mais aussi d'habitantes et habitants de Lillebonne et des environs afin de les sensibiliser au patrimoine, leur permettre la découverte et la pratique de la discipline. L'encadrement de terrain était assuré par le responsable de l'opération et une responsable adjointe (Noémie Lecroq).

2.2. STRATÉGIE ET CONDITIONS D'INTERVENTION

Compte tenu de la puissance stratigraphique

sous la place Félix-Faure, des paliers de sécurité ont été aménagés pour garantir la sécurité de l'équipe. Au total, quatre paliers successifs, mesurant 1,30 m de large pour 1,30 m de profondeur, ont ainsi été nécessaires pour mener l'opération (**fig. 39** et **fig. 40**). Dès le deuxième palier, l'utilisation de la brouette s'est avérée impossible, à la fois pour des raisons de sécurité et de praticabilité du terrain, ce qui a nécessité la mise en place d'une logistique spécifique pour l'évacuation des déblais.

Plusieurs facteurs ont nécessité une adaptation de la stratégie d'intervention dès le début de l'opération. Tout d'abord, les conditions météorologiques observées dans la région au cours du mois d'août ont considérablement affecté l'organisation du chantier, dès le premier jour et ce pendant toute la première semaine, en raison d'importantes précipitations. Au mois d'août, Météo France a enregistré une pluviométrie supérieure de 69 % par rapport à la moyenne des précipitations observées pour ce même mois entre 1991 et 2020. Par conséquent, le sondage étant matérialisé par



Fig. 39 : Vue vers le nord-est du sondage, en cours de fouille, avec les différents paliers aménagés.

© cliché Karine Lebrun / Caux Seine agglo.

une zone excavée au milieu d'un secteur bitumé et présentant un pendage est-ouest important, les eaux de ruissèlement provenant du haut de la place Félix-Faure se sont accumulées dans la zone de fouille et ont saturé les niveaux argileux supérieurs. Comme les circulations devaient obligatoirement avoir lieu dans l'emprise de la zone décapée, le terrain est rapidement devenu impraticable pour l'équipe de fouille, mais aussi pour les brouettes qui ne pouvaient pas être manœuvrées dans la bande roulante prévue à cet effet et encore moins sur la rampe aménagée jusqu'à la zone dévolue au stockage des déblais. Afin de faciliter les déplacements, la zone décapée de 65 m² située à l'ouest du réseau de télécommunication qui traverse transversalement (nord/sud) le sondage n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques.

À l'issue du décapage mécanisé, la fouille manuelle des vingt derniers centimètres de remblais modernes jusqu'à l'apparition des niveaux antiques, reconnus à partir de 15,00 m NGF quelques mètres plus à l'ouest, devait ensuite permettre d'implanter les différents sondages en fonction des structures mises au jour, une stratégie qui avait fait ses preuves en 2021 (Spiesser dir. 2022). En dépit des conditions

météorologiques, du ralentissement inhérent aux précipitations et de l'engagement physique que nécessitait l'enlèvement de dizaines de mètres cubes de terre, la fouille des niveaux supérieurs a pu être menée au début de la campagne. Toutefois, l'enfouissement des niveaux antiques dans l'emprise du sondage s'est avéré plus important qu'envisagé. À la couche de remblais modernes et contemporains attendus dans le secteur (fig. 35-38 et 48-51, u.s. 44) s'ajoutait une épaisse couche de terres noires (fig. 48, 50 et 51, u.s. 45) qui recouvrait les niveaux archéologiques sous-jacents. En l'absence d'indices archéologiques affleurants en surface, il n'était pas possible d'implanter les sondages ciblés qui auraient été investigués pendant la suite de l'opération, sauf à les déterminer arbitrairement et à l'aveugle. Cette stratégie n'a pas paru opportune. L'intervention d'un engin mécanique étant impossible à cause de la circulation autour de la fouille et l'utilisation des services d'une minipelle ne pouvant pas non plus être envisagée, l'opération d'enlèvement manuel des remblais a été prolongée pendant toute la deuxième semaine.

Après dix jours de fouille (fig. 41), l'avancement de l'opération a nécessité de diminuer la surface à



Fig. 40 : Vue vers le nord-est du sondage, en cours de fouille, avec les différents paliers aménagés.
© cliché Karine Lebrun / Caux Seine agglo.

investiguer pour concentrer les forces sur l'exploration verticale plutôt qu'horizontale. L'orthophotographie du sondage, réalisée par le service géomatique de Caux Seine agglo à partir d'une couverture photographique prise par drone à la fin de la deuxième semaine de fouille (fig. 42), documente l'avancée des recherches et l'épaisseur de remblais conservés dans ce secteur. Compte tenu de la situation, la décision a été prise de pratiquer une unique tranchée longitudinale de 10 m de long par 3,40 m de large (sondage 1) dans la moitié sud de l'emprise de fouille (fig. 43 et fig. 44). Le passage de 86 m² à 35 m² à explorer (visible sur la fig. 43 avec le rétrécissement entre le palier 2 et le palier 3), un chiffre qui peut à première vue apparaître modeste, s'est avéré décisif en raison de la puissance stratigraphique du secteur.

En effet, les premiers niveaux antiques en place sont apparus à une altitude moyenne comprise entre 13,60 m NGF et 14,05 m NGF, tandis que l'arrase des vestiges romains a affleuré à une altitude comprise entre 13,94 m NGF et 13,60 m NGF (fig. 43 et fig. 44). Ces valeurs correspondent à un

niveau plus profondément enfoui de 1,10 m par rapport au sondage de 2021, et entre 1,75 m (angle sud-ouest du sondage) et 2,70 m (angle nord-est du sondage) par rapport à l'actuel niveau de circulation de la place Félix-Faure. Deux petites extensions de quelques mètres carrés ont été réalisées vers le nord (extension n° 1 à l'ouest et extension n° 2 à l'ouest) pour cerner le mieux possible les niveaux investigués (fig. 44), tout en respectant les délais impartis (quatre semaines au total avant le rebouchage du sondage). Au total, 46 m² ont été investigués. La continuité d'occupation depuis l'Antiquité et la topographie du secteur ont favorisé l'accumulation stratigraphique. Les niveaux archéologiques ont été documentés par douze coupes (fig. 45), réalisées à partir des parois du sondage, composées de 65 unités stratigraphiques (u.s.).

Les conditions météorologiques n'ayant pas été favorables (précipitations et vent) en fin de quatrième semaine, il n'a pas été possible de réitérer le vol avec le drone pour enregistrer l'ensemble des vestiges mis au jour par ce procédé. Enfin, compte



Fig. 41 : Vue vers l'ouest des remblais en cours de fouille, à l'issue de la deuxième semaine de fouille.

© cliché Cédric Grenet / Caux Seine agglo.



Fig. 42 : Orthophotographie du sondage à l'issue de la deuxième semaine de fouille.
 © cliché Cédric Grenet / Caux Seine agglo ; orthophotographie Delphine Parent / Caux Seine agglo.

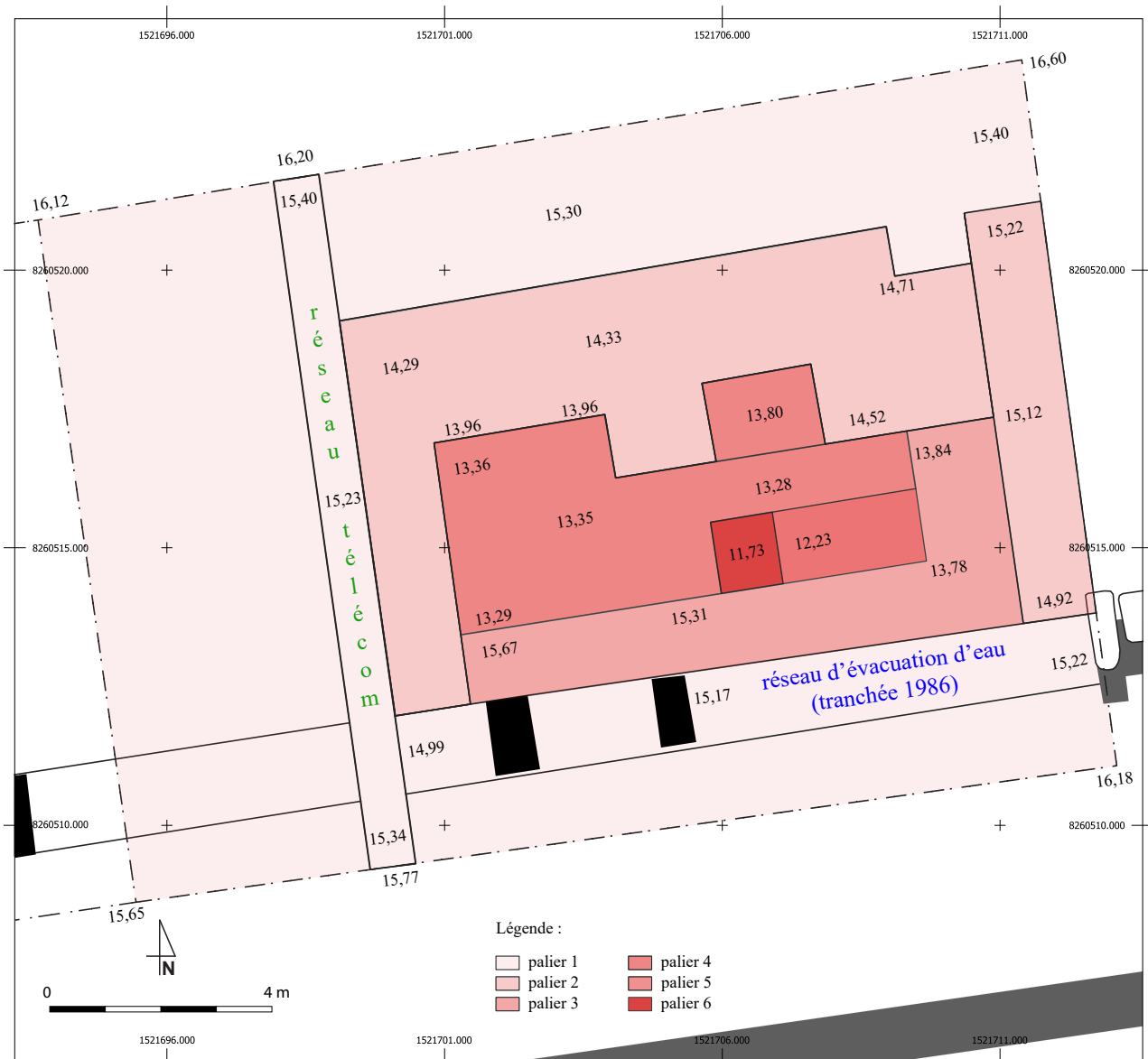


Fig. 43 : Plan des profondeurs de fouille.
 © DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Louise Mauger.



Fig. 44 : Plan général des structures bâties.
 © DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Louise Mauger / Caux Seine agglo.

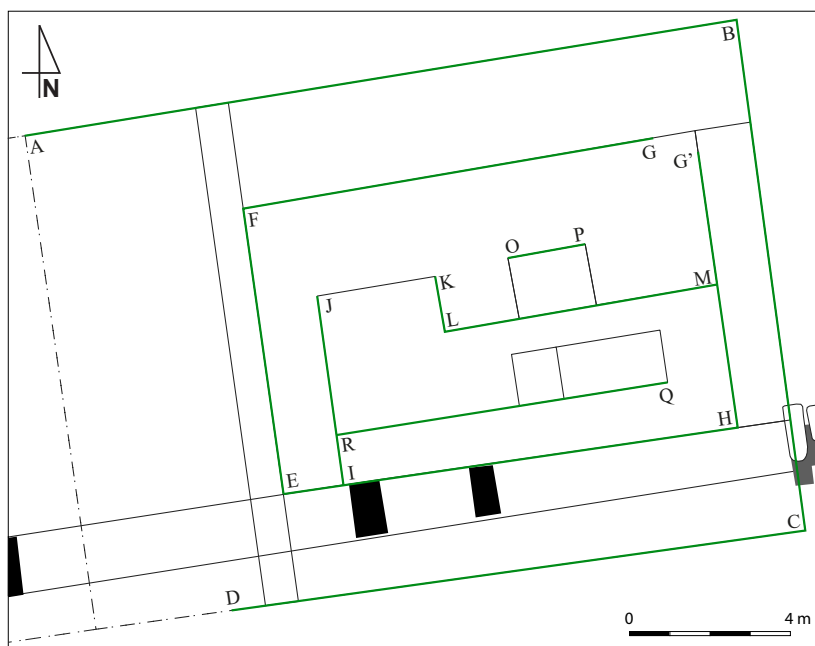


Fig. 45 : Plan de localisation des stratigraphies.
 © DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Louise Mauger / Caux Seine agglo.

tenu des volumes de terres extraits au cours de la campagne (environ 200 m³ d'après nos estimations), l'évacuation des déblais et leur stockage dans l'emprise du chantier s'est parfois avérée être une véritable gageure. En effet, l'utilisation de la brouette ayant été rendue impossible dès le deuxième palier de sécurité, la logistique nécessaire a été assurée manuellement (transport par seaux jusqu'au premier palier, puis par brouette), mobilisant beaucoup d'efforts et de temps. À la fin du chantier, la zone dévolue au stockage des déblais était arrivée à saturation.

2.3. RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

2.3.1. Les remblais d'époque moderne et contemporaine

Après une première passe mécanisée, la fouille manuelle a commencé sur l'ensemble de l'emprise du sondage (exception faite du premier palier), soit 86 m² (fig. 43). Dès cette étape, les niveaux ont été fouillés

des plus récents jusqu'aux plus anciens, en effectuant un ramassage du mobilier par unités stratigraphiques. L'enlèvement des dernières couches contemporaines (u.s. 42, 43 et 47) a été mené jusqu'à une altitude comprise entre 14,90 m et 15 m NGF (fig. 46). Ces remblais n'avaient pas pu être retirés mécaniquement en raison de la proximité supposée des vestiges antiques sous-jacents et de la lecture du sol, rendue difficile par les conditions météorologiques lors du décapage. Ces niveaux contemporains ont été identifiés sur une épaisseur comprise entre 0,30 m et 0,50 m, en fonction des zones et du pendage du secteur. Nous avons fait le choix de présenter très succinctement cette stratigraphie (*cf. supra*), liée à l'aménagement récent de la place Félix-Faure, qui ne présente guère d'intérêt scientifique. Ces niveaux ont simplement été relevés pour mémoire et décrits pour participer à la formation des personnes impliquées sur la fouille (fig. 35-38).



Fig. 46 : Vue vers l'est du sondage au début de la fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 47 : Vue vers l'ouest du sondage lors de la fouille manuelle des niveaux supérieurs de remblais.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Les niveaux contemporains recouvraient un niveau limoneux brun, meuble et globalement homogène (u.s. 44) observé sur l'ensemble de l'emprise du sondage (**fig. 47**). Parfaitement reconnaissable, notamment en raison des quelques poches d'argile jaunâtre qui ponctuaient sa matrice, ce niveau contenait de rares rognons de silex et de nombreuses inclusions centimétriques de calcaire et de terres cuites architecturales. Déjà observé en 2021 (Spiesser dir. 2022, u.s. 8) sur 0,30 m à environ 15,30 m NGF, il est cette fois apparu à une altitude moyenne de 14,95 m NGF sur une épaisseur comprise entre 0,35 m à 0,50 m (**fig. 48-51**).

Cette couche a livré une grande quantité de mobilier. Au total, 832 tessons de céramique (en majeure partie glaçurés) et 93 fragments de verre modernes et contemporains y ont été découverts. Après comptage, ce mobilier a été réenfoui sur place. D'un point de vue chronologique, le matériel présente une certaine homogénéité puisqu'il est en partie daté de l'époque moderne et de la première

moitié du XIX^e siècle. Le matériel isolé issu de ce niveau, principalement de petites épingle en alliage cuivreux et des morceaux de pipe en terre cuite, conforte la datation. La caractérisation effectuée par Jean-Patrick Duchemin (Duchemin 2024a, cf. *infra* IV.2) a permis d'identifier un jeton (**fig. 85**, n° 14) ainsi que 2 monnaies modernes, des double tournois, dans cette unité stratigraphique. Le premier date du règne de Henri III (**fig. 85**, n° 11) en 1585, tandis que le second a été frappé en 1618 sous le règne de Louis XIII (**fig. 85**, n° 12). Ces trois éléments correspondent à une période d'à peine plus d'un demi-siècle et offrent un *terminus post quem* pour ces opérations de remblaiement qui ne peuvent pas être antérieures au début du XVII^e siècle.

Une première caractérisation de la céramique a été effectuée par Yves-Marie Adrian (Inrap) en vue d'établir une chronologie générale des niveaux fouillés. Ces observations ont révélé que, hormis les éléments modernes et contemporains, l'essentiel du mobilier de l'u.s. 44 date de l'époque antique. En effet, une partie des tessons de céramique

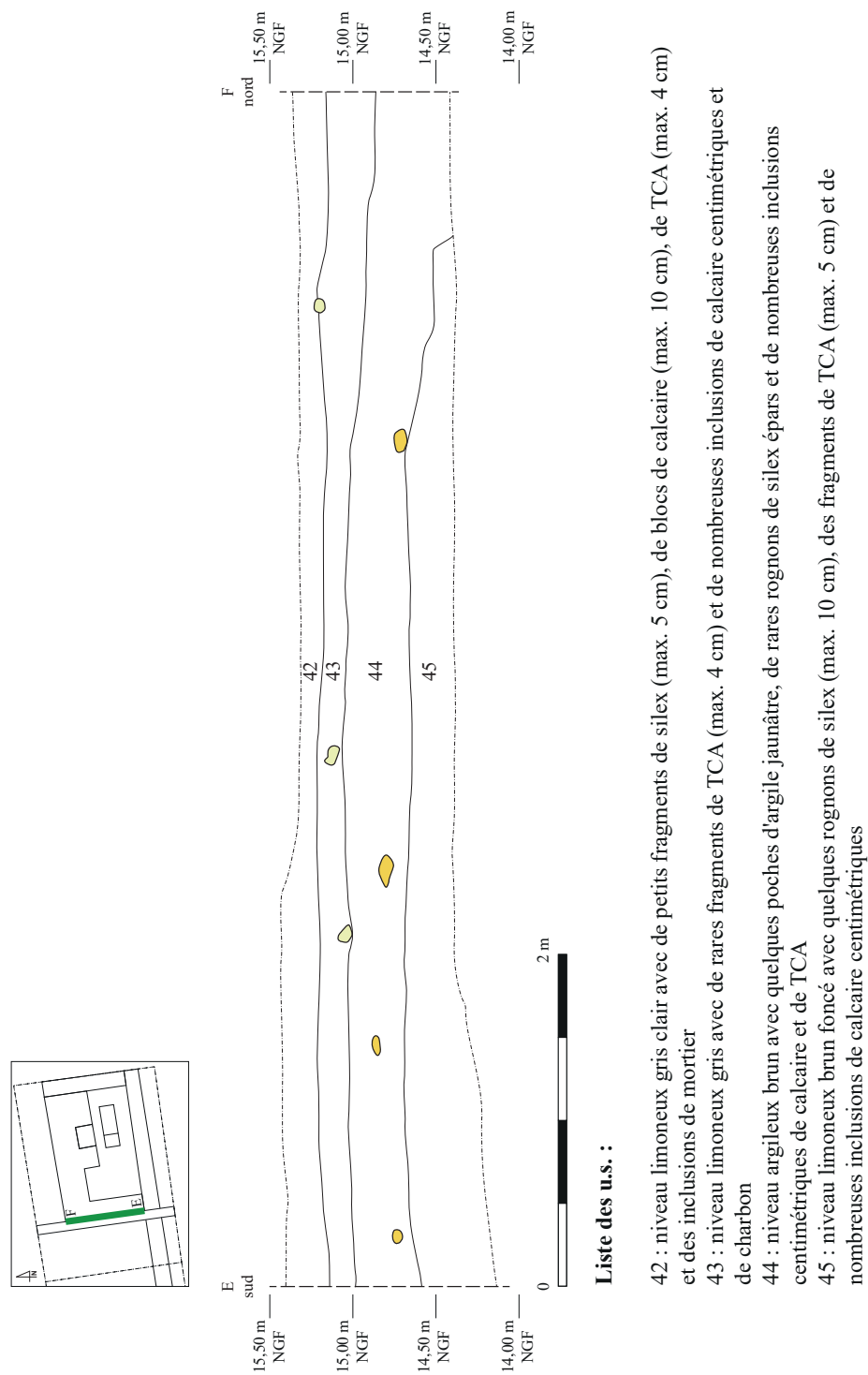


Fig. 48 : Coupe sud/nord (EF).

© relevé Matthieu Dalon et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

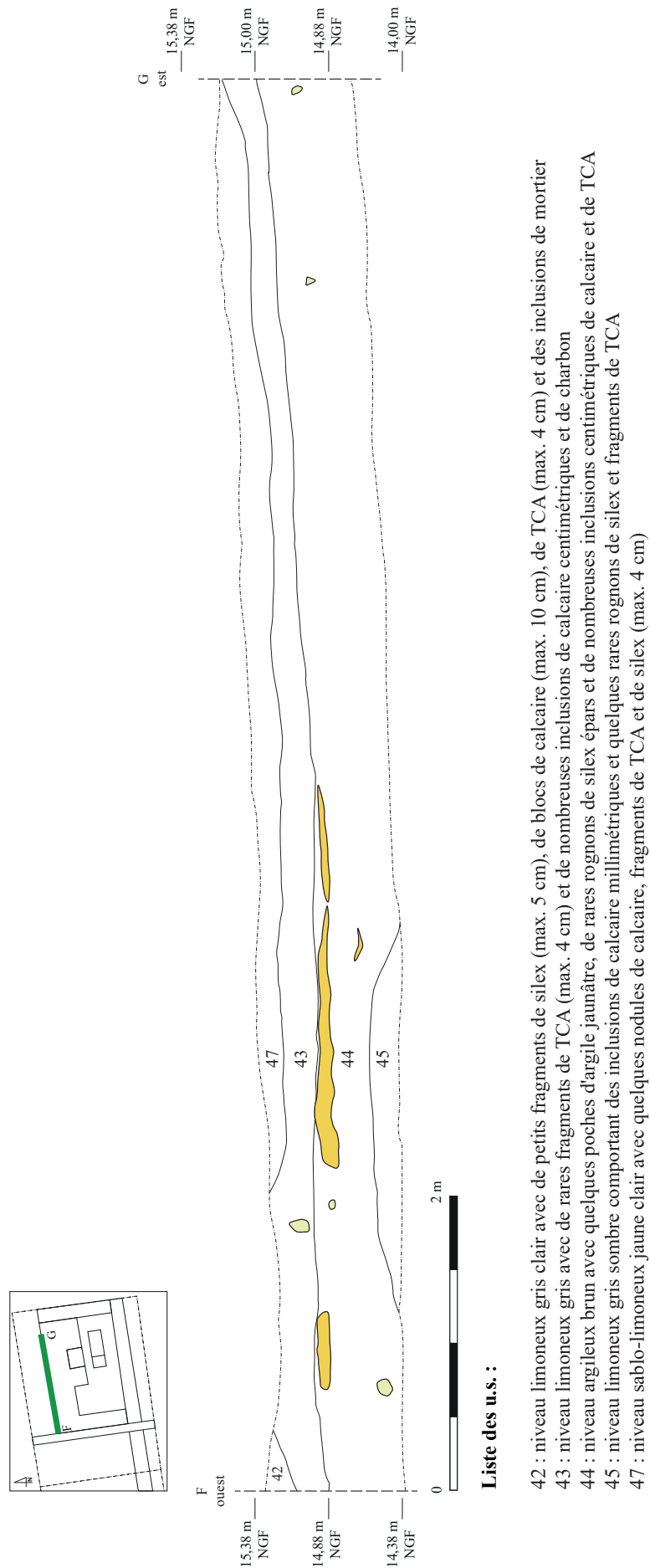


Fig. 49 : Coupe ouest/est (FG).

© relevé Mathieu Fromager et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

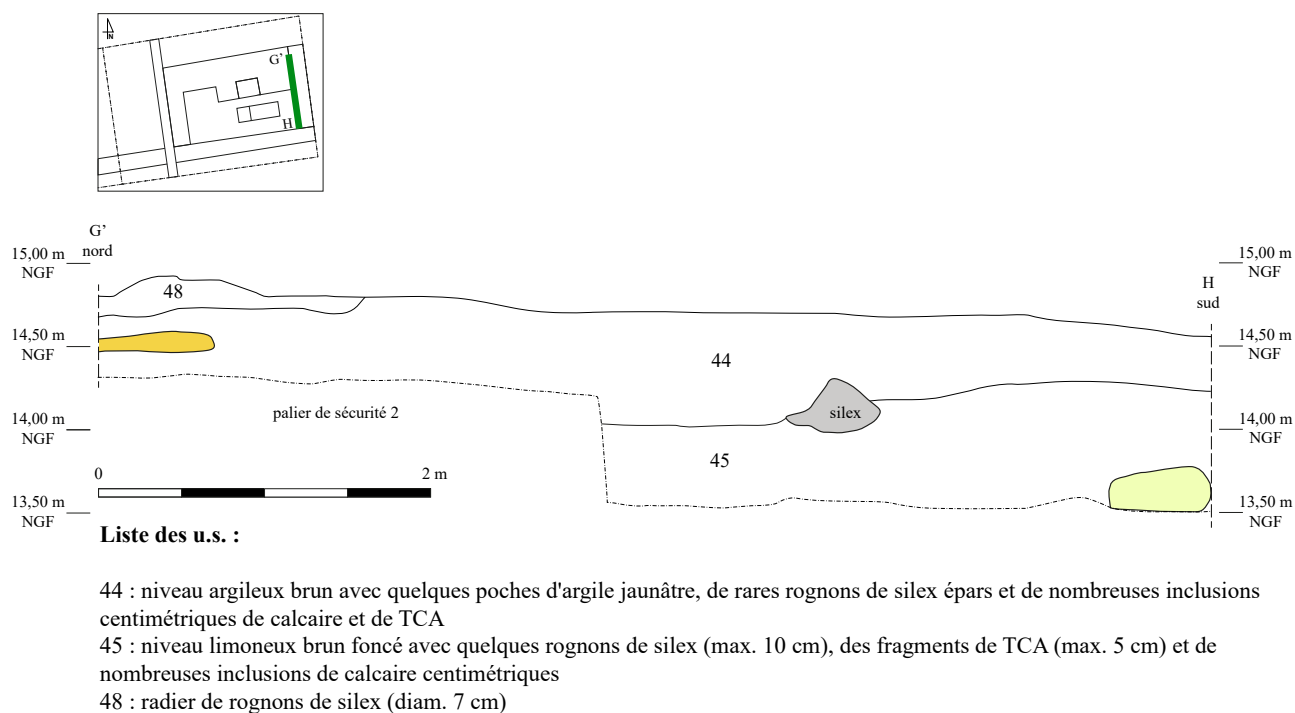


Fig. 50 : Coupe nord/sud (G'H).

© relevé Lucie Delahaye et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

remontent à la deuxième moitié du III^e siècle, avec la présence de quelques tessons de céramique *black-burnished*. Il est à noter que de rares éléments datés du IV^e siècle ont été reconnus (quelques tessons et d'un tesson de verrerie à bords coupés), alors que le fossé du *castrum* se situe à proximité immédiate au nord (Spiesser dir. 2022, p. 175-177). Le tracé probable de cet ouvrage défensif se trouvant dans le premier palier de sécurité aménagé au nord du sondage, il n'a pas pu être appréhendé en 2023. Enfin, le mobilier daté du haut Moyen Âge semble, lui aussi, absent.

En raison des contraintes calendaires et des charges de travail des personnes concernées, la céramique (assortie à une reprise de du matériel 2021), le petit mobilier (2023 et 2021), la faune et le verre collectés lors la campagne 2023 seront étudiés en 2024. Les résultats intégreront le rapport d'activité de l'année 2024 du Projet Collectif de Recherche (PCR) « *Juliobona*, capitale des Calètes », sous réserve de l'avis favorable de la CTRA et de la délivrance d'une autorisation par les services de l'État.

Ces observations chronologiques confortent les données déjà connues dans ce secteur (Spiesser dir. 2022, p. 70-73). Tour à tour jardin à l'époque moderne, en témoigne le plan publié par le comte

de Caylus en 1768 (fig. 8), puis champ de foire au début du XIX^e siècle, ce secteur est pratiquement resté vide de toute construction jusqu'à nos jours. L'épaisseur de la couche de remblai étant plus importante dans l'emprise de la fouille 2023 que celle de 2021, les aménagements modernes ont servi à combler un pendage dans la partie orientale de la place, c'est-à-dire exactement à l'inverse de ce qui peut actuellement être observé aujourd'hui.

Au nord-est du sondage, un radier de petits rognons de silix d'environ 0,10 m de large a été reconnu (st. 048). Épais d'environ 0,10 m, il mesure environ 2,50 m de long sur 1,35 m de large (fig. 52). Comme son tracé se poursuit sous les parties non explorées au nord et à l'est, sous le premier palier et sous la coupe BC, il n'est pas possible d'établir son orientation. Le niveau moyen d'apparition de cet aménagement s'établit à 15,22 m NGF. Installé sur le niveau de remblai moderne, cet aménagement peut être rattaché à cette période d'occupation, sans que sa fonction ne puisse toutefois être déterminée. À l'ouest, un rectangle de 1,40 m sur 0,90 m (fig. 52, en haut à droite) a été laissé non fouillé pour permettre la circulation à l'intérieur du sondage.



Liste des u.s. :

- 44 : niveau argileux brun avec quelques poches d'argile jaunâtre, de rares rognons de silex épars et de nombreuses inclusions centimétriques de calcaire et de TCA
- 45 : niveau limoneux brun foncé avec quelques rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 49 : niveau limoneux brun jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entières et du mortier
- 50 : niveau limono-argileux brun-noir avec de nombreux fragments de blocs calcaire, des rognons de silex, des tuiles presque entières et du mortier

Fig. 51 : Coupe est/ouest (HI).

© relevé Aubin Gravier et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 52 : Vue vers l'ouest de l'aménagement de rognons de silex (st. 48).

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

2.3.2. Un épais niveau de « terres noires »

Sous les remblais contemporains et modernes (u.s. 044) attendus dans le secteur, un épais niveau de terre limoneuse organique brun foncé à noir a été reconnu dans l'ensemble du sondage (photos **fig. 53-55** et stratigraphies **fig. 57-59**, u.s. 45). Qualifié de « terres noires », cet horizon a déjà été observé à de nombreuses reprises lors de diagnostics menés en différents quartiers de Lillebonne, que ce soit dans l'îlot Nord rue Thiers (Lukas dir. 2013), rue Saint-Denis (Lukas dir. 2018), rue du Havre (Adrian dir. 2022, p. 29) ou rue Henri-Messenger (Lukas dir. 2023, p. 39). Dans ce secteur occidental de la place Félix-Faure, cette couche a été identifiée comme un remblai épandu sur l'ensemble de l'emprise du sondage. Conservé sur une épaisseur allant de 0,50 m (à l'ouest) à 1 m (à l'est), elle apparaît à une altitude comprise entre 14,25 m et 14,75 m NGF et recouvre l'ensemble des niveaux antiques (**fig. 57-60**). Cette couche renferme ponctuellement des débris de construction (mortier, calcaire, terres cuites, en particulier à l'interface avec les couches antiques sous-jacentes, alors que les niveaux supérieurs en sont dépourvus. Les terrassements entrepris dans le secteur à la fin de l'Antiquité peuvent expliquer leur présence. D'importantes variations peuvent également être observées sur les clichés au niveau de la couleur de la matrice (du noir très foncé au gris très clair), un paramètre qui était tributaire des

conditions météorologiques, selon l'hygrométrie et les précipitations observées. Ces différences ne changent pas l'homogénéité de cette couche, une observation confirmée par les données issues des premières observations céramologiques.

Très fournie en mobilier archéologique, l'u.s. 45 a essentiellement livré des fragments de céramiques. Malgré un ramassage par passes successives (jusqu'à quatre à l'ouest du sondage) afin de déterminer des différences chronologiques dans la stratigraphie, l'u.s. 45 offre un ensemble homogène, dont la représentativité est confortée par les données quantitatives. La caractérisation du matériel céramique par Yves-Marie Adrian a permis d'établir une chronologie assez large qui va de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge, voire au début de l'époque moderne si l'on intègre l'analyse numismatique (*cf. infra*). Hormis quelques tessons qui préfigurent l'Antiquité tardive et des éléments résiduels du I^{er} siècle, on observe une prédominance du matériel antique, et plus particulièrement du III^e siècle. L'essentiel de la céramique commune (90-95 %) provient de la forêt de Montfort (Adrian 2015). Cet atelier de potier, situé sur le territoire de la commune d'Apperville-Annebault (27), assurait l'essentiel de l'approvisionnement de *Luliobona* aux II^e et III^e siècles. Le duo formé par les amphores vinaires Gauloises 4 de Narbonnaise et les amphores à huile Dressel 20 de Bétique est également bien représenté.

Ces données sont confortées par la caractérisation effectuée par Jean-Patrick Duchemin des 4 monnaies découvertes dans cet horizon (Duchemin 2024a, *cf. infra* IV. 2). Deux antoniniens de Tétricus I^{er} (**fig. 85**, n° 9) et de Tétricus II (**fig. 85**, n° 10), frappés dans les années 272-274 sont associés à un liard de Louis XIV daté de 1655-1657 (**fig. 85**, n° 13) et un probable poids de balance en plomb d'époque moderne (**fig. 85**, n° 15).

Ces informations demeurent essentielles pour la compréhension du secteur. Leur conservation dans des proportions inattendues en plein centre-ville de Lillebonne, continuellement occupé depuis l'Antiquité malgré la diversité de destinations pour cet espace, a scellé les niveaux antiques sous-jacents. Préservés sous une épaisse couche de remblais (jusqu'à 2 m

par rapport au niveau de circulation actuel sur la place Félix-Faure), les vestiges romains ont ainsi été épargnés par les travaux d'aménagement menés dans la ville à partir du deuxième tiers du XIX^e siècle. Si la puissance stratigraphie du secteur a, en l'absence de vestiges monumentaux (*cf. supra*, p. 73-75), complexifié l'intervention menée en 2023, elle présente l'avantage de préserver sur une surface conséquente les niveaux archéologiques des bouleversements post-antiques. Cette situation favorable témoigne une fois de plus de l'environnement propice pour l'exploration archéologique à Lillebonne, dans un contexte où les sous-sols des chefs-lieux de cités environnantes (Amiens-*Samarobriva*, Beauvais-*Caesaromagus*, Évreux-*Mediolanum Aulercorum*...) ont été davantage affectés par les occupations médiévales, modernes et contemporaines.



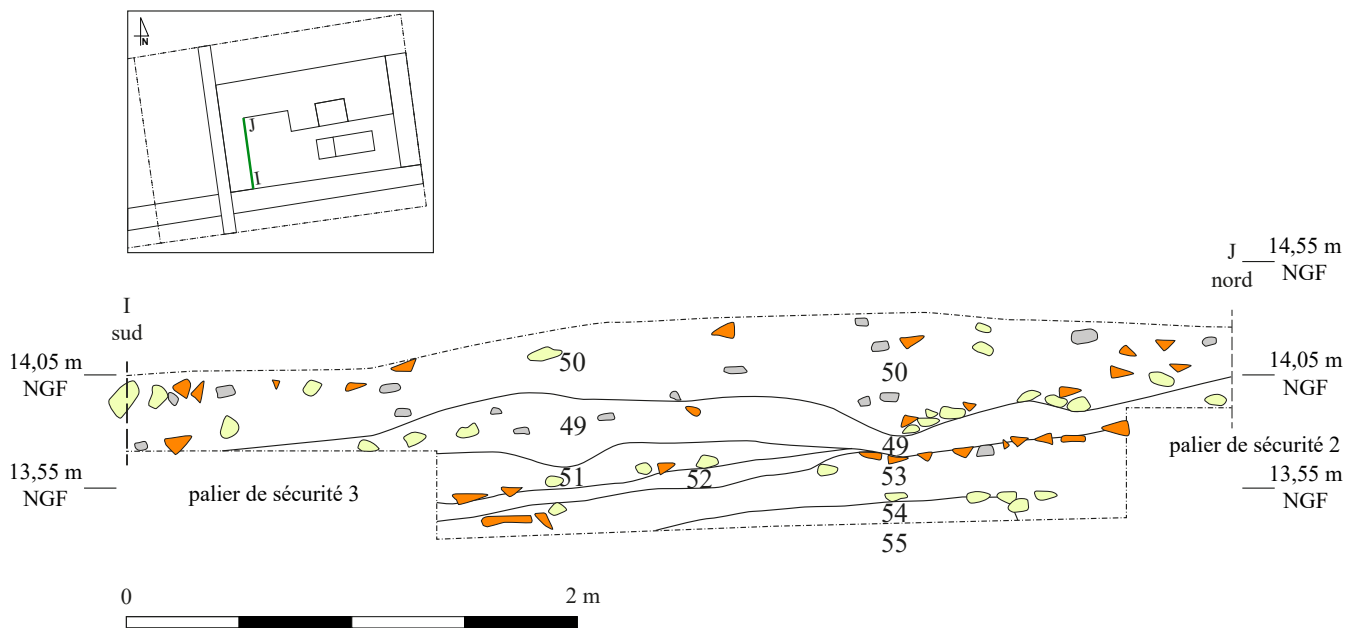
Fig. 53 : Vue vers le nord-est de l'extrémité orientale du sondage 1 (coupe LM), avant l'ouverture de l'extension nord n° 2.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 54 : Vue vers l'est du sondage 1, à l'issue de la campagne de fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 55 : Vue vers le sud du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Liste des u.s. :

- 49 : niveau limoneux brun-jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entières et du mortier
- 50 : niveau limono-argileux brun-noir avec de nombreux fragments de blocs calcaire, des rognons de silex, des tuiles presque entières et du mortier
- 51 : niveau limono-argileux brun avec des fragments de TCA, de craie et de nombreuses inclusions de mortier
- 52 : niveau argileux jaunâtre
- 53 : niveau limoneux-argileux noir avec de fragments de blocs calcaire et de tuiles (max. 10 cm) et nombreuses inclusions centimétriques de craie et de charbon
- 54 : niveau limoneux beige avec de nombreuses inclusions de mortier
- 55 : niveau de craie constitué de petits blocs jointifs

Fig. 56 : Coupe sud/nord (I).

© relevé Noémie Lecroq et Thibault Théaudin ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine aggl.

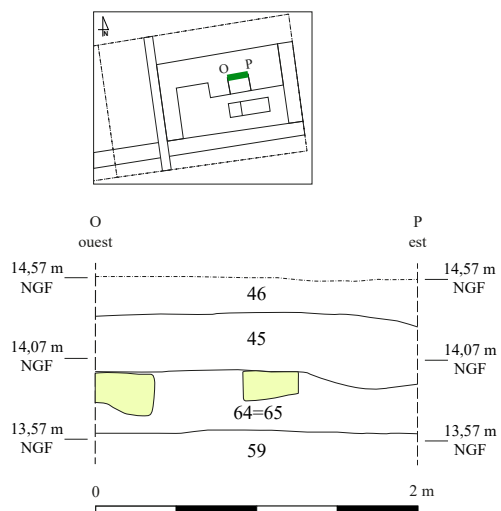


Liste des u.s. :

- 45 : niveau limoneux gris sombre comportant des inclusions de calcaire millimétriques et quelques rares rognons de silex et fragments de TCA
- 49 : niveau limoneux brun-jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entières et du mortier
- 52 : niveau argileux jaunâtre
- 63 : niveau limoneux brun foncé avec de nombreux fragments de calcaire et de TCA (max. 10 cm) et des inclusions de mortier

Fig. 57 : Coupe nord/sud (KL) et vue de la coupe.

© relevé Matthieu Dalon et Elliott Le Dù ; DAO et cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

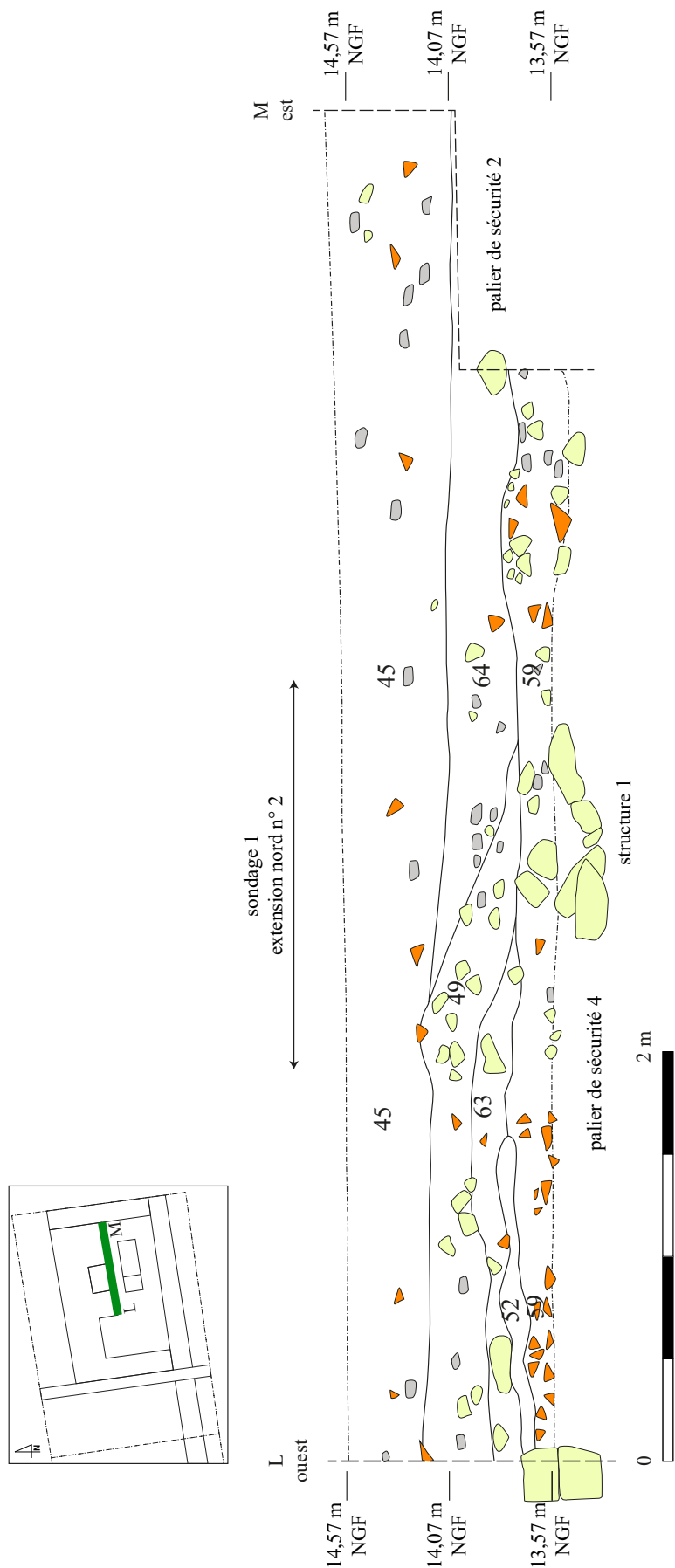


Liste des u.s. :

- 45 : niveau limoneux brun foncé avec quelques rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 46 : niveau limoneux brun comportant un concentration de petits blocs en calcaire et de rognons de silex
- 59 : niveau limoneux brun foncé avec de rares rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 64 : niveau limoneux brun avec une importante concentratic de matériaux de construction (tuiles et blocs de calcaire) et de nombreuses inclusions centimétriques de charbons,

Fig. 58 : Coupe ouest-est (OP).

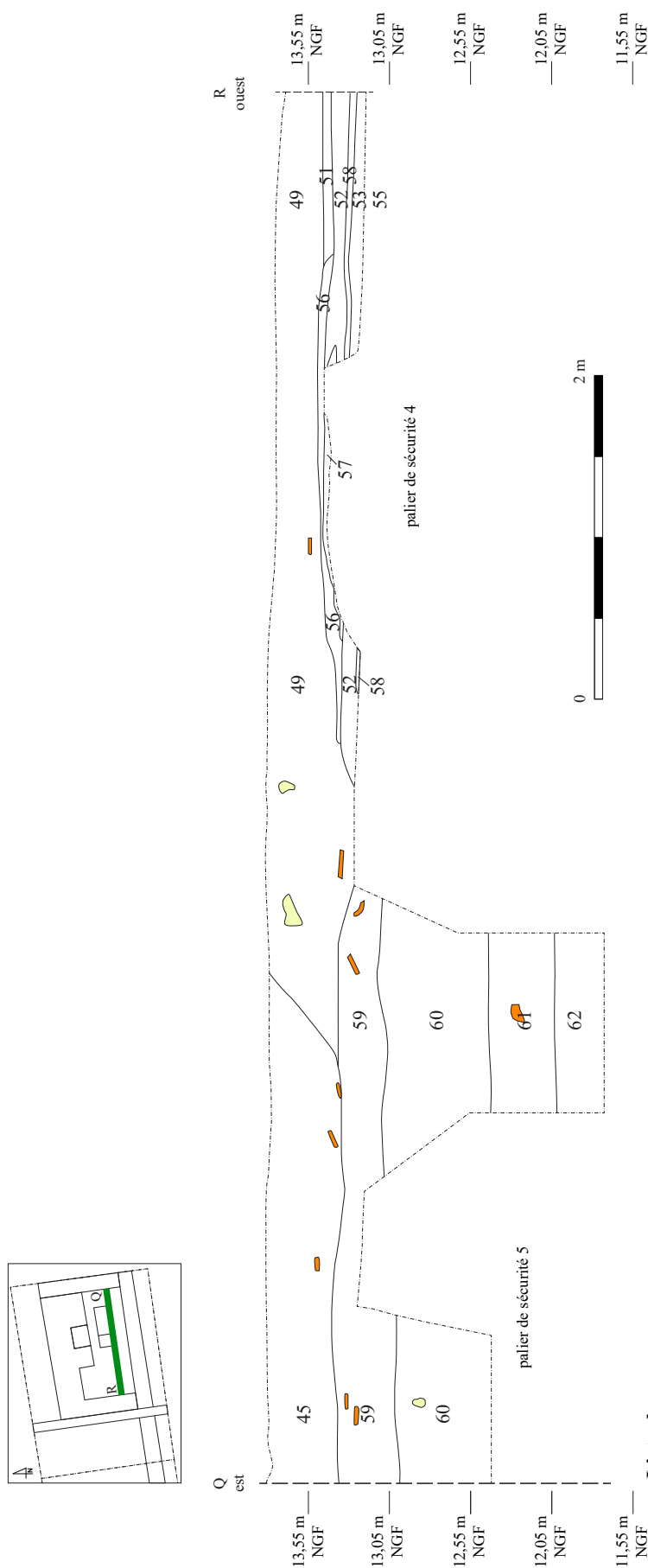
© relevé Aubin Gravier et Noémie Lecroq ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Liste des u.s. :

- 45 : niveau limoneux brun foncé avec quelques rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 49 : niveau limoneux brun-jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entières et du mortier
- 52 : niveau argileux jaunâtre
- 59 : niveau limoneux brun foncé avec de rares rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 63 : niveau limoneux brun avec de nombreuses inclusions charbonneuses
- 64 : niveau limoneux brun avec de nombreuses inclusions centimétriques de charbons, de tuiles et de calcaire

Fig. 59 : Coupe ouest-est (LM).
 © relevé Noémie Lecroq et Sara Amaglio ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Liste des u.s. :

- 45 : niveau limoneux brun foncé avec quelques rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 49 : niveau limoneux brun-jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entière et du mortier
- 51 : niveau limono-argileux brun avec des fragments de TCA, de craie et de nombreuses inclusions de mortier
- 52 : niveau argileux jaunâtre
- 53 : niveau limono-argileux noir avec de fragments de blocs calcaire et de tuiles (max. 10 cm) et nombreuses inclusions centimétriques de craie et de charbon
- 55 : niveau de craie constitué de petits blocs jointifs
- 56 : niveau limoneux noir avec de très nombreux charbons
- 57 : niveau de craie damée
- 58 : niveau constitué de fragments de tuiles posés à plat
- 59 : niveau limoneux brun foncé avec de rares rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques
- 60 : niveau argileux orangé-brun avec de très rares rognons de silex et fragments de calcaire
- 61 : niveau argileux brun avec de nombreuses inclusions de nodules de craie centimétriques et de charbon millimétriques
- 62 : niveau argilo-limoneux brun clair avec de nombreuses inclusions de calcaire (max. 10 cm)

Fig. 60 : Coupe est/ouest (QR).

© relevé Aubin Gravier et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine aggro.

2.3.2. Les niveaux romains

L'horizon daté de la période romaine, préservé des activités post-antiques par la présence des épais niveaux de remblais précédemment décrits, présente 19 unités stratigraphiques. Si l'essentiel des niveaux antiques est principalement attribuable au III^e siècle et, dans une moindre mesure, au II^e siècle, quelques indices pourraient remonter à la fin du I^{er} siècle dans les niveaux les plus anciens. Ces vestiges apparaissent à une altitude comprise entre 13,60 et 14,05 m NGF (fig. 56-60). Compte tenu de la puissance stratigraphique du secteur et de l'aménagement des paliers pour sécuriser le chantier, le sol géologique n'a pas été atteint.

Le sondage 1, qui correspond à la moitié sud de l'emprise de fouille (fig. 61-63), a livré des vestiges et indices mobiliers, présentés ci-dessous, dont l'observation a été

conditionnée par la stratégie d'intervention :
a. Un angle de bâtiment

À l'extrémité ouest du sondage 1 (fig. 61), sous les niveaux de « terres noires » (u.s. 45), des indices d'occupation datés du courant du III^e siècle ont été décelés. Les niveaux supérieurs sont caractérisés par une couche de démolition (fig. 51 et 56), affleurant à une altitude moyenne de 14 m NGF, composée de trois unités stratigraphiques. La première (u.s. 50) est un niveau limono-argileux brun-noir avec de nombreux fragments de blocs calcaire, des rognons de silex, des tuiles (*tegulae* et *imbrices*) presque entières et du mortier. Elle recouvre un niveau limoneux brun-jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entières et du mortier (u.s. 49). Enfin, elle comporte un niveau limono-argileux brun avec des fragments de terres cuites architecturales, de craie et de nombreuses inclusions de mortier (u.s. 51).



Fig. 61 : Vue vers l'est du chantier en cours de fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 62 : Vue vers l'ouest du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille. Sous la bâche bleue, l'extension nord n° 2.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 63 : Vue vers le nord du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

La céramique présente une chronologie homogène qui couvre le courant du III^e siècle, même si quelques éléments caractéristiques du II^e siècle peuvent être ponctuellement présents. Ces données sont confortées la découverte d'une imitation de Postume (**fig. 85**, n° 8), frappée vers 261-262, dans l'u.s. 49 (Duchemin 2024a, *cf. infra* IV. 2).

Les vestiges antiques sous-jacents sont constitués de niveaux d'aménagement et d'occupation : un niveau argileux jaunâtre (u.s. 52) qui présente un pendage nord/sud, une couche limono-argileuse noire avec des fragments de blocs calcaire et de tuiles (max. 10 cm) et de nombreuses inclusions centimétriques de craie et de charbon (u.s. 53) et enfin un niveau limoneux beige avec de nombreuses inclusions de mortier (u.s. 054). Dans ces niveaux, le matériel céramique correspond au III^e siècle avancé, avec notamment la présence de fragments d'amphores vinaires de Narbonnaise, d'amphores dites régionales Gauloise 12 (région de Caen) et régionales « franciliennes » de l'est de l'Île-de-France. La céramique commune provient en écrasante majorité de la forêt de Montfort (*cf. supra*), tandis que les sigillées et dérivés sont peu abondants. La découverte de deux antoniniens, l'un de Philippe I^{er} et l'autre de Salonine (?), dans l'u.s. 53 (**fig. 85**, n° 5 et 6), ainsi qu'un *dupondius* de Lucilla sous Marc Aurèle (**fig. 85**, n° 3), frappé vers 161-162 (Duchemin 2024a, *cf. infra* IV. 2), dans l'u.s. 54, appuie cette datation.

Ces trois couches recouvrent un aménagement de craie constitué de petits blocs jointifs (u.s. 55) mesurant 1,90 m sur 2 m. Observé sur près de 4 m² (**fig. 64-65**) à environ 13,25 m NGF, il se prolonge à l'ouest (**fig. 56**, dans la coupe IJ), au sud (**fig. 60**, dans la coupe QR) et à l'est. Son lien avec le reste du sondage a pu être documenté par la grande coupe longitudinale ouest-est (**fig. 60**, coupe QR). La couche de démolition (u.s. 49) se poursuit sur près de 6 m à l'est et atteint jusqu'à 0,50 m d'épaisseur. Elle recouvre un niveau de combustion limoneux noir avec de très nombreux fragments de charbons (u.s. 56), qui se développe sur un niveau de craie damée (u.s. 57, **fig. 65-66**). Ce dernier a été observé sur 2,75 m de long (nord/sud) par 1,60 m de large (est/ouest). Son épaisseur est comprise

entre 0,05 et 0,08 m. Avec un niveau d'apparition qui varie entre 13,75 m NGF au nord et 13,40 m NGF au sud, il marque un léger pendage vers le sud. Cet aménagement s'interrompt à l'aplomb d'un bloc en calcaire quadrangulaire, installé à plat, repéré dans la paroi nord du sondage (**fig. 59**, coupe LM). La chaleur a marqué la craie comme en témoigne sa couleur verdâtre et sa consistance pulvérulente qui indiquent bien que cette zone a été portée au feu. Aucun aménagement lié à la combustion (foyer ou sole foyère) n'a toutefois été identifié. Le mobilier découvert dans cette couche date également du courant du III^e siècle, voire du troisième quart du III^e siècle. L'aménagement en craie damée (u.s. 57) est implanté sur le même niveau argileux jaunâtre (u.s. 52) observé dans la coupe IJ (**fig. 56**). De part et d'autre, des tuiles installées à plat ont été observées (u.s. 58). À l'est, elles sont attestées par une concentration de débris qui donne au sol une couleur rougeâtre et en coupe à l'ouest (**fig. 60** et **66**). Ces niveaux n'ont pas été explorés au-delà de 13,30 m NGF en moyenne, afin d'aménager un palier de sécurité nécessaire à la poursuite des recherches à l'est du sondage et à l'observation des niveaux les plus profonds (*cf. infra* p. 102-103).

Alors qu'une seule et même tranchée longitudinale avait été pratiquée dans le secteur, la mise au jour d'un bloc calcaire quadrangulaire de 0,37 m de côté (apparition à 13,60 m NGF), équarri et implanté à plat à la limite nord du sondage (**fig. 53**), a retenu l'attention. En effet, les niveaux observés jusqu'alors dans ce secteur étant essentiellement remaniés, il nous est apparu opportun de réaliser une petite extension (extension nord n° 1) de 3,15 m de long (est/ouest) sur 1,40 m de large (nord/sud afin d'observer son environnement (**fig. 65-67**). Directement au nord, dans l'alignement, la présence de deux autres blocs rectangulaires en calcaire a confirmé l'intuition initiale. Superposés, ils mesurent respectivement 0,29 m par 0,28 m et 0,48 m par 0,37 m (apparition à 13,67 et 13,74 m NGF),



Fig. 64 : Vue vers l'est de l'extrémité occidentale du sondage 1 en cours de fouille (u.s. 55).
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 65 : Vue générale vers le nord de l'extrémité occidentale du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 66 : Vue de détail (vers le nord) de l'aménagement en craie damée (u.s. 57), dont la partie brûlée apparaît verdâtre.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

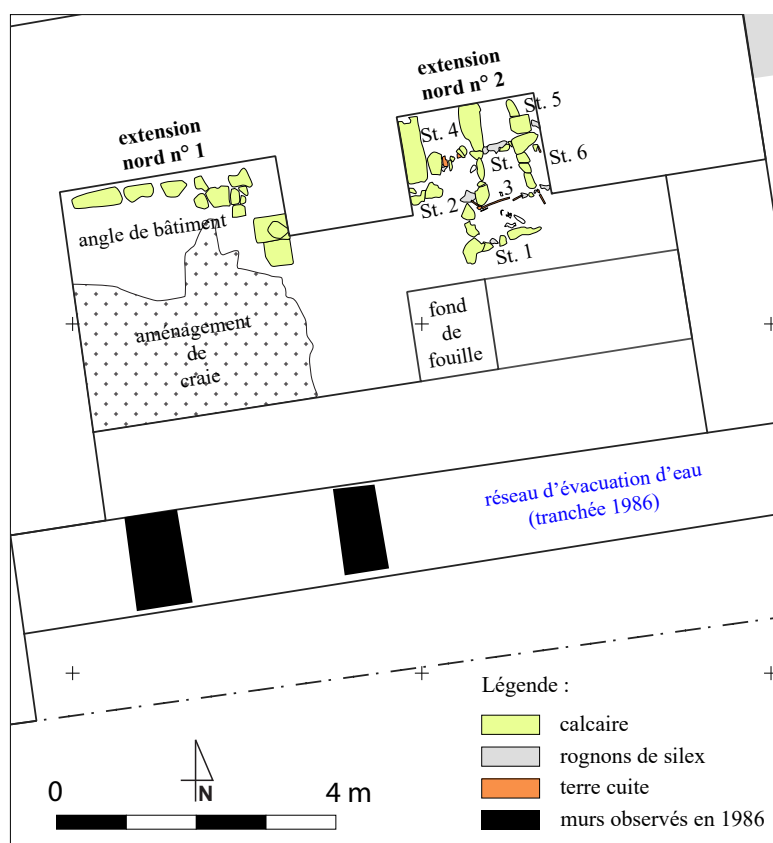


Fig. 67 : Plan des vestiges observés à l'extrémité ouest du sondage 1 et dans l'extension nord n° 1.
© relevé Nathan Blandin et Barbara Lhéritier, DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

À seulement 0,50 m sous le palier de sécurité (**fig. 57**, coupe KL), un alignement de 2,55 m de long sur 0,27 m de large a été découvert à une altitude moyenne de 13,95 m NGF (**fig. 65-66**). Observé sur une seule assise et globalement axé est-ouest, malgré un décalage de 10° environ, cet aménagement est constitué de cinq blocs en calcaire grossièrement équarris et de forme variable (un solin ?). Non jointifs, les blocs ne sont pas liés avec du mortier et ne constituent pas une maçonnerie. Bien que la fenêtre de fouille ne permette pas de connaître davantage la zone située au nord (la clôture du chantier approchait, ce qui a limité les observations), il est possible de reconnaître un angle de bâtiment (bâtiment 1) axé sur les points cardinaux dont le côté oriental peut être prolongé vers le sud par l'aménagement en craie damée (u.s. 57) précédemment décrit. Bien que son plan soit incomplet, il constituerait, dans cette configuration, une pièce dont les dimensions atteignent au minimum 3,40 m en axe nord/sud et 3,15 m en axe est/ouest (**fig. 67**). Les blocs de calcaire sont recouverts par deux couches qui apparaissent sous les « terres noires » (u.s. 45) : l'u.s. 49 déjà observée au sud du sondage (**fig. 60**, coupe QR) et par un niveau limoneux brun foncé avec de nombreux fragments de calcaire et de TCA (max. 10 cm) ainsi que des inclusions de mortier (**fig. 57**, coupe KL, u.s. 63).

L'u.s. 49 a livré un antoninien à l'effigie de Postume, frappé entre 263 et 265 (**fig. 85**, n° 7), une chronologie qui va dans le sens des observations

effectuées sur la céramique. Dans l'u.s. 63, deux sesterces de la première moitié du II^e siècle ont été retrouvés : le premier (**fig. 85**, n° 1) est frappé à l'effigie d'Hadrien, sans plus de précisions chronologiques, tandis que le second (**fig. 85**, n° 2), figurant Marc Aurèle, date de 148 de notre ère (Duchemin 2024a, *cf. infra* IV. 2). Les observations stratigraphiques menées sur l'alignement nord montrent que les blocs sont installés sur un niveau argileux jaunâtre (u.s. 52).

b. Les structures quadrangulaires

La poursuite de la fouille dans le secteur oriental du sondage 1 a entraîné, à 2,50 m à l'est de l'angle du bâtiment identifié, la découverte d'une structure (st. 1) contenant un assemblage de mobilier dont la nature et la qualité différaient du matériel mis au jour jusqu'à présent (Androuin 2024a ; Watté 2024, *cf. infra* IV. 1 et IV. 3). De forme rectangulaire, la structure 1 mesure 1,40 m de long sur 0,60 m de large. À l'ouest et au sud, elle est matérialisée par cinq blocs de calcaire irréguliers non équarris, tandis que sa limite orientale ne pouvait être caractérisée précisément. Initialement l'implantation de la coupe LM (**fig. 53**) masquait partiellement la structure, ce qui empêchait de mener les observations nécessaires pour la délimiter au nord. Après le relevé de la stratigraphie (**fig. 59**), l'enregistrement photographique de la position des objets (**fig. 68**) et l'installation d'une bâche de protection pour préserver la structure, une extension a été réalisée vers le nord (extension nord n° 2). La fin de la campagne approchant, cet agrandissement s'est



Fig. 68 : Vue de la structure 1 après un premier nettoyage.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

limité à une fenêtre de 2 m de long sur 1,50 m de large. L'objectif était de comprendre, dans la mesure du possible, la nature de cette structure et la façon dont elle s'intégrait dans son environnement immédiat.

Après le dégagement d'une première couche limoneuse brune composée de petits blocs en calcaire et de rognons de silex (u.s. 46) et des « terres noires » (u.s. 45, ici conservées sur environ 0,40 m d'épaisseur),

qui constituaient les strates supérieures, un niveau limoneux brun a été reconnu (u.s. 64, **fig. 69**). Il était caractérisé par une importante concentration de matériaux de construction (tuiles fragmentaires et blocs de calcaire) remaniés, ainsi que nombreuses inclusions centimétriques de charbons, de tuiles et de craie.



Fig. 69 : Vue vers l'est de l'extension nord n° 2 après une première passe à la truelle.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Le niveau sous-jacent a révélé, comme cela était attendu, la limite nord de la structure 1, matérialisée par une brique posée sur champ, confirmant ainsi ses dimensions. Plus perturbée, l'extrémité orientale de cette structure peut être restituée au niveau du petit fragment de terre cuite, lui aussi posé sur champ, qui semblait matérialiser initialement un angle droit (**fig. 70**). Les dimensions restituées atteignent 1,35 m de long en axe est-ouest par 0,60 m de large en axe nord/sud. La structure présente une orientation similaire à celle de l'angle de bâtiment reconnu à l'extrémité ouest du sondage (*cf. supra*), à savoir la reprise des points cardinaux avec un décalage de 10°. Les matériaux qui définissent son emprise sont apparus à une altitude moyenne de

13,60/13,65 m NGF. La fouille de son comblement (u.s. 65) a permis d'établir qu'elle était profonde de seulement 0,20 m. Même si aucune caractéristique ne différait au niveau de la matrice, de la couleur ou des inclusions de cette couche par rapport à l'u.s. 64, le matériel mis au jour a été individualisé. Les objets notables découverts dans son comblement sont au nombre de cinq : une hache taillée en silex gris clair datée du Néolithique et un oursin fossile (Watté 2024, *cf. infra* IV. 1, **fig. 81** et **83**), ainsi qu'une figurine de taureau (Androuin 2024a, *cf. infra* IV. 3, **fig. 86**), un objet en bronze et un gobelet en céramique commune sombre couché et écrasé (**fig. 70**). Ils apparaissaient à une altitude moyenne de 13,50 m NGF.



Fig. 70 : Vue de la structure 1 après la fouille de l'extension nord. La hache et la statuette ont été retirées pour être mises à l'abri, puis repositionnées.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Une seconde passe à la truelle (**fig. 71-72**) a permis de mettre en évidence quatre ou cinq autres structures quadrangulaires (st. 2 à 6). Également délimitées par des matériaux de construction, elles présentent la même orientation que la structure 1. Les blocs qui matérialisent leur emprise sont apparus à une altitude moyenne de 13,90 m NGF à l'ouest et de 13,63 m NGF, témoignant d'un double pendage ouest/est et nord/sud dans le secteur. Après un enregistrement par une couverture photographique (**fig. 73-74**), la fouille de leur comblement (u.s. 65) a permis de davantage les circonscrire (**fig. 75**). Même si aucune caractéristique ne différait au niveau de la matrice, de la couleur ou des inclusions de cette couche par rapport à l'u.s. 64, le matériel découvert a été individualisé.

La profondeur de ces structures est comprise entre 0,20 m et 0,50 m, avec de petits blocs de calcaire qui en tapissaient le fond, à une altitude moyenne de de 13,40/13,50 m NGF (**fig. 74**). La fouille n'a pas été poursuivie au-delà de ce niveau. Bien que toujours quadrangulaires, ces structures présentent des formes et des dimensions variables. L'hétérogénéité des matériaux de construction utilisés

(tuiles, blocs équarris et rognons de silex) dénote dans l'organisation du secteur. Hormis les deux blocs en calcaire observés au nord-ouest de l'extension, qui mesurent respectivement 0,95 m par 0,34 m et 0,69 m par 0,30 m, les blocs utilisés ne semblent pas avoir été spécifiquement destinés à cette utilisation et témoignent probablement de remplois (**fig. 75**).

Ces structures disposent systématiquement d'une paroi mitoyenne, ce qui implique une contemporanéité de leur mise en œuvre. Au nord-ouest, la structure 2 mesure 0,82 m de long (est/ouest) sur 0,83 m de large. Directement connectée à la paroi nord de la structure 1, cette structure carrée présente les limites les moins nettes, particulièrement à l'ouest et au nord. Il est également possible que la structure 2 ne forme qu'une seule et même structure avec la structure 4. Implantée à l'est de la structure 2 et au nord de la structure 1, la structure 3 présente également une forme presque carrée avec 0,87 m de long (est/ouest) sur 0,83 m de large (nord/sud). Au nord-ouest de la fenêtre, une quatrième structure (st. 4) semble visible. Recouverte par les deux gros blocs en calcaire installés horizontalement (niveau d'apparition 13,90 m NGF), ses limites apparaissent incertaines. Le départ de deux



Fig. 71 : Vue vers le nord de l'extension nord n° 2 en cours de fouille.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 72 : Vue vers le nord de l'extension nord n° 2 après une deuxième passe à la truelle.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 73 : Vue vers le nord de l'extension nord n° 2 à l'issue de la fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 74 : Vue zénithale des six structures reconnues à l'issue de la fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

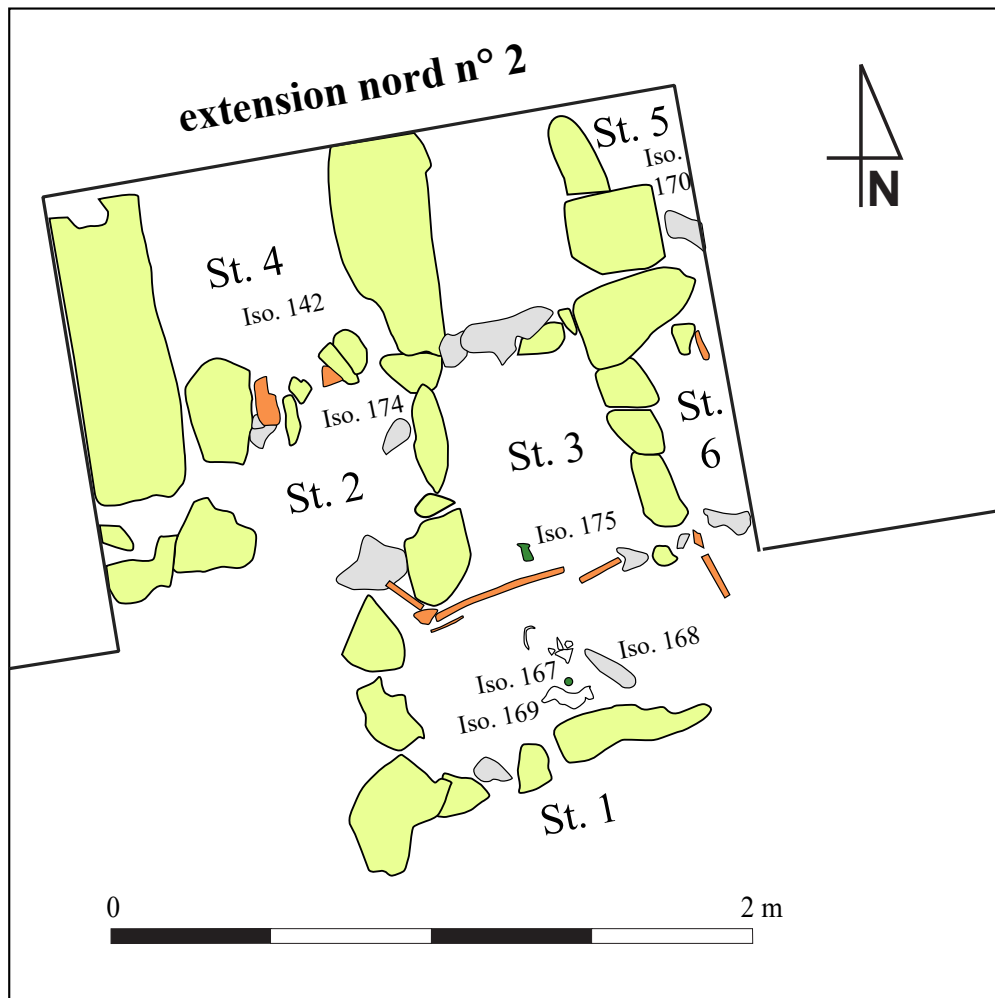


Fig. 75 : Plan pierre à pierre de l'extension nord n° 2 à l'issue de la fouille.

© relevé Aubin Gravier et Noémie Lecroq ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine aggro.

autres structures (st. 5 et st. 6) apparaît et se poursuit vers l'est. La présence de la coupe et l'exiguïté de l'extension nord n° 2 ne permettent cependant pas d'en connaître les dimensions.

Le matériel céramique issu de ces structures date du courant du II^e siècle, voire de la deuxième moitié du II^e siècle, jusqu'au III^e siècle. Un galet plat, utilisé à la fois comme percuteur léger et comme instrument abrasif (Watté 2024, cf. *infra* IV. 1, **fig. 83**) provient du comblement de la structure 2. La structure 3 a révélé un objet en alliage cuivreux (iso. 175), tandis qu'un fragment de figurine en terre cuite représentant une déesse-mère provient de la structure 4 (Androuin 2024a, cf. *infra* IV. 3, **fig. 87**). Un jeton en os a également été découvert dans la structure 5 (iso. 170).

Hormis ces éléments notables, probablement complétés par quelques autres qui apparaîtront à l'issue de l'étude du mobilier, le matériel récolté ne présente pas de caractéristiques particulières.

En outre, la présence de tessons épars à différents niveaux du remplissage des structures montre que, malgré les passes effectuées dans chacune d'entre elles, les paramètres de positionnement des objets nous échappent

Malgré les conditions de découverte de ces structures – à seulement deux jours de la fin du chantier et dans des conditions météorologiques très défavorables qui ont nécessité la mise en place d'un abri bâché au-dessus de l'extension nord n° 2 –, le temps nécessaire à la fouille et à l'enregistrement de ces découvertes a été rendu possible par l'investissement des membres de l'équipe de fouille. Malheureusement, la nécessité de respecter les délais alloués à l'opération avant la restitution de la place Félix-Faure pour son usage habituel (circulation et parking en vue de la rentrée scolaire) n'a pas permis de mener toutes les observations qui auraient permis de comprendre le lien planimétrique entre les deux extensions (nord n° 1 à l'ouest du sondage et celle-ci).

c. De rares indices remaniés datés du I^{er} siècle

Pour ce qui nous a été possible d'observer, la partie orientale du sondage 1 semble dépourvue de vestiges bâtis et de structures. Les derniers jours de la campagne ont été consacrés, en parallèle de la fouille des deux extensions précédemment décrites, à l'exploration des niveaux sous-jacents. L'objectif était de documenter la puissance stratigraphique du secteur (**fig. 60**) jusqu'aux possibilités offertes par le sondage, par les limites liées à la sécurité et par le temps dévolu pour l'opération. Ces données viennent compléter les observations effectuées à l'extrémité occidentale du sondage 1 et permettent une meilleure compréhension des dynamiques d'occupation de ce secteur situé au nord du théâtre-amphithéâtre.

Les niveaux de « terres noires » (u.s. 45), conservés sur 1,40 m d'épaisseur dans ce secteur, et de démolition (u.s. 49), qui recouvre l'aménagement de craie et une bonne partie de la tranchée, ont d'abord été observés jusqu'à 13,40 m NGF environ. À partir de ce niveau, une fenêtre de 3,85 m de long (est/ouest) sur 1,30 m de large a été creusée pour tenter d'appréhender les niveaux les plus anciens jusqu'alors totalement absents des unités stratigraphiques fouillées. L'objectif d'atteindre le sol géologique apparaissait tout de même compromis compte tenu des opérations de remblaiements réalisées et des observations déjà effectuées dans ce secteur.

Une première couche de limon brun foncé avec de rares rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques (u.s. 59) a été fouillée sur 0,30 à 0,40 m d'épaisseur. Outre un sesterce de Faustine II (Duchemin 2024a, **fig. 85**, n° 4, cf. *infra* IV.2), elle contenait des tessons de céramique couvrant une période chronologique de la fin du I^{er} siècle, avec quelques indices flaviens et du début du II^e siècle, jusqu'au III^e siècle, qui constitue l'essentiel du mobilier. Ce niveau recouvrait un remblai argileux orangé-brun qui contenait de très rares rognons de silex et de nombreux fragments de

calcaire (u.s. 60). Conservée sur 0,65 m d'épaisseur, cette couche contenait du matériel daté des II^e et III^e siècles de notre ère.

À deux jours de la fin du chantier, les précipitations très importantes occasionnées par un orage ont une nouvelle fois perturbé le chantier. L'eau qui s'était accumulée dans les excavations des paliers 4 et 5 masquait totalement les vestiges. L'intervention des services techniques de Caux Seine agglomération et la mise en place d'une pompe a permis la mise hors d'eau du secteur et la poursuite des opérations. Une fois le secteur sec, un ultime test a été réalisé dans un sondage encore plus restreint (palier 6). Un niveau argileux brun avec de nombreuses inclusions de nodules de calcaire centimétriques et de charbons millimétriques (u.s. 61) est apparu à 12,45 m NGF. Observé sur 0,40 m d'épaisseur, il a livré du mobilier qui semble dater de la deuxième moitié du I^{er} siècle et du dernier tiers du I^{er} siècle, une donnée qui devra être confirmée par l'étude céramologique à venir. Enfin, un dernier niveau argilo-limoneux brun clair avec de nombreux fragments de calcaire (max 10 cm) a été observé entre 12,05 m NGF et 11,73 m NGF. Ces apports successifs de remblais, relativement pauvres en mobilier et pratiquement dépourvus de matériaux de construction, témoignent d'un remblaiement important de ce secteur au Haut-Empire. L'étude du mobilier, issu de contextes remaniés, apportera tout de même quelques indices, certes modestes, liés à l'occupation des I^{er} et II^e siècles.

Les données obtenues ont permis de réaliser une coupe de l'ensemble des parois relevées au sud du sondage 1 depuis le niveau de circulation actuel de la place Félix-Faure (16,18 m NGF dans l'angle sud-est du sondage) jusqu'à 11,73 NGF, une altitude qui correspond au niveau le plus profond atteint lors de l'opération (**fig. 76**). Avec près de 4,50 m en cumulé, dont la majeure partie est issue de remaniements successifs, cette stratigraphie documente les évolutions du secteur marqué par la continuité d'occupation et ainsi une partie de l'histoire urbaine de *Iuliobona* depuis l'Antiquité.

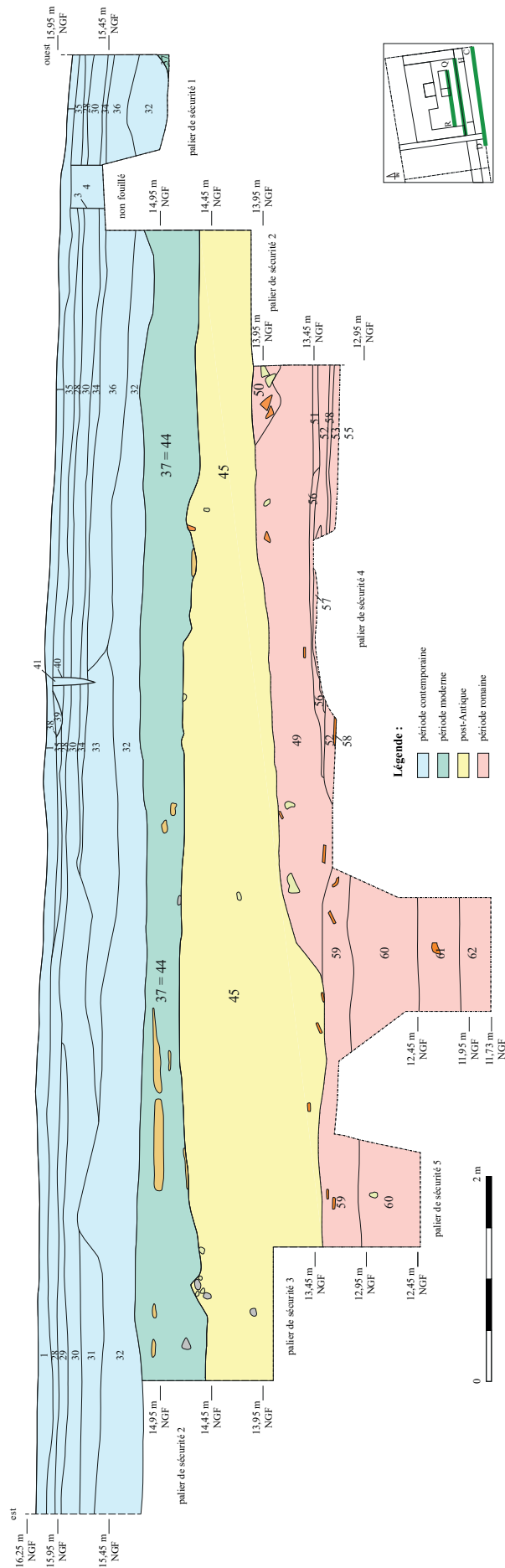


Fig. 76 : Coupe cumulée des parois situées au sud du sondage (coupes CD, HI et QR).

© relevés Barbara Lhéritier, Aubin Gravier et Léa Mairaville ; assemblage et DAO Jonas Parétias / Caux Seine aggl.

2.4. VALORISATION DES RÉSULTATS

Cette deuxième campagne de fouille archéologique programmée a offert l'occasion à une dizaine d'habitantes et d'habitants du territoire et des environs de prendre part à la redécouverte du passé romain de Lillebonne. Cette démarche illustre une façon de faire vivre la dimension participative du projet « *Juliobona, la cité antique sur la Seine* » conduit par Caux Seine agglo, et à impliquer la population du territoire afin qu'elle soit actrice du projet.

Pendant toute la durée de l'opération archéologique, des actions de médiation ont été organisées par le service Musées et Patrimoine de Caux Seine agglo. Deux fois par semaine, des points d'information ont été réalisés par les médiatrices et médiateurs du musée Juliobona pour informer les personnes intéressées de l'avancée du chantier. Ces moments d'échange ont également permis de sensibiliser les visiteurs, qu'ils soient habitants ou touristes, sur les questions relatives à l'archéologie en milieu urbain, les objectifs scientifiques de la fouille programmée, mais aussi de répondre aux questions. Une journée destinée aux adolescents a permis aux participants de découvrir le passé romain de la ville, le théâtre (fig. 77), ainsi que l'organisation d'un chantier et les méthodes utilisées sur la fouille.

À l'issue du chantier et avant le rebouchage qui s'est déroulé du 28 août au 1^{er} septembre 2023, une visite officielle a été organisée à destination des

élus de Caux Seine agglo, de la ville de Lillebonne et du département de la Seine-Maritime, en présence de Mme Virginie Carolo-Lutrot, présidente de Caux Seine agglo, de M. Pascal Szalek, vice-président de Caux Seine agglo en charge des musées et du patrimoine, et de Mme Marie-Hélène Longo, adjointe au Maire déléguée à la culture, la communication et l'événementiel (fig. 78).

Pendant la durée de l'opération, différents médias (presse écrite, télévisions et radios), locaux et régionaux, se sont intéressés au chantier : BFM TV Normandie, France Bleu Normandie, *Paris-Normandie*, *le Courrier Cauchois*, Tendance Ouest, *La Voix Romaine* (journal municipal) et le *Quinzo* (journal de Caux Seine agglo).

Un groupe composé de membres du Centre de Recherches Archéologiques et Historiques de Normandie - Société Normande d'Études Préhistoriques (CRAHN-SNEP) est venu découvrir les résultats des recherches le samedi 26 août 2023 (fig. 79).

En novembre 2023, la traditionnelle conférence annuelle de présentation des résultats, organisée dans le cadre de la programmation du musée Juliobona, a attiré une cinquantaine de personnes. Cette conférence a été réitérée devant une quarantaine de personnes en décembre 2023 à l'invitation du Groupe de Recherches Archéologiques du Pays de Caux (GRAPC) à l'occasion de l'assemblée générale de l'association.



Fig. 79 : Présentation des résultats de la campagne aux membres de l'association CRAHN - SNEP.
© cliché Vincent Decombe / CRAHN-SNEP.



Fig. 77 : Visite du théâtre réalisée lors de la journée « ados » organisée par l'équipe de médiation du service musée et patrimoine.
© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.



Fig. 78 : Photo de l'équipe de fouille avec les élus de Caux Seine agglo et de la ville de Lillebonne venus découvrir les résultats à l'issue de la campagne.
© cliché Karine Lebrun / Caux Seine agglo.

3. CONCLUSION



Fig. 80 : Plan récapitulatif du sondage 1 à l'issue de la campagne 2023.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Caractérisée par sa proximité avec le théâtre-amphithéâtre qui matérialise sa limite sud, la place Félix-Faure constitue un espace urbain central (environ 3 000 m²) dans la configuration actuelle de la ville de Lillebonne. Ce secteur, qui ne formait pas un ensemble unique et cohérent dans l'Antiquité, occupait la partie méridionale de l'assiette bâtie de la ville. La découverte de vestiges monumentaux en 1986 à l'occasion de travaux de réseaux, suivie plus de 30 ans plus tard par une campagne de prospections par géoradar (2019), révélèrent son potentiel archéologique. La première campagne archéologique programmée (2021) menée sur 200 m² confirma l'excellente conservation des vestiges, datés des premières décennies du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au IV^e siècle.

Les résultats de cette deuxième campagne de fouille (2023) offrent un éclairage complémentaire sur le secteur oriental de la place Félix-Faure (**fig. 80**), dont l'essentiel de l'emprise reste encore inexploré. L'intérêt de cette parcelle repose avant tout sur l'excellent état de conservation des niveaux archéologiques sous-jacents,

préservés des creusements et des aménagements postérieurs par d'épaisses couches de remblais, notamment par l'horizon de « terres noires » qui scelle les niveaux antiques. Les vestiges romains (structures et mobilier), qui sont apparus à une altitude comprise entre 13,60 m NGF et 14,05 m NGF, sont datés des II^e et III^e siècles de notre ère. Quelques éléments de mobilier, découverts en position secondaire, peuvent également être rattachés au I^{er} siècle et au IV^e siècle, sans que des aménagements y soient associés.

Ces données contrastent avec les connaissances disponibles sur la partie orientale et le centre de la place puisque les quelques aménagements antiques reconnus (un angle de bâtiment, un sol aménagé et plusieurs structures) sont dépourvus de toute monumentalité. Leur organisation spatiale semble déterminée selon les quatre points cardinaux, en cohérence avec les observations antérieures. L'exiguïté de l'emprise de fouille à l'issue de la campagne – en raison de la puissance stratigraphique et des paliers de sécurité – ne permet toutefois pas de

généraliser cette observation à l'ensemble du secteur. Les couches de remblais successifs, en particulier à l'extrémité est du sondage, témoignent, en outre, de la continuité d'occupation de cet espace urbain et des nombreux aménagements qui y ont été effectués depuis l'Antiquité.

À l'issue de la deuxième intervention sur la place Félix-Faure, une réflexion a été menée sur la stratégie à mettre en œuvre pour l'archéologie programmée à Lillebonne. Si les observations stratigraphiques effectuées en 2023 sur la place Félix-Faure ont permis de documenter sur près de 4,50 m la succession de couches archéologiques entre le niveau de circulation actuel et le point le plus profond atteint et que le potentiel archéologique de ce secteur est indéniable, certaines limites sont également apparues dans l'organisation du chantier archéologique.

Au vu du temps restreint disponible pour mener l'opération (un mois, pendant la période estivale), du niveau d'enfouissement des vestiges qui implique l'évacuation (et le stockage sur place) d'importantes quantités de déblais et de la nécessité de mettre en place des paliers de sécurité pour atteindre les niveaux archéologiques, une intervention programmée menée dans le cadre d'un chantier école sur une surface limitée ne semble pas être, en l'état, la réponse la plus adaptée pour appréhender ce secteur de la ville romaine. En effet, la place Félix-Faure couvre actuellement une superficie de 3 000 m² et jusqu'à 4 000 m² en considérant que la rue Victor-Hugo, qui la longe au sud, intègre cet ensemble urbain. Ce secteur s'avère d'autant plus complexe que, compte tenu de son aménagement au début du XIX^e siècle pour créer le centre névralgique de la ville de Lillebonne alors en plein développement économique et démographique, il ne correspond pas à une unité urbaine cohérente dans la ville romaine. Dans ce contexte, l'ouverture de sondage de 200 m², une stratégie définie en raison de l'importante stratigraphie et du temps alloué à l'intervention,

semble dès lors trop restreinte.

En outre, la place Félix-Faure étant encore aujourd'hui très fréquentée, l'implantation de sondages archéologiques nécessite la prise en compte des contraintes liées à son utilisation actuelle, avant le déploiement des problématiques scientifiques. L'essentiel de l'espace central de la place est dévolu au stationnement des véhicules individuels, tandis que chacune des extrémités latérales permet la circulation (sur la place à l'est, au nord et à l'ouest ; sur la rue Victor-Hugo au sud, très fréquentée). Ces usages complexifient la définition de la stratégie de fouille puisque l'essentiel des circulations actuelles sur la place devait être conservé (passage des bus, des voitures) pendant la durée des campagnes 2021 et 2023. Les sondages devaient en outre s'adapter au milieu urbain (présence de bitume qui doit être retiré avant l'intervention, reconstitué à l'issue de la fouille, multiplicité des réseaux, etc.), autant de facteurs qui contraignent l'intervention archéologique, sauf à rouvrir les sondages 2021 et 2023 pour explorer les paliers de sécurité.

La poursuite des opérations dans le secteur impliquerait des conflits d'usage, induirait des contraintes incompatibles avec les enjeux archéologiques, entraînerait des dépenses conséquentes (rebouchage et reconstitution de l'enrobé, en particulier sur des bandes roulantes) et n'offrirait pas l'assurance de pouvoir disposer d'un accès au terrain pour mener l'opération. Au-delà de l'aspect organisationnel, l'approche planimétrique des vestiges du secteur à l'issue de plusieurs campagnes de fouille et la compréhension de leur structuration risquent de s'avérer décevantes, comparativement aux moyens humains et financiers déployés pour ces opérations. En tout état de cause, il est proposé de suspendre la recherche sur la place Félix-Faure dans le cadre d'un chantier école d'un mpos pour se concentrer sur d'autres secteurs plus facilement accessibles.

IV.

ÉTUDES SPÉCIALISÉES

1.

Lithique

Jean-Pierre WATTÉ

**« Un lot d'objets préhistoriques en contexte
romain place Félix-Faure »**

La fouille sur le parking de la place Félix-Faure à Lillebonne, situé entre le théâtre-amphithéâtre romain et le musée Juliobona a permis la mise au jour de structures et d'aménagements antiques. Au sein de celles-ci, un petit lot d'objets préhistoriques a été découvert.

INVENTAIRE

Trois objets, de nature différente, étaient groupés dans le même secteur de la fouille (**fig. 44**, sondage 1, extension nord n° 2, cf. *supra*, p. 97-101). Un quatrième a été retrouvé *a posteriori* et ne peut pas être rattaché à une unité stratigraphique (hors contexte).

1. Une hache taillée

Sondage 1, extension nord n° 2, st. 1, u.s. 65, iso. 168 (**fig. 81**)

Silex gris clair, avec de petites taches blanches à pâte fine, d'origine crétacée, probablement du Turonien.

200 x 68 x 33 mm.

Hache très soigneusement taillée ; la finition a eu lieu au percuteur tendre. Tranchant, très convexe ; la largeur de celui-ci correspond à la largeur maximum de la pièce ; fil droit ; talon, étroit, également convexe ; section lenticulaire ; bords rectilignes ; les deux faces sont aussi bombées l'une que l'autre, avec un tranchant symétrique : il s'agit d'une hache et non d'une herminette. Du côté proximal, de part et d'autre, les arêtes des bords ont subi un très léger polissage sur quelques centimètres. Ces stries bien visibles du côté dextre montrent qu'il résulte d'une opération volontairement menée et non d'une simple abrasion due à une usure résultant de l'emmanchement. Le tranchant est affecté par un petit enlèvement récent.

2. Un tranchant semi-circulaire (ébauche ?)

Sondage 1, hors contexte, iso. 172 (**fig. 82**)

Silex gris grossier, décoloré, non patiné, à surface rugueuse, issu vraisemblablement de l'argile de décalcification formé aux dépens du calcaire et que l'on trouve souvent sous forme de colluvions dans les pentes.

(100) x 128 x 45 mm.

Objet brisé, de forme semi-circulaire dans son état actuel, d'interprétation difficile. Le support est

constitué par un éclat grossier, sans doute d'origine naturelle. Le pourtour est aménagé par une retouche biface dont les enlèvements assez creux montrent qu'ils ont été obtenus au percuteur de pierre. Ce façonnage donne au fil du tranchant un profil légèrement sinueux. Tel quel, on pourrait penser qu'il s'agit de la partie proximale d'un biface acheuléen. Mais les silex du Paléolithique ancien présentent le plus souvent des arêtes et faces plus ou moins émoussées ; surtout, ceux-ci sont recouverts d'une épaisse patine en général cacholonné. L'absence de tels caractères exclut une telle attribution chronologique. De grands racloirs à retouche biface existent au Néolithique : il peut s'agir d'un outil de ce type, rare cependant dans la région. Une autre hypothèse paraît cependant plus vraisemblable : une ébauche de hache taillée ; si tel est le cas, la fracture pourrait correspondre à un accident de taille rendu possible par la mauvaise qualité du silex utilisé. Les aménagements du pourtour correspondraient alors au premier travail de façonnage nécessairement opéré au percuteur dur.

Cette pièce, recueillie hors stratigraphie, présente des traces de goudron : elle provient d'une couche remaniée située très près de la surface.

3. Un oursin fossile

Sondage 1, extension nord n° 2, st. 1, u.s. 65, iso. 173 (**fig. 83**)

55 x 47 x 33 mm.

Oursin irrégulier, entièrement silicifié, de forme ovoïde ; face anale plate, surface aborale très bombée, qui forment ensemble un angle presque droit : il s'agit d'un *Echinocorys vulgaris* Breynius 1732. Les spécimens de cette espèce présentent une silhouette plus ou moins haute : d'où des variétés considérées comme sous-espèces ou espèces différentes, engendrant une importante synonymie. Crétacé supérieur ; régionalement, fossile donné comme issu des formations crayeuses du Coniacien supérieur et du Santonien inférieur (Cayeux 1969, p. 38-42).

Le dessin en étoile des zones ambulacraires a sans doute joué un rôle dans sa collecte. Jusqu'à une date récente, certains cultivateurs, qui les trouvaient dans leurs champs, les appelaient « étoiles filantes » (notes personnelles).

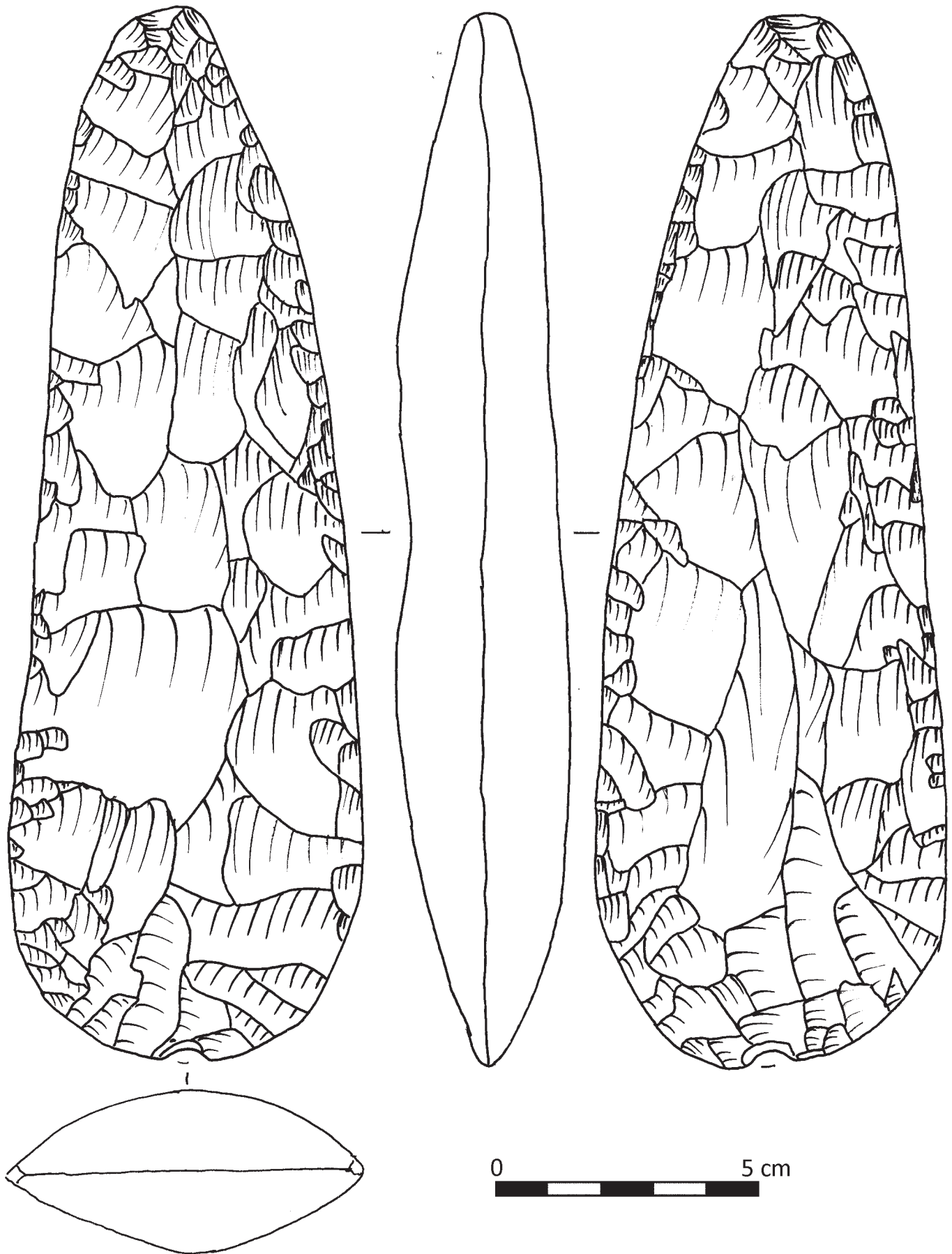


Fig. 81 : Vues et coupe de la hache taillée
© dessin Jean-Pierre Watté.

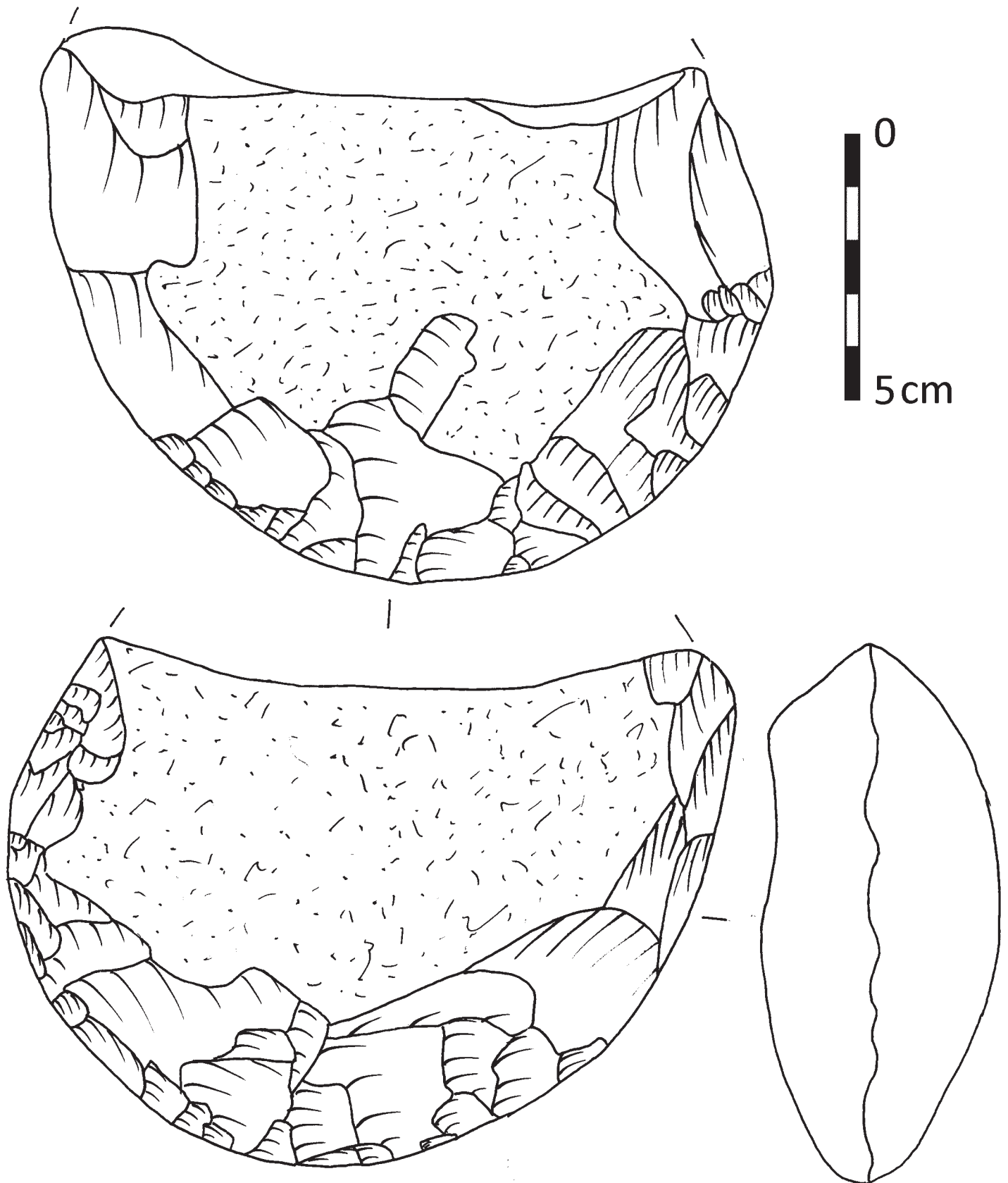


Fig. 82 : Vues et coupe de l'ébauche (?) de tranchant semi-circulaire.
© dessin Jean-Pierre Watté.

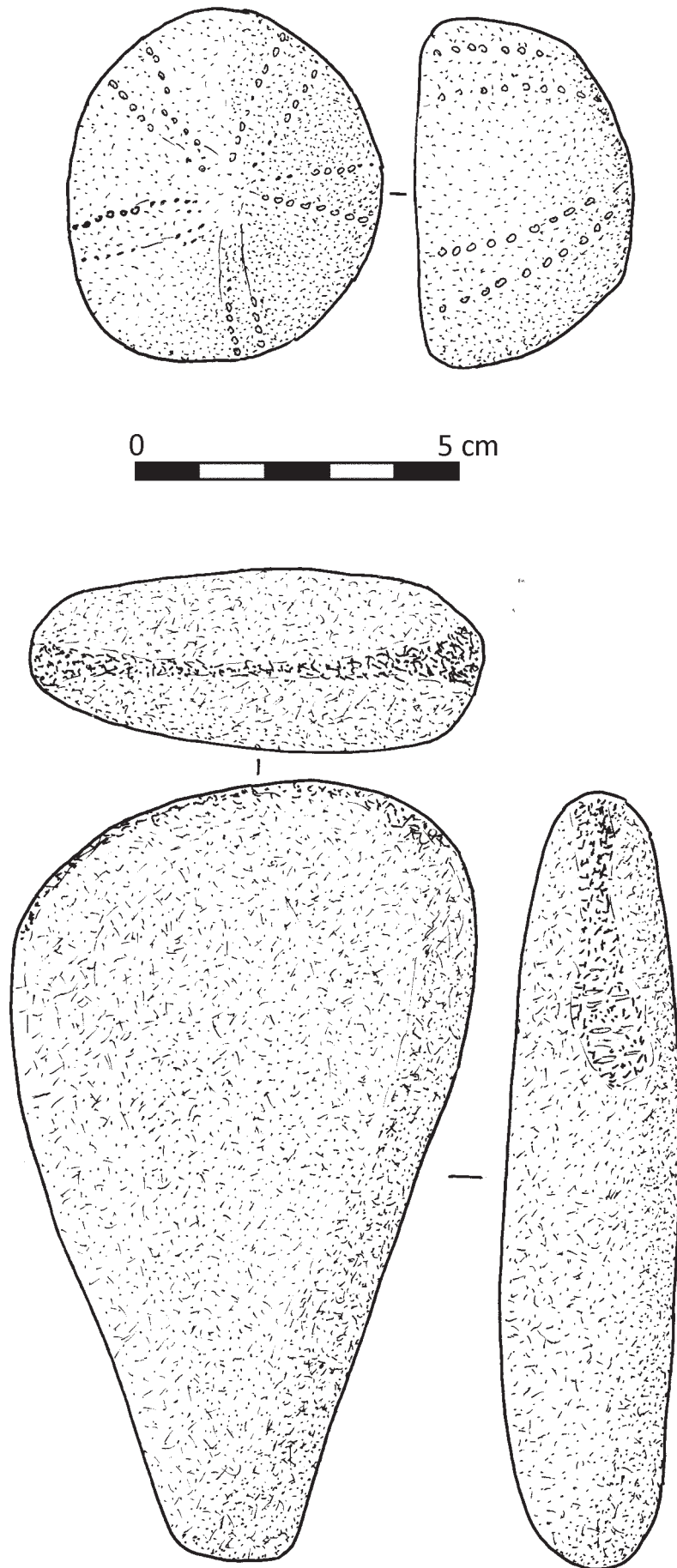


Fig. 83 : Vues de l'oursin fossile (en haut) et du galet plat (en bas).
© dessin Jean-Pierre Watté.

4. Un galet plat

Sondage 1, extension nord n° 2, st. 2, u.s. 65, iso. 174 (fig. 83)

Grès fin, vert. À la loupe, on distingue de rares cristaux de mica noir ; quelques autres cristaux à la surface miroitante correspondent à des particules de quartz non roulé. Ce type de matériau est étranger à la région. Il aurait pu cependant être récupéré dans les alluvions apportés par la Seine.

120 x 70 x 28 mm.

Forme en poire, aux bords arrondis. L'extrémité distale, très convexe, apparaît légèrement piquetée, avec quelques traces de stries transversales. Cet objet a servi à la fois de percuteur léger et d'instrument abrasif.

ORIGINE DE CE MOBILIER

Ces éléments, trouvés dans des niveaux romains, sont là à l'évidence en position secondaire. La hache taillée et l'ébauche (?) appartiennent au Néolithique, à une phase que l'on ne peut préciser faute de contexte. Lillebonne étant entouré de plateaux où des habitats de cette période ont été signalés, en particulier à Gouberville, Radicatel, les Champs Nigaud, le Platon, la Lionnière, les Hauts-Champs, la Trinité-du-Mont, Saint-Antoine-la-Forêt... (Watté 1989, p. 31), les gisements candidats ne manquent pas pour en fixer le lieu d'origine. Une grande villa agricole existait par exemple à Radicatel au lieu-dit le Champ-des-Oiseaux (Cochet 1866, p. 418) : comme aujourd'hui, les labours livraient des silex taillés préhistoriques. Le galet en grès et l'oursin proviennent des mêmes sites ; les fossiles d'échinodermes (*Echinocorys*, *Micraster*) se rencontrent en effet fréquemment dans les labours, provenant de l'argile à silex qui résulte de l'altération des assises calcaires supérieures.

ÉLÉMENTS COMPARATIFS

En Normandie orientale, de nombreux *fana* ont livré des collections plus ou moins importantes d'objets préhistoriques et divers, apparemment déposés à titre d'offrandes.

Dans le département de l'Eure (27) :

CRIQUEBEUF-SUR-SEINE, le Catelier.

« À l'entour de la construction principale et en avant, c'est-à-dire sur la face est » « sept hachettes ont été

trouvées, deux en chloromélanite et cinq en silex. Deux fragments d'une lame du Grand-Pressigny et de petits grattoirs » (Vesly 1909, p. 49).

LOUVIERS (forêt de), *fanum* des Buis :

11 « haches en silex poli » ; « L'une de ces hachettes ou outils, qui est fragmentée, présente une disposition assez curieuse. Elle porte une entaille qui permet de s'en servir comme d'un coup de poing ou comme une molette destinée à écraser le grain » (Vesly 1909, p. 28) [dispositif d'emmanchement fabriqué pour une nouvelle et autre utilisation ?].

SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON. Trois temples dont la construction, d'après l'examen de monnaies, daterait du Haut-Empire ; ils auraient été abandonnés à la fin du IV^e siècle. Ils étaient entourés d'une enceinte maçonnée. Ils ont livré « deux hachettes polies, l'une en diorite (détermination incertaine), l'autre en silex, deux oursins » ; « tous les objets ont été recueillis en dehors de la façade, en avant et de chaque côté des perrons » (Poulain 1915, p. 55). En outre, dans un « bâtiment rustique » ayant pu servir de logement aux desservants, construit à proximité, « deux oursins, dont un très gros, sont sortis de la cave » (Poulain 1915, p. 71).

Dans le deuxième temple (« B »), à l'intérieur de la *cella* et devant la porte de celle-ci, se trouvaient près de vingt hachettes en silex, la plupart fragmentées ; toutes, même les moins détériorées, sont ébréchées ? Un galet ovale de la grosseur d'un œuf de poule ; deux oursins » (Poulain 1915, pl. XVIII).

SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE (Eure) : « hachettes en silex, des monnaies, des fragments de Vénus Anadyomènes et de Latones » (Vesly 1909, p. 21).

Dans le département de Seine-Maritime (76) :

BRACQUEMONT, Cité de Limes. *Fanum* de forme classique. Outre de nombreuses monnaies gauloises et romaines, des fragments de casque en bronze, une cuillère de même métal, une petite statuette de coq en céramique de l'Allier, « des hachettes en silex » (Vesly 1909, p. 12). « sept haches en silex » dans une cavité du *vallum*, la « *Tuguria* », à quelque distance d'un *fanum* (Coutil 1903, p. 167).

LES ESSARTS. *Fanum*. À l'angle formé par des murailles, « 15 outils ou armes en silex, 70 pièces paléolithiques et néolithiques, 3 haches polies, des ciseaux, des pierres de fronde, des fossiles (Vesly 1903).

« une rare et curieuse amulette. Celle-ci est composée d'un très petit fossile du genre échinoderme (*E. cyphosoma*) enchâssé dans une monture en bronze qui enveloppe également le trou de suspension » (Vesly 1909, p. 84). Dans un angle du *fanum* : « quinze outils ou armes en silex de l'époque néolithique ». Contre la paroi extérieure du *fanum* : « 70 pièces paléolithiques ou néolithiques, en divers états. Toutes les haches avaient servi, car la plupart étaient ébréchées ou portaient des retouches faites après le polissage. Les roches les plus variées avaient été mises à contribution. Il y avait là des haches en diorite, en serpentine, en chloromélanite, en fibrolithe, en granit, en silex rubané, en silex noir de la craie... Fait très curieux à noter : *trois haches paléolithiques* figurent dans l'inventaire [...] Dans le dépôt de hachettes, ont également été trouvés des ciseaux, des fossiles (ammonite, échinidé) et des pierres des terrains secondaires », soit 3 haches de l'époque paléolithique (type des Essarts) [bifaces], 47 hachettes (pierre polie) de diverses roches et provenance, 35 fragments de hachettes, 2 ciseaux (pierre polie) et un à l'état d'ébauche, 2 pierres de

fronde, une flèche sans pédoncule, 1 fragment d'ammonite, échinidé, 2 galets roulés (Vesly 1909, p. 85-88). Léon de Vesly précise, à propos du *fanum* de la Mare-du-Puits, que le temple des Essarts a fourni « vingt-deux oursins recueillis avec vingt hachettes » (Vesly 1909, p. 102).

FORÊT DU ROUVRAY. La Mare-du-Puits. « Un dépôt de hachettes en pierre et d'échinidés a été trouvé réunis en un seul amas à 5 mètres au sud de l'angle sud-est du *fanum* » (Vesly 1909, p. 102), soit trois petites hachettes en chloromélanite, une lame ou couteau en silex noir, un fragment de nucléus sur lequel avaient été enlevés de très petits outils ; un éclat de hachette en serpentine verte, une hachette et un gros galet ou casse-tête, un grattoir, « un « lissoir ? », morceau de roche marmoréenne de couleur noire veinée de blanc. Cet instrument est retailé en biseau à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre, qui est arrondie, devait être tenue dans la paume de la main » (Vesly 1909, p. 106).

SAINT-SAËNS, le Teurtre. D'après Le Breton, un *fanum* a livré « des hachettes de silex, en jadéite et en poudingue ; deux petites hachettes votives en bronze (il s'agit vraisemblablement de petites haches à douille) ; puis, aux abords du temple, une abondante série de Vénus Anadyomènes en terre blanche de l'Allier » (Vesly 1909, p. 18).

2.

Monnaies

Jean-Patrick DUCHEMIN

**« Inventaire des monnaies
de la campagne 2023 »**

La fouille programmée menée en 2023 sur la place Félix-Faure a conduit à la mise au jour de 15 monnaies et objets monétiformes (**fig. 85**). Deux autres éléments en alliage cuivreux (iso. 80 et iso 127) également confiés pour étude se sont révélés, après nettoyage, être plutôt des fragments d'objets de nature indéterminée (plaques ?) qui ne peuvent être associés au champ d'étude de la numismatique. À l'exception d'un probable poids de balance en plomb, l'ensemble de ces objets est en cuivre ou en alliage cuivreux. Seuls quelques antoniniens contiennent dans leur alliage un pourcentage d'argent significatif (billons blanc). Les exemplaires mis au jour relèvent de deux principales périodes : la période antique au sens large (Haut-Empire et Antiquité tardive) et la période moderne (XVI^e-XVII^e siècle).

Étant donné la nature des vestiges mis au jour (essentiellement des niveaux de remblais ou dans les niveaux supérieurs) et le temps imparti pour la réalisation de l'étude, nous livrons ici un simple catalogue brut. Dans le cadre du PCR « *Juliobona*, capitale des Calètes » et dans la continuité de l'étude du premier lot réalisée en 2023 (Duchemin 2024b), les données issues des campagnes de fouilles réalisées en 2023 sur la place Félix-Faure seront naturellement à replacer dans le cadre plus global de la monétarisation ancienne de la ville.

MÉTHODOLOGIE

Ce catalogue a été mis en forme selon les normes rappelées par Jean-Marc Doyen dans l'ouvrage sur les monnaies de Reims (Doyen 2007, p. 25-28). Pour rappel et en résumé, on retrouve dans cet ordre :

- Sur la première ligne, l'autorité émettrice, suivie de l'atelier et de la date (ou fourchette chronologique) d'émission.
- Sur la deuxième ligne, la retranscription de la légende de l'avvers telle qu'elle apparaît.
- Sur la troisième ligne, une description de l'effigie qui se trouve sur l'avvers, avec les éventuels signes distinctifs d'émissions particulières.
- La quatrième ligne donne la légende de revers, puis, après un espace, les éventuelles lettres situées dans le champ et à l'exergue. Rappelons qu'une barre oblique marque une césure dans la légende, due à un élément extérieur à celle-ci. Un tiret marque quant à lui un espace volontairement laissé vide. Des crochets droits marquent une lacune dans la légende, complétée seulement dans le cas où l'espacement libre permet de retenir une version plutôt qu'une autre.
- La cinquième ligne décrit la représentation du revers, dans le cas d'une allégorie ou d'une divinité, les attributs sont énumérés en commençant toujours par la main droite.
- Sur la sixième ligne on trouve la dénomination de la monnaie, suivie de sa masse, l'orientation horaire des axes des coins, puis le niveau d'usure.
- La septième ligne donne les références bibliographiques ayant permis l'identification et la datation.
- Enfin la dernière ligne rappelle le numéro de l'unité stratigraphique d'où provient la monnaie.



Fig. 84 : Vue du portique de prises de vue « QuickPX travel » en cours d'utilisation.

© cliché Jean-Patrick Duchemin.

Les clichés des monnaies ont été réalisés grâce au concours du laboratoire ANHIMA (UMR 8210, CNRS, Paris) qui a mis à notre disposition son portique de prises de vue « QuickPX travel » spécialement dédié aux ressources numismatiques (fig. 81). Nos remerciements vont en particulier à Antony Hostein pour nous avoir facilité l'accès à ce matériel.

CATALOGUE

1. HADRIEN, Rome, 117-138.

HADRIANVS/AVG[

Tête laurée à dr.

Légende illisible. []|C

Personnage féminin debout à g., tendant le bras droit.

Sesterce : 21,22 g ; 6 ; 32 mm ; usure 6.

Sondage 1, extension nord n° 1, u.s. 63, iso. 116.

2. MARC AURÈLE CÉSAR SOUS ANTONIN LE PIEUX, Rome, 148.

AVRELIV[]CAE/SAR[

Tête nue à dr.

Légende illisible. S|C]ETAS

Pietas debout à gauche, tendant la main droite au-dessus d'un enfant et tenant un sceptre long de la main gauche.

Sesterce : 21,29 g ; 6 ; 31 mm ; usure 2.

RIC 1281 a ; BMC 1858.

Sondage 1, extension nord n° 1, u.s. 63, iso. 115.

3. LUCILLA SOUS MARC AURÈLE, Rome, c. 161-162.

]ILLAEAVGANTO[

Buste drapé à dr., un petit chignon ramené derrière la tête.

Légende illisible. S|C

Vesta voilée debout à gauche, tendant un *simpulum* au-dessus d'un autel cylindrique allumé, et tenant le palladium.

Dupondius : 10,8 g ; 12 ; 24 mm ; usure 5.

RIC 1779 ; BMC 1178.

Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54, iso. 76.

4. FAUSTINE II DIVA SOUS MARC AURÈLE, Rome, après 176.

DIVAFV/[

Buste drapé à dr., un petit chignon ramené derrière la tête.

Revers fruste.

Sesterce : 19,62 g ; 12 ; 27 mm ; usure 6-7.

Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 59, iso. 162.

5. PHILIPPE I, Rome, 244.

]LIPPV[

Buste diadémé [drapé et cuirassé] à dr.

]R[]AVG

Virtus assise à gauche sur une cuirasse, tenant un rameau et une lance retournée, verticale.

Antoninien : 2,93 g ; 6 ; 22 mm ; usure indét.

RIC 53.

Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53, iso. 102.

6. SALONINE ?, atelier indéterminé, 254-268.

]VG

Buste diadémé et drapé à dr., posé sur un croissant de lune

]ON[

Fruste.

Antoninien : 2,53 g ; 6 ; 20 mm ; usure indét. Probable type IVNO CONS AVG (série au bestiaire) pour Salonine.

Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53, iso. 101.

7. POSTUME, « Trèves », 263-265.

IM[]VSPFAVG

Buste radié, cuirassé et drapé à dr.

M/ONE[]AA[

Moneta debout à gauche, tenant une balance, et une corne d'abondance.

Antoninien : 3,21 g ; 12 ; 19 mm ; usure 1.

RIC 75 ; *Cunetio* 2404 ; AGK 45.

Sondage 1, extension nord n° 1, u.s. 49, iso. 118.

8. IMITATION DE POSTUME.

]CPOS[]VS

Buste radié, cuirassé et drapé à dr.

]T/V[

Virtus casquée debout à droite, tenant une lance verticale, [et s'appuyant sur un bouclier].

Ae : 3,35 g ; 3 ; 18 x 19 mm ; usure 2-3.

Prototype : c. 261-262.

Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49, iso. 40.

9. TÉTRICUS I, « Trèves », 273-274.

]CTETRICVSPFAVG

Buste radié, cuirassé et drapé à dr.

]S/AVGG

Salus debout à gauche, tendant une patère à un serpent enroulé autour d'un autel, et tenant un gouvernail.

Antoninien : 2,35 g ; 6 ; 19 x 20 mm ; usure 4.

RIC 126 ; *Cunetio* 2617 ; AGK 10 a.

Sondage 1, u.s. 45, passe 1, iso. 112.

10. **TÉTRICUS II**, « Cologne », fin 272 - mi ou fin 273.

]SV[]ETRICVSC[

Buste imberbe radié et drapé à dr.

]S/AV[

Spes marchant à gauche, tenant une fleur, et relevant un pan de sa robe.

Antoninien : 2,14 g ; 12 ; 19 x 20 mm ; usure indét..

RIC 270 ; *Cunetio* 2647 ; AGK 9 b.

Sondage 1, u.s. 045, passe 1, iso. 113.

11. **ROYAUME DE FRANCE : HENRI III**, Saint-Lô, 1585.

HENRI.III.R[]N.ET.POL

Buste lauré et cuirassé, avec le petit col plat

DOVBLE.TOVRNOIS.1585.

Trois lis posés 2 et 1.

Cu Double tournois : 3,41 g ; 3 ; 21 mm ; usure 7-8.

Point dix-septième (sous le T).

DUPLESSY 1152 ; CGKL 118.

Sondage 1, u.s. 44, passe 1, iso. 24.

12. **ROYAUME DE FRANCE : LOUIS XIII**, atelier indéterminé, 1618.

Légende illisible

Traces d'un buste à dr.

DOVBLE.TOVRNOIS.1618.

Trois lis posés 2 et 1, indistincts.

Cu Double tournois : 2,49 g ; 6 ; 21 mm ; usure 8.

Sondage 1, u.s. 44, iso. 107

13. **ROYAUME DE FRANCE : LOUIS XIV**, Meung-sur-Loire, 1655-1657.

(étoile)L.XIII.ROY.DE.FR.ET.DE[

Buste couronné, drapé et cuirassé à dr.

]IA(hermine sur le A) []/.DE./[]RANCE. Lettre d'atelier E

Trois lis posés 2 et 1.

Cu Liard : 3,5 g ; 6 ; 22 mm ; usure 7. L'hermine sur le A ne se retrouve que pour le type 11 (C2G 90).

DUPLESSY 1588 ; DROULERS² 479 ; C2G 90 (type 11).

Sondage 1, u.s. 45, passe 1, iso. 16.

14. **JETON DE TYPE « REICHSAPFEL »**, Nuremberg, 1553.

IORG (quartefeuille) SCHULTES (quartefeuille) 1.5.5.3.

Globe crucigère dans un trilobe à redents cantonné de tiercefeuilles

I[]RG (quartefeuille) SCHVLTES (quartefeuille) NM[

Rosette entourée de trois couronnelles et de trois fleurs de lis alternées.

Jeton (laiton) : 1,26 g ; 12 ; 22 mm ; usure 1-2.

Production du Maître Iorg Schultes (1515-1559) datée 1553.

Sondage 1, u.s. 44, iso. 171

15. **POIDS DE BALANCE (?)**.

CAL dans un grènetis. En-dessous : une étoile (?)

Petit personnage debout de face (en équilibre?),

tenant une baguette, et une cloche (?). En dessous une balance à plateaux ? De part et d'autre les lettres A

| AV

Pb Poids de balance (?) : 3,88 g ; 12 ; 19 mm ; usure

2. Probable tare de balance (ce qui expliquerait le terme « CAL » pour « Calibration » ? au droit). Si l'élément figuré au revers correspond bien à une balance Roberval, l'objet est à placer *a minima* à partir du XVII^e siècle.

Sondage 1, extension nord n° 2, u.s. 45, iso. 108.

16. Petite plaque métallique de forme sub-circulaire munie d'une échancrure orthogonale découpée : 0,45 g ; 13 x 14 mm.

Sondage 1, extrémité est, u.s. 59, iso. 127.

17. Fine tôle métallique non empreinte : sans doute pas une monnaie : 0,36 g ; 18 x 14 mm.

Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54, iso. 80.



Fig. 85 : Planche des monnaies et objets monétiformes découverts en 2023.
© clichés Jean-Patrick Duchemin / NUMÉARCH.

3.

Figurines en terre cuite

Loïc ANDROUIN

**« Étude des figurines en terre cuite
de la campagne 2023 »**

La deuxième campagne de fouille menée durant l'été 2023 sur une partie de la place Félix-Faure à Lillebonne a mis en évidence trois figurines en terre cuite de l'époque romaine. Les données nouvellement obtenues viennent compléter l'étude globale menée sur les figurines en terre cuite de *Juliobona*, effectuée dans le cadre du PCR « *Juliobona*, capitale des Calètes » (Androuin 2024b).

CATALOGUE

1. La figurine de taureau (fig. 86)

Une figurine de taureau (iso. 169) provient de la structure 1 (sondage 1, extension nord n° 2, fig. 70). Elle est incomplète, seule la partie gauche nous est parvenue, sans les pattes. L'animal se tient debout. Quatre bourrelets constituent son cou puissant. Pour la tête, il a les yeux ronds et exorbités et les naseaux largement ouverts. Ces critères et l'absence de poils nous permettent de classer cet objet dans le Type I et groupe B de la typologie de Micheline Rouvier-Jeanlin (Rouvier-Jeanlin 1972, p. 338). Un bandeau sacrificiel est dessiné sur le ventre du taureau. Deux figurines identiques sont connues : la première à Clermont-Ferrand (63 ; Rouvier-Jeanlin 1972, p. 339-340, n° 1028) et la deuxième à Asse en Belgique (Beenhouwer De 2005, p. 763, n° 983).

Sur le flanc de l'animal nous distinguons une trace d'arrachement que nous interprétons comme une absence ou un manque d'un autre objet, peut-être d'une figurine secondaire. Cependant, en l'absence de référentiel de ce type, il n'est pas possible d'émettre d'hypothèse.

Pour ce qui est de la question de la provenance, Jan de Beenhouwer propose une production des ateliers de Toulon-sur-Allier (03) ou de celui de Saint-Pourçain-sur-Besbre (03) sur la base d'une analyse pétrographique menée sur l'exemplaire d'Asse. Toutefois, des moules de ce thème iconographique trouvés dans ces ateliers, aucun ne montre des modèles identiques (Salvaya 2021, n° 254 ; Chew 2014, pl. 3, n° 7). Si nous suivons cette hypothèse, la figurine pourrait dater de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère.

Ce taureau a été trouvé dans le comblement de la structure 1 (u.s. 65, cf. *supra*, p. 97-98). L'animal repose à l'horizontale, le décor contre le sol. Nous n'avons pas repéré de traces qui laisseraient envisager un bris volontaire de l'objet pour enfouissement. C'est une fois brisée, probablement de manière accidentelle, que la figurine a été déposée.



Fig. 86 : Fragment d'une figurine de taureau découverte dans la structure 1 du sondage 1 (extension nord n° 2).

© cliché Loïc Androuin.

2 et 3. Les figurines de déesse-mère

Deux figurines incomplètes de déesse-mère proviennent du sondage 1 (*cf. supra* p. 101).

La première (iso. 142) provient du comblement de la structure 4 (extension nord n° 2, u.s. 65, *cf. supra* p. 99-101). Le fragment conservé de la partie antérieure ne laisse voir que genou gauche et l'accoudoir du fauteuil (**fig. 87**). Les plis du vêtement forment des courbes qui se recourent. Nous ne pouvons pas classer cet objet dans un type, seulement dans le groupe C de la typologie de Micheline Rouvier-Jeanlin (Rouvier-Jeanlin 1972, p. 338). La figurine a subi un passage au feu assez intense.

La deuxième (iso. 158) a été découverte dans un niveau de remblai (u.s. 59), dans le sondage 1. Il n'en reste que deux fragments de la partie antérieure (**fig. 88**). La déesse est assise dans un fauteuil dont nous ne voyons que les accoudoirs. Elle tient un enfant au sein gauche. Un autre, identique, doit se

trouver en face. Le vêtement, au niveau des jambes, forme des plis irréguliers faits de courbes et de lignes obliques. Ces éléments permettent de classer l'objet dans le Type I et groupe C de la typologie de Micheline Rouvier-Jeanlin (Rouvier-Jeanlin 1972, p. 156).

Pour le lieu de fabrication, les objets n'étant pas assez complets, il est difficile de les associer à un atelier précis. Pour le moment, nous n'avons trouvé aucune comparaison dans la bibliographie à notre disposition. Dans ce cas, aucune datation ne peut être proposée.

À notre connaissance, la présence de figurines dans des structures similaires n'a pas de parallèles ailleurs en Gaule romaine. Ces phénomènes sont encore trop peu étudiés. Les recherches futures apporteront sûrement de nouveaux éléments qui permettront de mieux appréhender le contexte de dépôt de ces objets.



Fig. 87 : Fragment d'une figurine de déesse-mère découverte dans le comblement de la structure 4 du sondage 1 (extension nord n° 2).

© cliché Loïc Androuin.



Fig. 88 : Fragments d'une figurine de déesse-mère trouvée dans un remblai du sondage 1 (u.s. 59).

© cliché Loïc Androuin.

4.

Petit mobilier

Malina ROBERT

**« Pré-inventaire du petit mobilier
de la campagne 2023 »**

Un total de 191 objets, essentiellement en alliage cuivreux, a été mis au jour au cours de la deuxième campagne de fouille sur la place Félix-Faure. Exception faite de quatre éléments retrouvés en position secondaire dans les niveaux romains datés du Néolithique (Watté 2024, *cf. supra* IV. 1), leur chronologie s'étend de l'Antiquité (Haut-Empire et Antiquité tardive) jusqu'à l'époque moderne, voire le début de l'époque contemporaine. La période médiévale ne semble pas représentée dans le corpus.

Compte tenu du temps disponible, un pré-inventaire a été effectué afin de réaliser une première caractérisation des objets découverts lors de la campagne 2023. 72 objets présentés dans le tableau de pré-inventaire ont été identifiés. La majorité d'entre eux datent de l'époque romaine, complétée par quelques éléments modernes utiles à la datation des niveaux les plus récents. Les 119 autres isolations peuvent être regroupées en deux ensembles : les éléments indéterminés, principalement des fragments de plaque en alliage cuivreux non identifiables, d'époque romaine et les objets découverts dans les

niveaux supérieurs (épingles en alliage cuivreux, fragments de pipe en terre cuite et indéterminés) datés des périodes moderne et contemporaine.

Parmi les éléments présentés ci-dessous, certains corpus sont relativement restreints, en particulier le lithique (Watté 2024, *cf. supra* IV. 1), les monnaies (Duchemin 2024a, *cf. supra* IV. 2) et les figurines en terre cuite (Androuin 2024a, *cf. supra* IV. 3). Ils ont donc fait l'objet d'une étude spécialisée.

Le petit mobilier romain découvert cette année fera l'objet d'une analyse détaillée. L'étude qui sera menée permettra d'intégrer l'ensemble de l'*instrumentum* issu des fouilles programmées de la place Félix-Faure (2021 et 2023). Ces données viendront compléter nos connaissances sur les catégories fonctionnelles et familles de matériaux qui permettent d'aborder les différents modes de vie et usages à Lillebonne (Robert 2022, résumé dans Robert 2024). Elles documenteront également les dynamiques économiques à petite et grande échelle, incluant les questions relatives à l'artisanat et au commerce.

Iso.	Contexte	Désignation	Cat. fonctionnelle	Matériau	NR	Dim.	Masse (g)	Typologie	Entier	Description	État de conservation	Re-maquages	Réf.
8	Sondage 1, u.s. 45	Jeton	Divertissement	Matière dure animale	1	Ø 1,52 ; ép. 3	0,83	Béal A XXXIII,6	Oui	Forme discoïde portant une série de gorges concentriques peu profondes. Centre occupé par un mamelon cylindrique, percé en son milieu, autour duquel se développe une dépression, dont les gorges marquent la limite.	Bon		Béal 1984
12	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 34,15 x Ø tête 5,14 x Ø ax. 4,22	0,65	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps légèrement renflé de section circulaire. Pointe manquante.	Bon. Os très poreux		Béal 1984
13	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Épingle à tête discoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 81,15 x Ø tête 4,97 x Ø max. 3,47	1,01	Béal A XX,5	Oui	Tête discoïde. Corps renflé et poli de section circulaire. Pointe ébréchée.	Bon		
16	Sondage 1, u.s. 45, 1ère passe	Monnaie	Commerce	Cuivre	1	Ø 22	3,5	Liard	Oui	Liard de Louis XIV frappé à Meung-sur-Loire, 1655-1657. (étoile)L.XIII.ROY. DE.FR.ET.DE[Buste couronné, drapé et cuirassé à dr.]IA(hermine sur le A) []/DE./[]RANCE. Lettre d'atelier E. Trois lis posés 2 et 1.	Moyen	Moderne	Duchemin 2024a, p. 123, n° 13 et fig. 85
24	Sondage 1, u.s. 44, 1ère passe	Monnaie	Commerce	Cuivre	1	Ø 21	2,49	Double tournois	Oui	Double tournois de Henri III frappé à Saint-Lô, 1585. HENRI.III.R[]N.E.I. POL. Buste lauré et cuirassé, avec le petit col plat DOVBLE.TOVR-NOIS.1585. Trois lis posés 2 et 1.	Bon	Moderne	Duchemin 2024a, p. 123, n° 11 et fig. 85

37	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Épingle à tête en forme de calice	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 57,06 x Ø tête 6,14 x Ø max. 4,52	1,38	À déterminer	Non	Tête facettée de section polyédrique. Corps renflé et poli de section circulaire. Pointe manquante.	Très bon		
38	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 63,91 x Ø tête 5,40 x Ø ax. 3,94	1,33	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps renflé et facetté de section circulaire portant de légères traces de corrosion ferreuse. Pointe manquante.	Bon		Béal 1984
39	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 26,40 x Ø max. 3,96	0,38	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire cassé dans sa longueur. Tête et pointe manquantes. Trace de corrosion ferreuse.	Bon		
40	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Monnaie	Commerce	Alliage cuivreux	1	Ø 18 x 19	3,35	Imitation	Oui	Imitation de Postume. Prototype : c. 261-262. ICPOS JVS Buste radié, cuirassé et drapé à dr. [T/V] <i>Virtus</i> casquée debout à droite, tenant une lance verticale, [et s'appuyant sur un bouclier].	Bon		Duchemin 2024a, p. 122, n° 8 et fig. 85
42	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 31,43 x Ø 2,78	0,26	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête manquante.	Bon		
51	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Clou	Ameublement	Alliage cuivreux	1	L. cons. 32,51 x Ø tête 27,42 x l. pointe 4,37	7,69	Non concerné	Non	Tête hémisphérique. Pointe de section quadrangulaire cassée.	Bon.		
63	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 51	Anneau	Inclassables	Alliage cuivreux	1	Ø 20 ; ép. 3	3,32	Non concerné	Oui	Section circulaire. Aucun décor	Bon		
73	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 69,23 x Ø tête 4,69 x Ø ax. 3,19	1,04	Béal A XX,8	Oui	Tête facettée de section circulaire. Corps droit de section circulaire facetté. Pointe ébréchée.	Moyen		Béal 1984

74	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54	Tesselle	À déterminer	Pierre (probable schiste)	1	L. 14,7 x l. 12,4 x ép. 5	2,01	Non concerné	Oui	Tesselle de mosaïque de couleur noire	Bon		
76	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54,	Monnaie	Commerce	Alliage cuivreux	1	Ø 24	10,8	Dupondius	Oui	Dupondius de Lucilla sous Marc Aurèle, Rome, c. 161-162. JLLAEAVGANTO] Buste drapé à dr, un petit chignon ramené derrière la tête. Légende illisible. S C Vesta voilée debout à gauche, tendant un <i>simpulum</i> au-dessus d'un autel cylindrique allumé, et tenant le palladium.	Moyen		Duchemin 2024a, p. 122, n° 3 et fig. 85
77	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 52,71 x Ø tête 4,58 x Ø max. 3,87	1,12	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps légèrement renflé de section circulaire. Pointe manquante.	Bon		Béal 1984
78	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54	Élément de placage	Ameublement OU déchets d'artisanat	Matière dure animale	1	L. 29,05 x l. 20,36 x ép. 5,89	3,58	Non concerné	Oui	Forme triangulaire de section quadrangulaire. Non terminé (pas de motifs).	Bon		
81	Sondage 1, extrémité est, u.s. 45, 4e passe	Épingle à tête sphérique	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 45,47 x Ø tête 4,57 x Ø max. 3,22	0,63	Béal A XX,7	Non	Tête facettée de section circulaire Corps droit de section circulaire facetté. Pointe manquante.	Bon		Béal 1984
82	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54	Tesselle	À déterminer	Verre	1	L. 9,90 x l. 8,90 x ép. 7,19	1,17	Non concerné	Oui	Tesselle de mosaïque de couleur bleue	Bon		Voir comparaison rue Henri-Messager
84	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 54	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	2	L. cons. 44,48 x Ø tête 5,09 x Ø max. 4,07	0,89	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps droit et facetté de section circulaire, cassé en deux fragments. Pointe manquante.	Bon		Béal 1984
97	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 52	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 42,90 x Ø max. 3,52	0,61	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête manquante.	Bon		

98	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Épingle à tête sphérique	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	2	L. cons. 50,80 x Ø tête 5,42 x Ø max. 4,45	0,86	Béal A XX,7	Non	Tête facettée de section circulaire Corps droit de section circulaire cassé en deux fragments. Pointe manquante.	Bon	Béal 1984
99	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 51,08 x Ø tête 5,02 x Ø max. 3,96	0,96	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps droit et facetté de section circulaire. Pointe manquante.	Bon	Béal 1984
100	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 30,45 x Ø tête 4,61 x Ø max. 3,41	0,51	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps droit et poli de section circulaire. Pointe manquante.	Bon	Béal 1984
101	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53	Monnaie	Commerce	Billon blanc	1	Ø 22	2,53	Antoninien	Oui	Antoninien de Salonine (?), atelier indéterminé, 254-268. JVG Buste diadémé et drapé à dr., posé sur un croissant de lune JON Fruste. Probable type IVNO CONS AVG (série au bes-tiaire) pour Salonine.	Médiocre	Duchemin 2024a, p. 122, n° 6 et fig. 85
102	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53	Monnaie	Commerce	Billon blanc	1	Ø 22	2,93	Antoninien	Oui	Antoninien de Philippe Ier, Rome, 244. JLIIPPV Buste diadémé [drapé et cuirassé] à dr. JR JAVG <i>Virtus</i> assise à gauche sur une cuirasse, tenant un rameau et une lance retournée, verticale.	Moyen	Duchemin 2024a, p. 122, n° 5 et fig. 85
103	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53	Fragment d'outil ?	Outillage ?	Alliage cuivreux	1	L. cons. 66,36 x l. max. 32,31 x ép. 2,82	21,11	Non concerné	Non	Objet fragmentaire composé d'une douille et d'une partie active plate.	Moyen. Prévoir nettoyage à sec et radio, peut-être brassage surface selon résultats radio	

107	Sondage 1, u.s. 44	Monnaie	Commerce	Cuivre	1	Ø 31	2,49	Double tournois	Oui	Double tournois de Louis XIII, atelier indéterminé, 1618. Légende illisible Traces d'un buste à dr. DOVBLE.TOVR- NOIS.1618. Trois lis posés 2 et 1, indistincts.	Médiocre	Duchemin 2024a, p. 123, n° 12 et fig. 85
108	Sondage 1, extension nord n° 2, u.s. 45,	Poids de balance (?)	Commerce	Plomb	1	Ø 19	3,88	Double tournois	Oui	Probable poids de balance. CAL. dans un grénétis. En-dessous : une étoile (?) Petit personnage debout de face (en équilibre?), tenant une baguette, et une cloche (?). En dessous une balance à plateaux ? De part et d'autre les lettres A AV Probable tare de balance (ce qui expliquerait le terme « CAL. » pour « Calibration » ? au droit). Si l'élément figuré au revers correspond bien à une ba- lance Roberval, l'objet est à placer a minima à partir du XVIIe siècle.	Bon	Duchemin 2024a, p. 123, n° 15 et fig. 85
109	Sondage 1, u.s. 45, 1ère passe	Fragment d'aiguille	Outils	Matière dure animale	1	L. cons. 18,31 x Ø 4,83	0,4	Non concerné	Non	Tête allongée. Chas rectan- gulaire fragmentaire. Corps et pointe manquants.	Bon	
110	Sondage 1, extension nord n° 2, u.s. 45	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 12,16 x Ø 3,36	0,13	Indéter- miné	Non	Corps droit de section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Bon	

112	Sondage 1, u.s. 45, 1ère passe	Monnaie	Commerce	Billon blanc	1	Ø 19 x 20	2,35	Antoni- nien	Oui	Antoninien de Tétricus Ier, « Frères », 273-274.]CTETRICVSPFAVG Buste radié, cuirassé et drapé à dr.]S/AVGG <i>Salmis</i> debout à gauche, tendant une patère à un serpent enroulé autour d'un autel, et tenant un gouvernal.	Moyen	Duchemin 2024a, p. 122, n° 9 et fig. 85
113	Sondage 1, u.s. 45	Monnaie	Commerce	Billon blanc	1	Ø 19 x 20	2,14	Antoni- nien	Oui	Antoninien de Tétricus II, « Cologne », fin 272 - mi ou fin 273.]SVI]ETRICVSC] Buste imberbe radié et drapé à dr.]S/AVI <i>Spes</i> marchant à gauche, te- nant une fleur, et relevant un pan de sa robe.	Bon	Duchemin 2024a, p. 123, n° 10 et fig. 85
115	Sondage 1, extension nord n° 1, u.s. 63	Monnaie	Commerce	Alliage cuivreux	1	Ø 31	21,29	Sesterce	Oui	Sesterce de Marc Aurèle sous Antonin le Pieux, Rome, 148. AVRELIV]CAE/SAR] Tête nue à dr. Légende illisible. S C] ETAS <i>Pietas</i> debout à gauche, tendant la main droite au-dessus d'un enfant et tenant un sceptre long de la main gauche.	Bon	Duchemin 2024a, p. 122, n° 2 et fig. 85
116	Sondage 1, extension nord n° 1, u.s. 63	Monnaie	Commerce	Alliage cuivreux	1	Ø 32	21,22	Sesterce	Oui	Sesterce d'Hadrien, Rome, 117-138. HADRIANVS/AVG] Tête laurée à dr. Légende illisible. [] C Personnage féminin de- bout à g, tendant le bras droit.	Moyen	Duchemin 2024a, p. 122, n° 1 et fig. 85

118	Sondage 1, extension nord n° 1, u.s. 49	Monnaie	Commerce	Billon blanc	1	Ø 19	3,21	Antoninien	Oui	Antoninien de Postume, « Trèves », 263-265. IMJ VSPEAVG Buste radié, cuirassé et drapé à dr. M/ONE AA <i>Moneta</i> debout à gauche, tenant une balance, et une corne d'abondance.	Bon	Duchemin 2024a, p. 122, n° 7 et fig. 85
120	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 51	Épingle à tête ovoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 43,63 x Ø tête 4,46 x Ø max. 3,77	0,83	Béal A XX,8	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps renflé de section circulaire. Pointe manquante.	Moyen	Béal 1984
121	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 40,28 X Ø max. 3,78	0,5	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Bon	
122	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 51	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 45,18 X Ø tête 5,75 x Ø max. 3,70	0,93	Indéterminé	Non	Tête facettée de section circulaire. Corps droit et facetté de section circulaire. Pointe manquante.	Bon	
123	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 48,56 X Ø max. 3	0,56	Indéterminé	Non	Corps droit et poli de section circulaire. Tête manquante.	Bon	
124	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 34,88 X Ø max. 3,16	0,44	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête manquante.	Bon	
125	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 39,85 X Ø max. 3,55	0,46	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Moyen	
126	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 53	Bague-clé	Inclassables	Alliage cuivreux	1	Ø 23,22 x l. clé 16,11 x ép. 2,46	2,15	Type Guiraud 5	Oui	Anneau circulaire de section quadrangulaire. Appendice latéral foliacé	Bon	Guiraud 1989
127	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Élément de plaque	Indéterminés	Alliage cuivreux	1	L. 13 x l. 14 x ép. 1,21	0,45	Non concerné	Non	/	Moyen	
129	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 56	Épingle à tête discoïde	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 76,77 x Ø tête 4,19 x Ø max. 3,70	1,17	Type Béal A XX,5	Oui	Tête discoïde. Corps renflé de section circulaire. Pointe ébréchée.	Bon	

130	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 56	Épingle à tête quadrangulaire	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 50,75 x l. tête 8,25 x Ø max 5,15	1,75	À déterminer	Non	Tête de section quadrangulaire au sommet plat, aux faces avant et arrière présentant 4 rainures horizontales parallèles. Corps renflé de section circulaire. Pointe manquante.	Moyen	
131	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Cure-oreilles	Soins du corps et médecine	Alliage cuivreux	1	L. 64,16 x l.tête 6,57 x Ø max 1,74	0,81	Non concerné	Non	Cuilleron circulaire plat. Manche tordu de section circulaire.	Moyen	
133	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 46,11 x Ø max 4,12	0,88	Indéterminé	Non	Corps légèrement renflé de section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Bon	
134	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 41,01 x Ø max 4,52	0,86	Indéterminé	Non	Corps droit et facetté section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Bon	
136	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 20,64 x Ø 2,80	0,17	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête manquante.	Bon	
137	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 20,64 x Ø max 4,20	0,54	Indéterminé	Non	Corps légèrement renflé et facetté de section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Bon	
138	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 36,52 x Ø max. 3,66	0,52	Indéterminé	Non	Corps légèrement renflé de section circulaire. Tête et pointe manquantes.	Bon	
139	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 31 x Ø max. 3,27	0,38	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête manquante.	Bon	
140	Sondage 1, u.s. 49	Épingle à tête en forme de calice	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 50,69 x Ø tête 5,37 x x Ø max. 3,64	0,87	À déterminer	Non	Tête facettée de section polyédrique. Corps renflé de section circulaire. Pointe manquante.	Bon	
141	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Fragment d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 22,86 x Ø max 3,47	0,36	Indéterminé	Non	Corps droit de section circulaire. Tête et pointe manquantes. Coloration verte probablement due à de la corrosion cuivreuse.	Bon	

142	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 4, u.s. 65	Fragment de figurine de déesse-mère	Croyance	Terre cuite	1	H. cons. 47,55 x l. cons. 27,42 x prof. 17,29	11,69	Groupe C	Non	Fragment de genou drapé et bord de fauteuil avec motif en tresse.	Moyen	Androuin 2024a, p. 128 et fig. 87
143	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 49	Pointe d'épingle	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 33,08 x Ø max 3,51	0,37	Indéterminé	Non	Corps droit et faceté de section circulaire. Tête manquante.	Bon	
157	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Charnière	Ameublement	Matière dure animale	1	126,17 x Ø 22,43 x ép. 4,45	50,98	Non concerné	Non	Fût cylindrique décoré de trois séries de moulures transversales rainurées, réparties sur la longueur. Aucun percement latéral. Extrémité cassée, fente dans la longueur.	Bon	
158	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Fragment de figurine de déesse-mère	Croyance	Terre cuite	2	H. cons. 87,56 x l. 56,62 x prof. max. 21,24	31,98	Type I et groupe C	Non	Fragment de genou drapé, bébé tenu dans le bras gauche et bord de fauteuil gauche avec motif en tresse. Fragment de jambes drapées et bord de fauteuil droit avec motif en tresse.	Bon	Androuin 2024a, p. 128 et fig. 88
159	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 59	Épingle à tête ovale	Parure et accessoires du vêtement	Matière dure animale	1	L. cons. 37,55 x Ø max. 3,57	0,5	Béal A XX,4	Non	Tête arrondie de section circulaire. Corps droit de section circulaire. Pointe manquante.	Bon. Os très poreux	
160	Sondage 1, extension nord n° 2, u.s. 63	Bague	Parure et accessoires du vêtement	Alliage cuivreux	1	Ø 17,97 x ép. 2,63	1,21	Type Guiraud 2g ou 4e (à vérifier après nettoyage)	Oui	Anneau circulaire de section semi-circulaire. Dessus peu lisible car recouvert de corrosion ferreuse	Bon	Guiraud 1989
162	Sondage 1, extrémité ouest, u.s. 59	Monnaie	Commerce	Alliage cuivreux	1	Ø 27	19,62	Sesterce	Oui	Sesterce de Faustine II Diva sous Marc Aurèle, Rome, après 176. DIVAEAV/I Buste drapé à dr., un petit chignon ramené derrière la tête. Revers fruste.	Médiocre	Duchemin 2024a, p. 122, n° 4 et fig. 85

166	Sondage 1, extrémité est, u.s. 59	Fourreau miniature	Inclassables	Matière dure animale	1	L. 53,72 x l. 17,95 x ép. 7,27	5,98	Non concerné	Oui		Bon	À comparer à l'exemplaire du Tunnel Saint-Herbland (Rouen)	
167	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 1, u.s. 65	Indéterminé	Inclassables	Alliage cuivreux	1	Ø 18,09 x ép. 1,17	2,65	Non concerné	Oui	/	Bon		
168	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 1, u.s. 65	Hache taillée	Inclassables	Silex gris clair		L. 200 x l. 68 x prof. 33	453	Non concerné	Oui	Hache très soigneusement taillée.	Très bon	Objet daté du Néolithique, découvert en contexte romain	Watté 2024, p. 112, n° 1 et fig. 81
169	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 1, u.s. 65	Fragment de figurine de cheval	Croyance	Terre cuite	2	L. cons. 140,80 x l. cons. 90,91 x prof. 19,38	90,07	Type I et groupe B	Non	Valve gauche. Tête de cheval, encolure et corps conservés. Pattes et queue manquantes.	Bon		Androuin 2024a, p. 127 et fig. 86
170	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 5, u.s. 65	Jeton	Divertissement	Matière dure animale	1	Ø 18,46 ; ép. 2,86	0,83	À déterminer	Oui	Forme discoïde portant une série de gorges concentriques peu profondes. Centre occupé par un mamelon cylindrique, percé en son milieu, autour duquel se développe une dépression, dont les gorges marquent la limite.	Bon		Béal 1984

171	Sondage 1, u.s. 44	Monnaie	Commerce	Laiton	1	Ø 22	1,26	Non concerné	Oui	Jeton de type « Reichsapfel », Nuremberg, 1553. IORG (quartefeuille) SCHULTES (quartefeuille) 1.5.5.3. Globe crucigère dans un trilobe à redents cantonné de tiercefeuilles IJ JRG (quartefeuille) SCHULTES (quartefeuille) NMJ Rosette entourée de trois couronnelles et de trois fleurs de lis alternées. Production du Maître Iorg Schultes (1515-1559) datée 1553.	Très bon	Moderne	Duchemin 2024a, p. 123, n° 14 et fig. 85
172	Hors contexte	Tranchant semi-circulaire (ébauche ?)	Inclassables	Silex gris grossier	1	100 x 128 x 45	398	Non concerné	Non	Objet brisé, de forme semi-circulaire dans son état actuel, d'interprétation difficile.	Bon	Objet daté du Néolithique, découvert en contexte romain	Watté 2024, p. 112, n° 2 et fig. 82
173	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 1, u.s. 65	Oursin fossile	Inclassables	/	1	55 x 47 x 33	117,75	Non concerné	Oui	Oursin irrégulier, entièrement silicifié, de forme ovoïde ; face anale plate, surface aborale très bombée, qui forment ensemble un angle presque droit : il s'agit d'un <i>Echinochorys vulgaris</i> Breyer 1732	Bon		Watté 2024, p. 112, n° 3 et fig. 83
174	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 2, u.s. 65	Galet plat	Inclassables	Grès fin, vert	1	120 x 70 x 28	144,5	Non concerné	Oui	Forme en poire, aux bords arrondis. L'extrémité distale, très convexe, apparaît légèrement piquetée, avec quelques traces de stries transversales.	Bon		Watté 2024, p. 116, n° 4 et fig. 83
175	Sondage 1, extension nord n° 2, st. 3, u.s. 65	Indéterminé	Inclassables	Alliage cuivreux	1	L. cons. 54,12 x l. 22,86 x ép. max. 30,39	147,84	Non concerné	Non	À étudier	Bon	À étudier	

BIBLIOGRAPHIE

- ADRIAN Y.-M. (2015) – « Appeville-Annebault. Parcelle ONF 52 ». *Bilan scientifique régional de Haute-Normandie*, p. 19.
- ADRIAN Y.-M. dir. (2016) – *Lillebonne. 11 rue de la République, Rapport de diagnostic archéologique*, Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 62 p.
- ADRIAN Y.-M. dir. (2017) – *Lillebonne. 3 rue des Chouquets. Un grand bâtiment public antique. Rapport de diagnostic archéologique*, Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 92 p.
- ADRIAN Y.-M. dir. (2022) – *Lillebonne. Angle boulevard Maréchal Leclerc et rue du Havre. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 115 p.
- AGK : SCHULZKI H.-J. (1996) – *Die Antoninianprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus (AGK). Typenkatalog der regulären und nachgeprägten Münzen*. Bonn : R. Habelt 228 p., 31 pl. (*Antiquitas*, Reihe 3, 35).
- ANDROUIN L. (2024a) – « Étude des figurines en terre cuite de la campagne 2023 ». in: J. PARÉTIAS dir., *Rapport de fouille archéologique programmée menée sur la place Félix-Faure*. Lillebonne : Caux Seine agglo, p. 125-128.
- ANDROUIN L. (2024b) – « Étude des objets de coroplastie de Juliobona-Lillebonne ». in: J. PARÉTIAS dir., *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Résultats des années 2022-2023. Rapport d'opération*. Lillebonne : Caux Seine agglo.
- APEL C. (1906) – « Profils géologiques et notes archéologiques intéressant la région comprise entre Lillebonne et Rouen ». *Société des amis des sciences naturelles de Rouen*, p. 439-451.
- BÉAL J.-Cl. (1984) – *Les objets de tabletterie antique du musée archéologique de Nîmes*. Nîmes : Office Nîmois de la Culture, 120 p. (*Cahiers des musées et monuments de Nîmes*, 2).
- BELLEY abbé (1753) – « Dissertation sur Juliobona, ancienne capitale des Caleti ». *Mémoires de littératures tirées des registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres (1718-1736)*, puis *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, 19, p. 633-647.
- BESNARD T. A., BIÈVRE-PERRIN F., COUSIN É. et PARÉTIAS J. dir. (2023) – *Qui es-tu, Apollon ? De l'Antiquité à la culture pop, Catalogue de l'exposition Qui es-tu Apollon ? De Juliobona à la culture pop organisée au musée Juliobona, le musée gallo-romain à Lillebonne, 15 avril 2022 - 30 novembre 2022*. Oissel-sur-Seine : Éditions Octopus, 272 p.
- BMC : MATTINGLY H. (1940) – *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume IV. Antoninus Pius to Commodus*. Londres : Trustees of the British Museum, 964 p., 111 pl.
- BMC : MATTINGLY H., avec la collaboration de CARSON R. A. G., HILL P. V. (1950) – *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume V. Pertinax to Elagabalus*. Londres : Trustees of the British Museum, 976 p., 97 pl.
- BMC : CARSON R. A. G. (1962) – *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume VI. Severus Alexander to Balbinus and Papienus*. Londres : Trustees of the British Museum, 311 p., 47 pl.
- BRIANCHON J.-Fr. (1865) – *Les nouvelles antiquités de Lillebonne*. Bolbec, 21p.
- BRIANCHON J.-Fr. (1880) – « Lillebonne ». *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie*, 9, p. 532-547.
- BROGNARD L. (1919) – « Lillebonne préhistorique ». *Bulletin de la société préhistorique de France*, 16, n° 8-10, p. 351-359.
- CAYEUX L. de (1969) – « Les échinidés du Santonien du Bec-de-Caux ». *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des amis du Muséum du Havre*, LIX, p. 30-44.
- CAYLUS A.-C.-P. de (1764) – *Recueil des antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Paris : Dessaint et Saillant.
- CGKL : CRÉPIN G. (2002) – *Catalogue des doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux (1577-1684)*. Paris : Éditions des Chevaux-légers, 496 p.
- CHATEL E. (1873) – *Notice sur la mosaïque de Lillebonne*. Caen : F. Le Blanc-Hardel, 32 p.
- CHEW H. 2014 – « Nouveaux moules et figurines de l'officine de Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) appartenant à l'ancienne collection Bailleau ». *Antiquités Nationales*, 45, p. 101-117.
- COCHET J. B. D. (1853) – « Exploration du cimetière romain de Lillebonne ». *Bulletin monumental*, XIX, p. 572-578.

- COCHET J. B. D. (1865) – « Note sur une remarquable sépulture romaine trouvée à Lillebonne en 1864 (séance du 23 décembre 1864) ». *Précis analytique des travaux de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Année 1864-1865*, Paris : É. Derache, p. 178-216.
- COCHET J. B. D. (1866) – *La Seine-Inférieure historique et archéologique. Époques gauloise, romaine et franque*. Paris : É. Derache (2^e édition), 614 p.
- COUTIL L. (1903) – « L'époque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique. Sépultures et mobilier funéraire des Calètes et des Véliocasses ». *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, X, 1902, p. 146-195.
- Cunetio* : BESLY E. et BLAND R. (1983) – *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third century A.D.* Londres : British Museum Publications, 199 p., 40 pl.
- C2G : Crépin G. (2008) – *Liards de France royaux et féodaux*. Paris : Éditions des Chevaux-légers, 504 p.
- DELMAIRE R. (2004) – « Permanences et changements des chefs-lieux de cités au Bas-Empire : l'exemple du nord-ouest de la Gaule Belgique ». in: A. FERDIÈRE dir., *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 39-50 (*Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 25).
- DOYEN J.-M. (2007) – *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*. Reims : Société Archéologique Champenoise, 624 p. (*Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 100, n° 2 et 4, Archéologie urbaine à Reims, 7).
- DROULERS² : DROULERS F. (2012) – *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1792)*. La Rochelle : Frédéric Droulers Éditeur, 5^e éd, 887 p.
- DUBOIS A. (2024) – « La disparition du port de Lillebonne (fin du Moyen Âge - époque moderne) ». in: J. PARÉTIAS dir., *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Rapport d'opération*. Lillebonne : Caux Seine agglo.
- DUCHEMIN J.-P. (2024a) – « Inventaire des monnaies de la campagne 2023 ». in: J. PARÉTIAS dir., *Rapport de fouille archéologique programmée menée sur la place Félix-Faure*. Lillebonne : Caux Seine agglo, p. 119-124.
- DUCHEMIN J.-P. (2024b) – « Étude du médailler du musée Juliobona : premiers résultats ». in: J. PARÉTIAS dir., *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Résultats des années 2022-2023. Rapport d'opération*. Lillebonne : Caux Seine agglo.
- DUPLESSY J. (1989) – *Monnaies françaises royales, II, François I^{er} à Louis XVI*. Paris & Maastricht : Maison Platt, 377 p.
- DE BEENHOUWER J. (2005) – *De gallo-romeinse terracottastatuetten van belgische vindplaatsen in het ruimer kader van de noordwest-europese terracotta-industrie*. Louvain : Université catholique de Louvain, 1533 p.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE F., DELAVAL É., HINCKER V. et LE MAHO J. (2004) – « Capitales déchues de la Normandie antique. État de la question ». in: A. FERDIÈRE dir., *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 141-155 (*Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 25).
- FOLLAIN É. (1982) – *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Lillebonne, rue Pigoreau*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 37 p.
- FOLLAIN É. (1986) – *Rapport de la fouille et la surveillance de travaux effectuées place Félix Faure et rue Victor Hugo à Lillebonne (1^{er} septembre – 20 octobre 1986)*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 34 p.
- FOLLAIN É. (1988a) – *Rapport de surveillance de travaux rue du Docteur Léonard à Lillebonne*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 28 p.
- FOLLAIN É. (1988b) – *Rapport de surveillance de travaux effectuée sur l'espace-jeu Les Mouettes, à Lillebonne*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 13 p.
- FOLLAIN É. (1989) – *Rapport de fouilles archéologiques. Extension du collège de la Côte Blanche*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 134 p.
- FOLLAIN É. (1991) – *Rapport préliminaire de l'extension de la fouille du collège de la Côte Blanche, à Lillebonne*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 29p.

- FOLLAIN É. (1995) – « Lillebonne. Saint-Denis ». *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie 1994*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, p. 91-93.
- FOLLAIN É. (2000) – « Lillebonne à trouvé son forum antique ». *Archéologia*, 371, p. 4-5.
- FOLLAIN É. (2004) – « Lillebonne. Hôtel de ville, quartier Saint-Denis ». *Archéologie de la France – Informations, Normandie*, p. 1-2.
- FOLLAIN É. et FOURNIER P. (1996) – *Lillebonne (Seine-Maritime). Hôtel de Ville – rue Thiers (76 384 006). Diagnostic et surveillance de travaux*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 45 p.
- GAILLARD DE FOLLEVILLE E. (1834) – *Mémoire sur le balnéaire de Lillebonne*. Manuscrit. Lillebonne, 24 p.
- GUIRAUD H. (1989) – « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule ». *Gallia*, 46, p. 173-211.
- HADDAD A., TODISCO D., MOURALIS D., FINCO C., COLANGE C. et REJIBA F. (2021) – « Le colmatage sédimentaire holocène de la baie de Juliobona : premiers résultats ». in : J. SPIESSER dir., *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Rapport d'opération*. Lillebonne : Caux Seine agglo, p. 40-59.
- HARMAND L. 1965 – « La villa de la mosaïque à Lillebonne ». *Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie*, 40, p. 65-71.
- HÉRONVAL, Abbé (1897) – *Lillebonne (Juliabona ou Juliobona)*. Paris : Imprimerie des orphelins apprentis, 502 p.
- KLIESCH F. dir. (2011) – *Lillebonne, rue de la République, parcelles BO 143, BO 144 et BR 33. La nécropole principale de Juliobona, son mur de berge et ses aménagements de rive. Rapport final d'opération. Diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 159 p.
- LAIGNEL B. (1997) – *Les altérites à silex de l'Ouest du Bassin de Paris : caractérisation lithologique, genèse et utilisation potentielle comme granulats*. Thèse de doctorat sous la direction de R. MEYER, Université de Rouen, 219 p.
- LEQUOY M.-C. (2020) – « Quais et ouvrages portuaires romains de Rouen / Rotomagus (Seine-Maritime) ». in : J. MOUCHARD et D. GUITTON dir., *Les ports romains dans les Trois Gaules - Entre Atlantique et eaux intérieures*. *Gallia*, 77-1, p. 247-261.
- LETTERREUX M.-Fr. (2012) – *Lillebonne, Boulevard de Lattre de Tassigny, Rapport de diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest 102 p.
- LUKAS D. dir. (2013) – *Îlot nord, rue Thiers et du docteur Léonard, Rapport de diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 144 p.
- LUKAS D. dir. 2018 – *Lillebonne, 29 rue Saint-Denis, Rapport de diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 86 p.
- LUKAS D. dir. (2019) – *Lillebonne, 3 rue Fauquet Lemaître, Rapport de diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 40 p.
- LUKAS D. dir. (2023) – *Lillebonne, rue Henri Messager, Rapport de diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 204 p.
- LE MAHO J. (2004) – « Lillebonne / Juliobona (Seine-Maritime) ». in : A. FERDIÈRE dir., *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, p. 441-445. (*Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 25).
- MIRAUVILLE L., CHAPKANSKI S., TODISCO D., FINCO C., FRAGA L., RICHARD H., PAILLÈS C., DEZILEAU L., LEPERT T. et MOURALIS D. (2024) – « Géoarchéologie et géomorphologie de la basse vallée du Commerce : résultats 2022 – 2023 ». in : J. PARÉTIAS dir., *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Résultats des années 2022-2023. Rapport d'opération*. Lillebonne : Caux Seine agglo.
- MANGARD M. (1980) – « Recherches récentes à Lillebonne ». in : J. Le Maho dir., *Trésors archéologiques de Haute-Normandie. Cinq années de fouilles et de découvertes. 1974-1979*. Rouen : SOROPA, p. 147-150.

MANTEL É, DUBOIS S., PARÉTIAS J. et VIQUESNEL-SCHLOSSER V. (à paraître) – « Le Quartier Nord de l'agglomération romaine de Briga : un secteur sujet aux glissements de terrain ». in: J. BONETTO, H. DESSALES et P. MUNZI éd., *Construire face au risque naturel dans les sociétés anciennes. Actes des rencontres conclusives du projet ANR RECAP*. Naples : Centre Jean Bérard (Collection du Centre Jean Bérard).

MOUCHARD J. (2008) – « De la voie navigable aux sites portuaires en basse vallée de Seine : maîtrise et gestion des accès (Antiquité - époque moderne) ». in: J.-L. ROCH, B. LEPEUPLE et É. LALOU dir., *Des châteaux et des sources : Archéologie et histoire dans la Normandie médiévale*. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre.

MOUCHARD J. (2020a) – « Les quais romains d'Aizier (Eure) ». in: J. MOUCHARD et D. GUITTON dir., *Les ports romains dans les Trois Gaules - Entre Atlantique et eaux intérieures*. Gallia, 77-1, p. 215-238.

MOUCHARD J., (2020b) – « Les ports romains atlantiques et intérieurs en France : équipement, architecture, fonction et environnement ». in: J. MOUCHARD et D. GUITTON dir., *Les ports romains dans les Trois Gaules - Entre Atlantique et eaux intérieures*. Gallia, 77-1, p. 1-28.

MUTARELLI V. (2007) – « Lillebonne, théâtre romain ». *Bilan Scientifique Régional*. Rouen : SRA Haute-Normandie, p. 119-123.

MUTARELLI V. (2008) – *Rapport de fouilles programmées du théâtre de Lillebonne 2007-2008*. Rouen : Conseil Général de Seine-Maritime, 61 p.

MUTARELLI V. (2009) – *Rapport de fouilles programmées du théâtre de Lillebonne*. Rouen : Conseil Général de Seine-Maritime, 107 p.

MUTARELLI V. (2011) – « Le théâtre romain de Lillebonne. Étude des sources et nouvelle campagne de fouille », in: M. E. Fuchs et B. Dubosson dir., *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*. Lausanne : Unil, p. 223-262 (Études de lettres, 1-2).

PARÉTIAS J. (2021) – *Édifices et complexes monumentaux publics dans le nord des Trois Gaules du I^{er} siècle à la fin du III^e siècle de notre ère : architecture, ornementation et organisation à partir de l'exemple de l'agglomération de Briga (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime)*. Thèse de doctorat sous la direction de J.-Y. MARC, Université de Strasbourg, 884 p.

PARÉTIAS J., MANTEL É. et DUBOIS S. (2023) – « Apollon, Jupiter et Mercure. Tour d'horizon de quelques statues romaines découvertes en Normandie ». in: T. A. BESNARD, F. BIÈVRE-PERRIN, É. COUSIN et J. PARÉTIAS J. dir., p. 64-69.

PARÉTIAS J. dir. (2024) – *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Résultats des années 2022-2023. Rapport d'opération*. Lillebonne : Caux Seine agglo.

PARÉTIAS J. (à paraître) – « Administrer face au(x) changement(s) : Juliobona, un exemple propice pour illustrer les mutations de chefs-lieux de cités dans le nord des Trois Gaules ». in: *Actes du colloque international Crises et résiliences urbaines. Vivre avec les risques dans les villes, de l'Antiquité au Moyen Âge, Lillebonne, 22-24 novembre 2023*.

PIGNÉ É. (1831-1845) – *Panorama de Lillebonne, ou tableau général, Historique, topographique, statistique et archéologique de l'antique Juliobona, ou Lillebonne*. Manuscrit inédit, Lillebonne, 396 p.

PITTE D. (1985) – *Rapport sur la fouille de sauvetage exécutée rue Pigoreau à Lillebonne*. Rouen : SRA de Haute-Normandie, 31 p.

POULAIN A. G. (1915) – « Les fana ou temples gallo-romains de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure) ». *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, XXI, p. 458-482.

REVER F. (1821) – *Mémoire sur les ruines de Lillebonne, arrondissement du Havre, Seine-Inférieure*. Évreux : Imprimerie d'Ancele, 142 p.

REVER F. (1824) – *Description de la statue fruste, en bronze doré, trouvée à Lillebonne, arrondissement du Havre, département de la Seine-Inférieure, suivie de l'analyse du métal, avec le dessin de la statue, et les tracés de quelques particularités relatives à la confection de cette antique*. Évreux : Imprimerie d'Ancele, 47 p.

REDDÉ M. (2015) – « Les capitales des cités gauloises, *simulacra Romae* ? ». in: M. Reddé et W. Van Andringa, *La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue*. Gallia, 72-1, p. 1-17.

RIC : MATTINGLY H. et SYDENHAM E. A. (1930) – *The Roman Imperial Coinage. Volume III. Antoninus Pius to Commodus*. Londres : Spink & Son, 514 p., 16 pl.

- RIC : MATTINGLY H. et SYDENHAM E. A (1936) – *The Roman Imperial Coinage. Vol. IV, Part I. Pertinax to Geta.* Londres : Spink & Son, 399 p., 16 pl.
- RIC : WEBB P. H. (1927-1933) – *The Roman Imperial Coinage. Volume V. Part I - Part II.* Londres : Spink & Son.
- ROBERT M. (2017) – « Une sépulture remarquable d'époque romaine à Juliobona (Lillebonne, Seine-Maritime) ». *Revue archéologique de l'Ouest*, 34, p. 241-270.
- ROBERT M. (2022) – *L'instrumentum d'époque romaine dans l'estuaire de la Seine.* Thèse de doctorat sous la direction de M. MONTEIL et d'I. BERTRAND, Nantes Université, 2 vol.
- ROBERT M. (2024) – « *L'instrumentum* d'époque romaine dans l'estuaire de la Seine : production, vie quotidienne et commerce à Juliobona ». in: J. PARÉTIAS dir., *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Résultats des années 2022-2023. Rapport d'opération.* Lillebonne : Caux Seine agglo.
- ROUVIER-JEANLIN M. (1972) – *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des antiquités nationales. Supplément à Gallia*, 24, 428 p., 201 pl.
- SALA R., ORTIZ QUINTANA H. et RODRIGUEZ SIMÓN P. (2019) – *Prospection géoradar pour caractérisation de site archéologique urbain. Lillebonne, Seine-Maritime. Rapport d'intervention.* SOT Archaeological Prospection.
- SALVAYA F. (2021) – *Production céramiques et échanges dans les ateliers de Lezoux et de la Gaule centrale durant l'antiquité, l'exemple de Toulon-sur-Allier.* Thèse de doctorat sous la direction de M. JOLY, Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès.
- SECHI S., SEBAG D., LAIGNEL B., LEPERT T., FROUIN M. et DURAND A. (2010) – « Histoire de la sédimentation détritique des derniers millénaires dans la basse vallée de la Seine ». in: *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie - Harfleur, 23-25 avril 2010.* Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 229-240.
- SPIESSER J. (2020) – *Lillebonne. Promenade archéologique de la préhistoire au XIX^e siècle.* Gand : Éditions Snoeck, 216 p.
- SPIESSER J. dir. (2021) – *PCR CapCal. Juliobona, capitale des Calètes. Rapport d'opération.* Lillebonne : Caux Seine agglo, 249 p.
- SPIESSER J. dir. (2022) – *Lillebonne. Sondages archéologiques de la place Félix Faure. Rapport d'opération.* Lillebonne : Caux Seine agglo, 232 p.
- SPIESSER J. et FERREIRA F. (2019) – « Redécouverte d'un mausolée antique de Juliobona ». *Le Temps des collections*, 8, p. 133-139.
- VESLY (de) L. (1903) – « Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (S.I.). Le Fanum des Essarts et la découverte de nombreux outils et armes préhistoriques ». *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, X, 1902, p. 139-145.
- VESLY L. de (1909) – *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande.* Rouen : imp. Lecerf, 170 p., XI pl.
- VIPARD P. (2011) – « Un pilier honorifique de Lillebonne (Seine-Maritime, France) dédié au César Carin ». in: *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand.* Latomus, 331, p. 330-352.
- WATTÉ J.-P. (1989) – « Lillebonne. La révolution néolithique et les débuts de la métallurgie ». in: *Lillebonne, des origines à nos jours.* Lillebonne : Ville de Lillebonne, p. 30-38 ; *Bulletin trimestriel de la Société géologique de Normandie et des amis du muséum du Havre*, 80, fasc. 1 et 2, p. 47-56.
- WATTÉ J.-P. (2024) – « Un lot d'objets préhistoriques en contexte romain place Félix-Faure ». in: J. PARÉTIAS dir., *Rapport de fouille archéologique programmée menée sur la place Félix-Faure.* Lillebonne : Caux Seine agglo, p. 111-117.
- WECH P. dir. (2022) – *Lillebonne (76), « Allée du Catillon », Rapport d'opération de fouille archéologique.* Le Vieil-Évreux : MADE, 265 p.

**Liste des figures
et
des tableaux**

Couverture : Vue vers l'ouest de la place Félix-Faure en cours de fouille (à la fin de la deuxième semaine), entre le théâtre romain et le musée Juliobona. © cliché Cédric Grenet / Caux Seine agglo.

Fig. 1 : Plan de la ville de *Iuliobona* entre le I^{er} et le III^e siècle.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 2 : Plan de la ville de *Iuliobona* pendant l'Antiquité tardive.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 3 : Localisation de la place Félix-Faure sur une carte IGN au 1/250 000^e (en haut) et au 1/25 000^e (en bas).

© IGN – Géoportail, modification Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 4 : Localisation de la place Félix-Faure dans son contexte géologique au 1/1 000 000^e (en haut) et au 1/35 000^e (en bas). © IGN – Géoportail, modification Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 5 : Carte archéologique de Lillebonne (état août 2021). © cartographie Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 6 : Proposition de schéma d'évolution de la ville de Lillebonne entre l'époque romaine, l'Antiquité tardive, l'époque médiévale et l'époque contemporaine. © cartographies Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 7 : Vue de détail du plan de la ville de *Iuliobona* au Haut-Empire situant le théâtre et la place Félix-Faure.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 8 : Plan du château et du théâtre au milieu du XVIII^e siècle. © plan d'après Duchesne, Caylus 1764.

Fig. 9 : Profil topographique du *castrum* (à droite) et du théâtre (à gauche) au milieu du XVIII^e siècle.

© plan d'après Duchesne, Caylus 1764.

Fig. 10 : Plan de 1828 représentant l'angle nord-est du théâtre, la première partie de l'édifice mise au jour par Pierre Caron. © cliché AD76 – 4T164.

Fig. 11 : Photographie du théâtre en 1867, montrant les piliers du possible *sacellum*. © cliché AD76 – 6Fi3.

Fig. 12 : Plan du théâtre réalisé vers 1826. © cliché AD27 – 2357.

Fig. 13 : Profil développé du mur interne du couloir de précincton réalisé vers 1826. © cliché AD27 – 2357.

Fig. 14 : Gravure du théâtre et de la place Félix-Faure au milieu du XIX^e siècle.

© cliché musée Juliobona – 2015.0.100.3.

Fig. 15 : Acte de vente des matériaux issus des fouilles du théâtre romain en 1835. © cliché Ville de Lillebonne.

Fig. 16 : Aquarelle du théâtre romain au milieu du XIX^e siècle, après son dégagement. © cliché AD76 – 6Fi3.

Fig. 17 : Claveau ornant peut-être l'entrée principale ouest du théâtre.

© collection département de la Seine-Maritime ; cliché Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 18 : Plan de phasage du théâtre romain.

© relevé et DAO Vincenzo Mutarelli / Conseil départemental de la Seine-Maritime.

Fig. 19 : Plan de la place Félix-Faure dans la seconde moitié du XIX^e siècle. © cliché musée Juliobona.

Fig. 20 : Plan des vestiges de la rue des Bains et de la place Félix-Faure réalisé en 1834 par Emmanuel Gaillard de Folleville. © cliché musée Juliobona.

Fig. 21 : Croquis représentant les propriétés autour de la place Félix-Faure, dans la première moitié du XIX^e siècle. © cliché musée Juliobona.

Fig. 22 : Plan des vestiges de la Place Félix-Faure, à l'issue de la surveillance de 1986. © relevé et mise au net Éric Follain ; Follain 1986.

Fig. 23 : Vue du parement externe du mur 5. © cliché Éric Follain ; Follain 1986.

Fig. 24 : Plan de localisation des vestiges découverts en 1986 et des coupes réalisées. © DAO et SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine Agglo ; d'après Follain 1986.

Fig. 25 : Résultats issus de la prospection par géoradar de la place Félix-Faure : 140 - 165 cm de profondeur. © infographie Sala *et al.* 2019.

Fig. 26 : Proposition d'interprétation des résultats issus de la prospection par géoradar. © infographie Sala *et al.* 2019.

Fig. 27 : Carte postale figurant l'ancienne mairie et de la fontaine Julia à la fin du XIX^e siècle. © cliché musée Juliobona.

Fig. 28 : Plan de la fouille de la place Félix-Faure à l'issue de l'intervention 2021. © DAO et SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 29 : Synthèse des connaissances dans le secteur de la place Félix-Faure à l'issue de l'intervention 2021. © DAO et SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 30 : Vue satellite de la place Félix-Faure et de son insertion dans le milieu urbain. © IGN / Géoportail.

Fig. 31 : Plan de programmation de la campagne 2023. En jaune, l'emprise envisagée pour le sondage. © DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 32 : Vue de la place Félix-Faure à la fin de la préparation du chantier. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 33 : Vue vers le nord-ouest du retrait de l'enrobé en cours. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 34 : Vue vers l'ouest de la zone de fouille, à la fin du décapage. Au premier plan, à gauche, apparaît le comblement de la tranchée pratiquée en 1986. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 35 : Coupe ouest/est (AB) du décapage 2023. © relevé Elliott Le Dû et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 36 : Coupe sud/nord (BC) du décapage 2023. © relevé Lou Marchal et Matthieu Terrasse ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 37 : Coupe est/ouest (CD) du décapage 2023. © relevé Barbara Lhéritier et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 38 : Coupe sud/nord du décapage 2021.

© relevé Léa Mairaville et Valérie Cigolini ; DAO Jérôme Spiesser / Caux Seine agglo.

Fig. 39 : Vue vers le nord-est du sondage, en cours de fouille, avec les différents paliers aménagés.

© cliché Karine Lebrun / Caux Seine agglo.

Fig. 40 : Vue vers le nord-est du sondage, en cours de fouille, avec les différents paliers aménagés.

© cliché Karine Lebrun / Caux Seine agglo.

Fig. 41 : Vue vers l'ouest des remblais en cours de fouille, à l'issue de la deuxième semaine de fouille.

© cliché Cédric Grenet / Caux Seine agglo.

Fig. 42 : Orthophotographie du sondage à l'issue de la deuxième semaine de fouille

© cliché Cédric Grenet / Caux Seine agglo ; orthophotographie Delphine Parent / Caux Seine agglo.

Fig. 43 : Plan des profondeurs de fouille. © DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Louise Mauger.

Fig. 44 : Plan général des structures bâties.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Louise Mauger / Caux Seine agglo.

Fig. 45 : Plan de localisation des stratigraphies.

© DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo ; SIG Louise Mauger / Caux Seine agglo.

Fig. 46 : Vue vers l'est du sondage au début de la fouille. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 47 : Vue vers l'ouest du sondage lors de la fouille manuelle des niveaux de remblais.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 48 : Coupe sud/nord (EF).

© relevé Matthieu Dalon et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 49 : Coupe ouest/est (FG).

© relevé Mathieu Fromager et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 50 : Coupe nord/sud (G'H).

© relevé Lucie Delahaye et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 51 : Coupe est/ouest (HI). © relevé Aubin Gravier et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 52 : Vue vers l'ouest de l'aménagement de rognons de silex (st. 48).

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 53 : Vue vers le nord-est de l'extrémité orientale du sondage 1 (coupe LM), avant l'ouverture de l'extension nord n° 2. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 54 : Vue vers l'est du sondage 1, à l'issue de la campagne de fouille. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 55 : Vue vers le sud du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 56 : Coupe sud/nord (IJ).

© relevé Noémie Lecroq et Thibault Théaudin ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 57 : Coupe nord/sud (KL) et vue de la coupe.

© relevé Matthieu Dalon et Eliott Le Dû ; DAO et cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 58 : Coupe ouest-est (OP).

© relevé Aubin Gravier et Noémie Lecroq ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 59 : Coupe ouest-est (LM).

© relevé Sara Amaglio et Noémie Lecroq ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 60 : Coupe est/ouest (QR).

© relevé Aubin Gravier et Léa Mairaville ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 61 : Vue vers l'est du chantier en cours de fouille. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 62 : Vue vers l'ouest du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille. Sous la bâche bleue, l'extension nord n° 2. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 63 : Vue vers le nord du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 64 : Vue vers l'est de l'extrémité occidentale du sondage 1 en cours de fouille (u.s. 55).

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 65 : Vue générale vers le nord de l'extrémité occidentale du sondage 1 à l'issue de la campagne de fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 66 : Vue de détail (vers le nord) de l'aménagement en craie damée (u.s. 57), dont la partie brûlée apparaît verdâtre. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 67 : Plan pierre à pierre des vestiges observés à l'extrémité ouest du sondage 1 et dans l'extension nord n° 1.

© relevé Nathan Blandin et Barbara Lhéritier, DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 68 : Vue de la structure 1 après un premier nettoyage. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 69 : Vue vers l'est de l'extension nord n° 2 après une première passe à la truelle.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 70 : Vue de la structure 1 après la fouille de l'extension nord. La hache et la statuette ont été retirées pour être mises à l'abri, puis repositionnées. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 71 : Vue vers le nord de l'extension nord n° 2 en cours de fouille. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 72 : Vue vers le nord de l'extension nord n° 2 après une deuxième passe à la truelle.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 73 : Vue vers le nord de l'extension nord n° 2 à l'issue de la fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 74 : Vue zénithale des six structures reconnues à l'issue de la fouille.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 75 : Plan pierre à pierre de l'extension nord n° 2 à l'issue de la fouille.

© relevé Aubin Gravier et Noémie Lecroq ; DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 76 : Coupe cumulée des parois situées au sud du sondage (coupes CD, HI et QR). © relevés Barbara Lhéritier, Aubin Gravier et Léa Mairaville ; assemblage et DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 77 : Visite du théâtre réalisée lors de la journée « ados » organisée par l'équipe de médiation du service musée et patrimoine. © cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 78 : Photo de l'équipe de fouille avec les élus de Caux Seine agglo et de la ville de Lillebonne venus découvrir les résultats à l'issue de la campagne. © cliché Karine Lebrun / Caux Seine agglo.

Fig. 79 : Présentation des résultats de la campagne aux membres de l'association CRAHN - SNEP.

© Vincent Decombe / CRAHN - SNEP.

Fig. 80 : Plan récapitulatif du sondage 1 à l'issue de la campagne 2023. © DAO Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Fig. 81 : Vues et coupe de la hache taillée. © dessin Jean-Pierre Watté.

Fig. 82 : Vues et coupe de l'ébauche (?) de tranchant semi-circulaire. © dessin Jean-Pierre Watté.

Fig. 83 : Vues de l'oursin fossile (en haut) et du galet plat (en bas). © dessin Jean-Pierre Watté.

Fig. 84 : Vue du portique de prises de vue « QuickPX travel » en cours d'utilisation.

© cliché Jean-Patrick Duchemin.

Fig. 85 : Planche des monnaies et objets monétiiformes découverts en 2023.

© clichés Jean-Patrick Duchemin / NUMÉARCH.

Fig. 86 : Fragment d'une figurine de taureau découverte dans le comblement de la structure 1 du sondage 1 (extension nord n° 2). © cliché Loïc Androuin.

Fig. 87 : Fragment d'une figurine de déesse-mère découverte dans le comblement de la structure 4 du sondage 1 (extension nord n° 2). © cliché Loïc Androuin.

Fig. 88 : Fragments d'une figurine de déesse-mère trouvée dans un remblai du sondage 1 (u.s. 59).

© cliché Loïc Androuin.

Quatrième de couverture : Vue vers le nord du chantier de fouille 2023 depuis le théâtre-amphithéâtre.

© cliché Jonas Parétias / Caux Seine agglo.

Tab. 1 : Tableau récapitulatif des résultats.

V.

INVENTAIRES

1.

Inventaire des unités stratigraphiques

US	Équi- va- lence	Description	Identification	US sup.	US inf.	Coupe(s)	Datation
1		enrobé bicouche	enrobé	/	2, 3, 4, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 20, 22, 23, 28, 35, 38, 39, 40, 41	AB, BC, CD	contemporain
2		niveau limoneux beige avec cailloutis (diam. max. 4 cm), rognons de silex, calcaire et fragments de TCA	remblai	1	5	AB	contemporain
3		creusement vertical large de 0,35 m pour le réseau de télécommunications	creusement	1	4	AB, CD	contemporain
4		niveau limono-argileux brun clair meuble très hétérogène	comblement	1	3	AB, CD	contemporain
5		niveau limoneux brun avec des fragments de TCA, des cailloux (diam. max. 10 cm) et des inclusions de mortier	remblai	1, 2, 7	6, 8	AB	contemporain
6	47	niveau limoneux brun-beige avec de nombreux blocs en calcaire (supérieurs à 10 cm), rognons de silex et quelques fragments de TCA	remblai	5, 8, 10	43	AB	contemporain
7		niveau sableux beige de nombreux cailloutis, rognons de silex et fragments de calcaire (max. 3 cm) et rares fragments de TCA	remblai	1, 9	5, 8	AB	contemporain
8		niveau limoneux brun foncé avec de nombreux fragments de TCA, quelques blocs en calcaire et de nombreux inclusions de charbon	remblai	5, 7, 12	6, 47	AB	contemporain
9		niveau sableux beige-brun avec des nodules de rognons de silex (max. 5 cm), de calcaire (max. 5 cm) et inclusions de mortier	remblai	1	7, 12, 13	AB	contemporain
10		creusement au profil en «V» non identifié large de 1,80 m à l'ouverture	creusement	1	5, 6, 7	AB	contemporain
11		niveau limoneux brun hétérogène avec présence de cailloutis de différentes tailles, de rognons de silex et de blocs de calcaire	comblement	1	10	AB	contemporain
12		creusement d'un petit fossé (?)	creusement	1, 9	8	AB	contemporain
13		niveau limoneux brun clair avec de nombreux blocs calcaire et quelques rares rognons de silex	comblement	1, 9	12	AB	contemporain

14	niveau sablonneux brun-noir avec de nombreuses inclusions de calcaire (1 à 5 cm) et fragments de TCA	remblai	1	15, 18	BC	contemporain
15	niveau sablonneux noir avec quelques gros rognons de silex et de rares inclusions calcaire (1 à 5 cm) et fragments de TCA	remblai	14	16, 17, 18	BC	contemporain
16	niveau limoneux gris sombre très compacte avec quelques rognons de silex épars, nombreuses inclusions de silex et de TCA (1 cm)	remblai	15, 17	44, 48	BC	contemporain
17	niveau sablonneux gris clair	remblai	15, 18, 19, 21	16	BC	contemporain
18	niveau sablonneux orangé avec quelques rognons de silex (diam. max. 12 cm) et de nombreux fragments de silex (5 à 7 cm)	remblai	14	17, 25	BC	contemporain
19	creusement au profil en «U» de 0,47 m de large sur 0,80 m de haut	creusement	1	16	BC	contemporain
20	niveau sablonneux noir avec des inclusions d'argile orangée, de TCA (env. 5 cm) et de silex (5 à 8 cm)	comblement	1	19	BC	contemporain
21	niveau sablonneux gris clair comportant quelques rognons de silex (4 à 8 cm) et de rares inclusions	remblai	18	17	BC	contemporain
22	creusement quadrangulaire de 1,70 m de large sur au moins 0,80 m de haut pour la conduite d'évacuation d'eau de 1986	creusement	1		BC	contemporain
23	niveau sablonneux gris avec de nombreuses inclusions de calcaire, de fragments de silex et de graviers	comblement	1	22, 24	BC	contemporain
24	niveau argileux noir comportant quelques fragments de calcaire et de silex (5 à 15 cm)	comblement	23	22	BC	contemporain
25	niveau sablonneux noir avec quelques inclusions de calcaire, de silex et de TCA	remblai	18	26	BC	contemporain
26	niveau argileux orange	remblai	25	27	BC	contemporain
27	niveau argileux noir	remblai	26		BC	contemporain
28	niveau de craie damée	remblai	1, 35	29, 30	CD	contemporain
29	niveau limoneux gris avec des inclusions de silex et de calcaire (5 cm max.) et quelques rares fragments de TCA	remblai	28	30	CD	contemporain
30	niveau limoneux brun avec nombreux fragments de TCA, silex et calcaire (max. 4 cm) et des inclusions de charbon	remblai	28, 29	31, 33, 34	CD	contemporain
31	niveau argilo-limoneux orange-brun avec quelques silex épars (max. 6 cm), cailloutis et rares inclusions de mortier	remblai	30	32	CD	contemporain
32	niveau argilo-limoneux brun foncé avec inclusions de calcaire et de TCA millimétriques	remblai	31, 33, 36	37, 44	CD	contemporain

33		niveau argileux brun foncé-noir avec d'abondants fragments de TCA et de nodules de calcaire centimétriques	remblai	30, 34	32	CD	contemporain
34		niveau de craie damée	remblai	30	33, 36	CD	contemporain
35		niveau limono-argileux orangeâtre, très hétérogène, avec des rognons de silex et des nodules de calcaire centimétriques	remblai	1	28	CD	contemporain
36		niveau limoneux brun-orange avec de nombreuses inclusions de mortier et des fragments de calcaire et de silex centimétriques	remblai	34	32	CD	contemporain
37		niveau limoneux brun-jaunâtre	remblai	32	44	CD	contemporain
38		creusement d'une petite fosse de 0,58 m de large par 0,10 m de profondeur	creusement	1	28	CD	contemporain
39		niveau de silex très grossiers	comblement	1	38	CD	contemporain
40		creusement de 0,10 m de large pour 0,40 m de profondeur	creusement	1	33	CD	contemporain
41		niveau de silex très grossiers et de béton	comblement	1	40	CD	contemporain
42		niveau limoneux gris clair avec de petits fragments de silex (max. 5 cm), de blocs de calcaire (max. 10 cm), de TCA (max. 4 cm) et des inclusions de mortier	remblai		43	EF, FG	contemporain
43		niveau limoneux gris avec de rares fragments de TCA (max. 4 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques et de charbon	remblai	42, 47	44	EF, FG	contemporain
44		niveau limoneux brun avec quelques poches d'argile jaunâtre, de rares rognons de silex épars et de nombreuses inclusions centimétriques de calcaire et de TCA	remblai	43	45, 46	EF, FG, G'H, HI	moderne
45		niveau limoneux brun foncé avec quelques rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques	remblai	44	49, 50, 59, 63, 64	EF, FG, G'H, HI, KL, LM, OP, QR	post-antique
46		niveau limoneux brun comportant un concentration de petits blocs en calcaire et de rognons de silex	remblai	44	45	OP	moderne
47		niveau sablo-limoneux jaune clair avec quelques nodules de calcaire, fragments de TCA et de silex (max. 4 cm)	remblai	6	43	FG	Haut-Empire
48	/	radier de rognons de silex (diam. 7 cm)	aménagement		44	G'H	moderne
49		niveau limoneux brun-jaunâtre avec de nombreux rognons de silex (max. 20 cm), des fragments de blocs calcaire (entre 5 et 20 cm), des tuiles presque entières et du mortier	démolition	45, 50	51, 52, 53, 56, 63, 59	HI, IJ, KL, LM, QR	Haut-Empire

50		niveau limono-argileux brun-noir avec de nombreux fragments de blocs calcaire, des rognons de silex, des tuiles presque entières et du mortier	démolition	45	49	HI, IJ	Haut-Empire
51		niveau limono-argileux brun avec des fragments de TCA, de craie et de nombreuses inclusions de mortier	démolition	49	52	IJ, QR	Haut-Empire
52		niveau argileux jaunâtre	occupation ?	49, 51, 56, 63	53, 58, 59	IJ, KL, LM, QR	Haut-Empire
53		niveau limono-argileux noir avec de fragments de blocs calcaire et de tuiles (max. 10 cm) et nombreuses inclusions centimétriques de craie et de charbon	occupation ?	49, 52, 58	54, 55	IJ, QR	Haut-Empire
54		niveau limoneux beige avec de nombreuses inclusions de mortier	occupation ?	53	55	IJ	Haut-Empire
55		niveau de craie constitué de petits blocs jointifs	aménagement	53, 54		IJ, QR	Haut-Empire
56		niveau limoneux noir avec de très nombreux charbons	combustion	49	52, 57	QR	Haut-Empire
57		niveau de craie damée	aménagement	56	52	QR	Haut-Empire
58		niveau aménagé constitué de fragments de tuiles posés à plat	aménagement	52	59 ?	QR	Haut-Empire
59		niveau limoneux brun foncé avec de rares rognons de silex (max. 10 cm), des fragments de TCA (max. 5 cm) et de nombreuses inclusions de calcaire centimétriques	remblai	45, 49, 52, 63, 64	60	LM, OP, QR	Haut-Empire
60		niveau argileux orangé-brun avec de très rares rognons de silex et fragments de calcaire	remblai	59	61	QR	Haut-Empire
61		niveau argileux brun avec de nombreuses inclusions de nodules de craie centimétriques et de charbon millimétriques	remblai	60	62	QR	Haut-Empire
62		niveau argilo-limoneux brun clair avec de nombreux fragments de calcaire (max 10 cm)	remblai	61		QR	Haut-Empire
63		niveau limoneux brun avec de nombreuses inclusions charbonneuses	remblai	45, 49	52, 59	KL, LM	Haut-Empire
64	65 ?	niveau limoneux brun avec concentration de matériaux de constructions et de nombreuses inclusions centimétriques de charbons, de tuiles et de calcaire	remblai	45	59	LM	Haut-Empire
65	64 ?	niveau limoneux brun avec de nombreuses inclusions centimétriques de charbons, de tuiles et de calcaire	comblement	64	59	OP	Haut-Empire

2.

Inventaire des minutes de terrain

Minute	Auteurs	Description	Structures représentées
1	Eliott Le Dù et Léa Mairaville	Coupe AB - décapage, paroi nord	
2	Lou Marchal et Matthieu Terrasse	Coupe BC - décapage, paroi est	
3	Barbara Lhéritier et Léa Mairaville	Coupe CD - décapage, paroi sud	
4	Matthieu Dalon et Léa Mairaville	Coupe EF - paroi ouest	
5	Léa Mairaville et Mathieu Fromager	Coupe FG - paroi nord	
6	Léa Mairaville et Lucie Delahaye	Coupe G'H - paroi est	
7	Aubin Gravier et Léa Mairaville	Coupe HI - paroi sud	
8	Noémie Lecroq et Thibault Théaudin	Coupe IJ - paroi ouest	
9	Eliott Le Dù et Matthieu Dalon	Coupe KL - paroi est	
10	Sara Amaglio et Noémie Lecroq	Coupe LM - paroi nord	bâtiment 1
11	Aubin Gravier et Noémie Lecroq	Coupe OP - paroi nord	
12	Aubin Gravier et Léa Mairaville	Coupe QR - paroi sud	
13	Nathan Blandin et Barbara Lhéritier	Relevé pierre à pierre du sondage 1, extension nord n° 1	bâtiment 1
14	Aubin Gravier et Noémie Lecroq	Relevé pierre à pierre du sondage 1, extension nord n° 2	st. 1 à 6

